

Décembre 1946
MONTRÉAL

Relations

PROBLÈMES D'ADAPTATION AU CANADA FRANÇAIS

Robert BERNIER

ORGANISMES D'ACTION

Maurice H.-BEAULIEU

LE CRÉDIT AGRICOLE

Rodolphe LAPLANTE

LES CANADIENS FRANÇAIS D'ESSEX ET DE KENT

François-Xavier CHAUVIN

HARRY
BATSHAW

♦

ROGER
DUHAMEL

♦

JOSEPH-H.
LEDIT

♦

GABRIEL
ENKIRI

S O M M A I R E

DÉCEMBRE 1946

Éditoriaux 353

POUR PLUS DE TERRE ET DE TERRIENS. — NUREMBERG OU LA GUERRE JUGÉE. — UN AMBASSADEUR INDÉSIRABLE.

Articles

PROBLÈMES D'ADAPTATION
AU CANADA FRANÇAIS Robert BERNIER 356

ORGANISMES D'ACTION Maurice H.-BEAULIEU 358

LES JUIFS EN PALESTINE Harry BATSHAW 361

L'ÉGYPTE, NEUD AÉRIEN
INTERNATIONAL Gabriel ENKIRI 363

LES CANADIENS FRANÇAIS
D'ESSEX ET DE KENT F.-X. CHAUVIN 365

Commentaires 370

M. Étienne Gilson. — La « guerre sainte » du Vatican.
— La guerre et l'éducation. — Les droits fondamentaux de l'homme. — En Yougoslavie. — Le Pape et la terre.

AU FIL DU MOIS 372

Moralité. — Les journalistes. — Les patrons. — L'U. C. C.
— La colonisation. — Sale propagande.

Chroniques

LE CRÉDIT AGRICOLE Rodolphe LAPLANTE 373

FEUILLETON
DES SPECTACLES Roger DUHAMEL 376

LE PAPE
REBÂTIT LE MONDE Joseph-H. LEDIT 377

Livres récents 380

History of the Jews in Canada Stéphane VALIQUETTE

*Centenaire de l'Histoire du Canada
de François-Xavier Garneau* Léon POULIOT

Les Compagnons du Spirituel Jean-L. D'ARAGON

*L'Orient romanesque
en France (1704-1789)* Jules LEFORT

Impasse Philippe BÉLANGER

Ceinture fléchée A. D.

Brochures et plaquettes.

TABLE DES MATIÈRES DE L'ANNÉE 382

En trois mots 386

NOS COLLABORATEURS

Le P. Maurice H.-BEAULIEU, S. J., collaborateur assidu au *Messenger canadien du Sacré-Cœur*, est en relations continues depuis vingt-cinq ans avec la jeunesse des milieux les plus divers. — M. Harry BATSHAW est un jeune avocat de Montréal qui a parfait ses études en France. Chef très actif du mouvement sioniste au Canada, il vient d'être élu délégué au congrès mondial sioniste de Suisse. — M. Gabriel ENKIRI, journaliste du Caire, est secrétaire général de la Société des études historiques arabes. — M. François-Xavier CHAUVIN, M. A., collaborateur régulier à la *Toronto Saturday Night*, dirige un service de traduction à Windsor (Ont.). — Licencié de l'École des Sciences sociales de Montréal, M. Rodolphe LAPLANTE est secrétaire de l'Office du Crédit agricole du Québec.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

RELATIONS

REVUE DU MOIS

Directeur : Jean-d'Auteuil RICHARD

Rédacteurs : Jacques COUSINEAU, Joseph-H. LEDIT,
Alexandre DUGRÉ, Émile BOUVIER, Émile GERVAIS,
René GIRARD.

Secrétaire de rédaction : Robert BERNIER

Administrateur : Paul RACINE

Prix de l'abonnement :
\$2.50 par année

A l'étranger : \$3.00
Pour les étudiants : \$2.00

Publiée par

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Centre de documentation, d'information et d'action sociale,
sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur : Joseph-Papin ARCHAMBAULT

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel Est
MONTRÉAL-34

Tél. : CHerrier 3101
CANADA

Relations

VIème année, No 72

École Sociale Populaire, Montréal

Décembre 1946

É D I T O R I A U X

Pour plus de terre et de terriens

ALORS QUE TANT de peuples désirent de l'espace vital pour se relever de la guerre, le nôtre est bien lent à profiter des richesses de bonne terre mises à sa disposition par la Providence pour y établir une partie de notre million de jeunes. C'est notre premier problème social, magnifique problème pour un peuple ambitieux, minoritaire, éveillé.

Le recensement de 1941 donne à Québec 937,489 garçons et filles de quinze à vingt-neuf ans. Il sort chaque année, des écoles, 70,000 jeunes gens prêts au travail, et dont la vocation au mariage suppose une base matérielle, salaire ou terre. C'est ici que s'applique la définition de la politique, *gouvernement des hommes*, avec son but: « assurer la paix, le pain et la morale naturelle », et son rôle de « protection et d'assistance, pour corriger les désordres, combler les lacunes et promouvoir le progrès » (S. Thomas).

En d'autres mots, la doctrine sociale de l'Église ne permet pas de *laisser-faire, laisser-passer*; elle soutient que l'État, qui n'est pas *tout* comme chez Hitler ou Staline, qui n'est pas *rien* non plus, doit, selon le cas,

stimuler l'initiative privée languissante,		
compléter	»	» insuffisante,
remplacer	»	» impuissante,
encourager	»	» suffisante.

S'il est une classe de population qu'il faut aider, stimuler, orienter, c'est bien la jeunesse rurale, qui coûte peu à élever mais beaucoup à établir. Cette orientation, cette canalisation de nos surplus d'hommes vers nos surplus de terre, est un devoir de *justice* pour les chefs civils, qui doivent prévoir et prévenir les maladies sociales du chômage et du mécontentement, bouillons de communisme. En second, liés par un devoir de *charité*, arrivent clergé, patriotes et associations, pour éclairer l'opinion et la faire agir.

Au récent congrès des Amis de la Colonisation, tenu à Boucherville, une soixantaine de délégués, venus de partout, de l'Île-du-Prince-Édouard à Calgary, ont tiré des plans pour aider notre peuple à se grandir en sauvant

sa vocation agricole. Puisque ça presse, il faut que les bonnes âmes prêchent le devoir d'agir. Et même quand nous agirons à pleine allure chez nous, il nous restera encore des surplus de jeunes à établir. Nos compatriotes éloignés les invitent à venir les rejoindre dans l'Ontario-Nord et dans l'Ouest. Les chances d'établissement y sont magnifiques et les nouvelles recrues aideront les anciennes à consolider les positions catholiques et françaises.

Le meilleur fruit du Congrès de Boucherville fut la décision de créer un Bureau permanent de stratégie et d'action. Sa principale tâche sera de maintenir la conquête du sol à l'ordre du jour et de pousser vaillamment aux réalisations conquérantes.

Nuremberg ou la guerre jugée

LES CONDAMNATIONS à mort portées par le tribunal de Nuremberg pour le « délit » d'avoir déclenché la guerre ont surpris bien des âmes droites. Elles avaient appris qu'il existe des guerres justes et que, par conséquent, la seule responsabilité d'une déclaration de guerre ne peut, comme telle, constituer un crime. Et quant à prétendre juger de la justice d'une déclaration de guerre, n'est-ce point une tâche qu'on est près de déclarer au-dessus des possibilités humaines? Elle semble bien en tout cas sortir des attributions du vainqueur. En effet, le vieil adage: « Nul ne peut être juge et partie », paraît découler immédiatement du droit naturel. De plus, la magnanimité du vainqueur à l'égard du vaincu rend un son bien humain et bien chrétien: on s'en remet au jugement divin pour l'au-delà, à l'Histoire pour ici-bas, et, là où les moyens manquent pour juger, on pardonne.

Récemment encore, nous n'aurions peut-être rien cru devoir ajouter à ce jugement global. Aujourd'hui, nous pouvons nous demander s'il considère tout, s'il considère même le principal.

Derrière l'hommerie et les déficiences qu'on pourra découvrir à Nuremberg (mais quelle justice humaine en est exempte, surtout quand sa tâche prend de l'envergure et que son institution est tout entière à impro-

viser?), il y a peut-être un événement capital de l'histoire humaine.

Par delà la procédure contre les crimes de droit commun et les violations de droit international, relevant évidemment du for externe — « personne, dit Pie XII, ne pense à désarmer la justice à l'égard de qui a profité de la guerre pour commettre des délits de droit commun » (Noël 1944), — une accusation nouvelle et particulière a été portée contre les détenteurs du pouvoir politique: celle d'avoir lancé une guerre d'agression. Et pour ce crime nouveau, la peine de mort est la sanction prévue.

Il semble que les chefs d'État qui ont établi le tribunal se sont rendu compte que déclencher la guerre moderne, avec ses horreurs et vu son impuissance à résoudre aucun conflit et à protéger efficacement aucun droit réel, constitue désormais un crime pour tout homme responsable. Si l'on en juge par leur décision même, ils ont compris que tout homme qui passe outre à cette évidence obéit à son orgueil ou à son aveuglement, non à l'amour du bien: il ne peut qu'être coupable; et donc, pour assurer l'ordre, il faut commencer à instituer un droit positif qui le condamne, établir un tribunal et fixer une sanction. Quelles qu'aient été leurs convictions intimes, leur acte a répondu aux exigences du droit naturel et traduit un sursaut de la conscience humaine.

L'institution sortie de leurs mains peut, comme tout ce qui s'ébauche, être défectueuse. Mais s'il était vrai qu'elle soit née d'une intuition récente de l'humanité que « la guerre est devenue un crime objectif », en aucun cas justifiable et excusable, nous ne pourrions que nous réjouir de ce progrès immense.

Le tribunal a fait appel à des textes (pacte Briand-Kellogg) dont la portée est contestable. Mais tout porte à croire que les juges, en bons légistes, ont cherché dans le droit positif des textes prohibant la guerre, pour justifier la condamnation que la loi naturelle leur dictait. Comme ils n'avaient pas les mots pour le désigner ou qu'ils n'osaient employer des termes controversés, ils n'ont pas explicitement basé leurs condamnations sur le droit naturel. Mais il est partout impliqué dans la croyance à la nécessité de condamner une fois pour toutes la guerre d'agression.

Bien que la validité de l'acte juridique condamnant la guerre en ses auteurs paraisse indéniable, on eût pu souhaiter certaines modalités différentes concernant la composition du tribunal ou l'étendue de sa juridiction.

Il importe cependant de noter que le choix des juges était, en soi, quelque chose d'accidentel. Ce qui était nécessaire pour assurer la légitimité du tribunal, c'était qu'il fût réellement le mandataire de l'humanité. Or, premièrement, c'est à qui le pouvait qu'il revenait de former le tribunal. Les circonstances indiquaient ce devoir et donc ce droit aux grandes puissances, de telle sorte que, théoriquement, même si elles avaient été seules à signer la Charte qui le créait, son autorité eût

été légitime. Deuxièmement, en fait, la Charte fut signée par vingt-trois États. Les juges d'un tel tribunal une fois institué ne représentaient pas leurs pays respectifs, mais l'humanité. Il est accidentel (juridiquement) que les quatre juges aient été des vainqueurs. Leur choix relevait uniquement de la prudence. D'ailleurs, du point de vue prudentiel, il est permis de douter qu'un Allemand non nazi eût été plus équitable pour des nazis, et un neutre plus apte à comprendre que la guerre est un crime. On peut regretter la présence du juge russe, représentant d'un État coupable du même crime de guerre agressive et officiellement athée, négateur donc de la loi naturelle en son Auteur. Cependant, la présence d'un juge indésirable sur quatre ne suffit pas à détruire l'autorité d'un tribunal et la validité de ses jugements. Ici encore, il relevait de la prudence de savoir s'il valait mieux accepter ce compagnonnage ou bien empirer la division du monde.

La juridiction de Nuremberg se limitait aux auteurs de l'agression nazie. Il peut y avoir là cause d'irritation: d'autres que les chefs nazis sont coupables des mêmes crimes. Il est impossible de les atteindre. Mais il importe surtout de noter que l'existence de criminels impunis ne change rien à la justice des sentences prononcées par un tribunal qui avait à juger seulement des cas à lui soumis.

On craint le dangereux précédent? Ce précédent est, au contraire, des plus heureux. Nous sommes en présence d'un acte de droit positif qui bannit la guerre; d'un acte de droit positif qui explicite le droit naturel. Personne plus que les catholiques ne devrait se réjouir de ce progrès de la loi répondant à l'enseignement de Pie XII: « Il y a, du reste, un devoir qui oblige tout le monde, et qui ne souffre aucun retard, aucun délai, aucune hésitation, aucune tergiversation: celui de faire tout ce qui est possible pour proscrire et bannir une fois pour toutes la guerre d'agression comme solution légitime pour les controverses internationales et comme moyen de réalisation des aspirations nationales. On a vu dans le passé se produire beaucoup de tentatives dans ce but. Toutes ont échoué. Et elles échoueront toujours toutes, aussi longtemps que la partie la plus saine du genre humain ne sera pas fermement résolue, et saintement obstinée, comme par un devoir de conscience, à remplir la mission que les temps passés avaient commencée sans assez de sérieux et de résolution. »

Un ambassadeur indésirable

APRÈS L'ARTICLE du *Canadian Register* (16 novembre 1946), il semble que le ministre de Pologne auprès du gouvernement canadien, M. Fiderkiewicz, n'ait plus qu'une chose à faire au Canada: sa valise. Il faut qu'il s'en aille. Il a porté ou fait porter contre un des citoyens les plus respectés du Canada, le cardinal Villeneuve, des accusations qu'il

n'a pas prouvées. Il a pris une attitude indéfendable à l'égard des institutions juridiques d'un pays qui lui accorde l'immunité diplomatique. Il s'est rendu insupportable à quiconque n'est pas communiste ou bolchévisant¹.

Voici les faits, que nous croyons dûment vérifiés. Il nous paraît dans l'intérêt public qu'ils soient connus.

Quand la Pologne fut envahie, la plus grande partie de son patrimoine artistique national fut dispersée par les Allemands. Une partie (en provenance de la Bibliothèque nationale de Varsovie et du Wawel de Cracovie) fut évacuée sur la Roumanie, de là en France, puis en Grande-Bretagne, enfin au Canada. Le gouvernement polonais, alors à Londres, confia la garde du trésor à M. Swierz-Zaleski, curateur, et à M. Polkowski, de la légation d'Ottawa, son assistant.

Vinrent les événements que l'on sait. Nous abandonnâmes le gouvernement de Londres et reconnûmes celui que l'U. R. S. S. imposa à la Pologne. En mai 1946, le Dr Fiderkiewicz arriva à Ottawa pour représenter cette Pologne auprès du gouvernement canadien.

Il fit alors venir chez lui MM. Swierz-Zaleski et Polkowski. Le premier accepta une position à la légation; l'autre refusa. Peu auparavant, MM. Swierz-Zaleski et Polkowski avaient visité les caisses du trésor — dont une partie se trouvait à la Banque de Montréal, le reste à Sainte-Anne-de-Beaupré et au monastère du Précieux-Sang d'Ottawa — et les trouvèrent intactes (*Vestnik*, 9 novembre 1946). Le gouvernement canadien, qui était responsable des caisses placées à la Banque, les remit à la légation. Quant à celles qui étaient dans les institutions religieuses, les autorités de ces endroits estimèrent que ce n'était pas le Dr Fiderkiewicz qui les leur avait confiées, et qu'on n'avait pas à les lui rendre, à moins que ses titres ne fussent reconnus valides par qui de droit. Dans l'intervalle, puisqu'il y avait chicane, on mit les trésors en lieu sûr et l'on attendit.

La ligne de conduite de M. Fiderkiewicz était claire. S'il avait des titres légitimes à ce trésor, il lui suffisait de les présenter; s'il ne les avait pas et qu'il n'était pas content, il pouvait plaider.

Il y avait un précédent désagréable. Après la révolution bolchévique de 1917, le gouvernement soviétique réclama les propriétés de l'Église orthodoxe russe aux États-Unis et au Canada. Sauf pour une seule, située à New-York, il fut débouté partout de sa demande par les tribunaux.

M. Fiderkiewicz ne semble pas avoir consulté un avocat canadien sur l'attitude à prendre; du moins, ses déclarations dans le *Vestnik* n'y font pas allusion. Ici, un autre personnage entre en scène, dont le rôle

1. Au moment où nous allons sous presse, le Dr Fiderkiewicz annonce (Ottawa, 23 novembre) qu'il ne ferait « aucune déclaration contre l'Église à moins d'en avoir la preuve ». Cette phrase ambiguë ne constitue pas la rétractation que les catholiques sont en droit d'exiger de ce qui fut dit à la vodka party.

n'est pas entièrement éclairci. Il s'agit du « général Swierczewski », alias Karol Walters, ancien ouvrier métallurgiste, puis chef de brigade rouge dans la guerre civile espagnole, ensuite adjoint au général Berling dans l'armée russo-polonaise, aujourd'hui vice-ministre de la guerre dans la Pologne actuelle.

Ce général vint au Congrès pan-slave de New-York (20-22 septembre) à la tête de la délégation polonaise. D'après le *Canadian Register*, le *State Department* des États-Unis lui aurait signifié, à lui et à ses collègues, de s'enregistrer comme « agent d'un pays étranger ». Il refusa. L'U. R. S. S. retira sa délégation; M. Swierczewski se proclama indisposé et quitta le Congrès.

Il disparaît quelque temps, puis nous le retrouvons au Canada en tournée de conférences. Il parle le 24 octobre dans la salle de l'Assistance publique de Montréal. (Comment se fait-il que cette salle, qui appartient à la ville, se loue aux organisations communistes ou communistes?)

Alors, pour prendre une expression du *Register*, *things began to happen*. Un journal de Toronto (avec Québec comme indication d'origine de la nouvelle) déclare qu'il y a une irrégularité dans la garde des trésors. Les journalistes s'empressent autour de M. Fiderkiewicz. Celui-ci promet une conférence de presse, l'ajourne jusqu'au départ du « général », qui s'en va le 5 novembre. Le 6, M. Fiderkiewicz donne sa désormais fameuse *vodka party* aux journalistes, fait des « révélations » tellement juteuses que, le lendemain, les journaux donnaient des titres sensationnels: « Vol de reliques », « Vol du trésor polonais », « Vol mystérieux de trésors d'un prix incalculable », etc. Au milieu de tout cela, le cardinal Villeneuve. Dans le *Vestnik* (communiste) du 9 novembre, les déclarations de M. Fiderkiewicz sont coiffées du titre: « *Le cardinal Villeneuve est partie au recel illégal des trésors de l'État polonais* ». Cela, au moment où le cardinal Villeneuve lutte contre la mort dans un hôpital de New-York. La population canadienne, en apprenant cette ignominie, fut saisie d'une terrible indignation.

Il n'y avait eu ni mystère, ni vol, ni recel. M. Fiderkiewicz était au courant de tous les détails de la situation depuis son entrevue avec MM. Swierz-Zaleski et Polkowski, en mai.

Quand il estima l'opinion publique suffisamment « cuisinée », il s'adressa au gouvernement canadien. Voici le communiqué qui parut dans le *Vestnik* du 16 novembre:

Ottawa (Ont.), 15 novembre. — Le ministre de Pologne en Canada Fiderkiewicz s'est adressé hier au gouvernement canadien avec une demande officielle d'aide pour rechercher les trente-deux caisses contenant les trésors de l'antiquité polonaise, arrivées au Canada pendant la guerre et remises en dépôt dans des églises. Ces objets précieux paraissent avoir été remis par des personnes inconnues aux églises où ils ont été gardés. Ils sont estimés à des millions de dollars.

Le gouvernement canadien a déjà déclaré qu'il ne peut prendre part à ces recherches des objets précieux disparus sans nouvelles, car il n'assuma pas la responsabilité de ces objets après leur arrivée au Canada.

Ce n'est pas ici l'endroit de discuter comment la justice est administrée en « Pologne » et en U. R. S. S. Si M. Fiderkiewicz a cru que le gouvernement canadien se laisserait influencer par un tapage de quelques communistes placés aux bons endroits, jusqu'à régler par des « mesures administratives » une affaire relevant de la justice, il s'est grandement trompé. Après son incartade à l'égard de nos tribunaux, il ne lui reste plus qu'à se ménager un départ aussi décent que possible.

PROBLÈMES D'ADAPTATION AU CANADA FRANÇAIS

Robert BERNIER, S. J.

DU POINT DE VUE sociologique, on peut définir la civilisation : de la pensée instituée. L'esprit humain, aux prises avec ce monde, s'y réalise en institutions, c'est-à-dire en œuvres, codes, tribunaux, églises, écoles, syndicats, cartels, partis, clubs, usines, parlements... Ces valeurs spirituelles incarnées croissent, se transforment, se corrompent ou s'améliorent selon leurs exigences internes, ou le hasard, ou la pression des volontés. A leur tour, elles agissent sur l'esprit. Il en résulte un compliqué jeu de relations entre l'homme et son milieu social : le milieu changeant toujours, l'homme doit constamment s'y adapter et se l'adapter. Le degré d'adaptation dépend de la mesure selon laquelle la pensée personnelle entre spontanément en rapport avec la pensée institutionnelle pour en être parfaite et pour la parfaire. Il est de rares cas, qu'il vaut la peine de décrire comme objet idéal de référence, où, pendant un certain temps, une correspondance notable s'établit entre un milieu de civilisation et une pensée collective, une culture, une âme nationale. Considérons donc deux exemples, aisément saisissables pour nous, d'adaptation profonde de groupes humains à leur milieu. Leur juxtaposition ne prétend d'ailleurs en rien comparer la valeur des milieux culturels décrits, ni entre eux ni avec d'autres, plus ou moins intégrés, auxquels on pourrait songer. Souvent degré d'adaptation et niveau de culture ne coïncident pas. Si, enfin, pour dégager nous idéalisons, la nature elle-même du phénomène n'en ressortira que davantage.

Une messe populaire au moyen âge illustre un cas privilégié. Le peuple qui emplit la nef saisit toute la grandeur du sacrifice auquel il participe. Le drame de l'autel revêt les formes parlantes d'une liturgie qui, par ses prières, ses chants, ses thèmes de prédication, ses fêtes, a déjà imprégné les âmes de la substance spirituelle dont elle déborde, les a façonnées et ennoblies

pour les accorder au mystère. Dans cette cathédrale où toute la cité, représentée par son évêque, son clergé, ses corps de métier, se trouve réunie, le peuple entier a *institué* son âme religieuse. Il a conçu collectivement sa cathédrale. Il a voulu qu'elle dominât le moutonnement de ses maisons et ses forges sonores et ses carrefours et ses halles et toute sa vie industrielle, comme Dieu lui-même dont il sent la grandeur peser doucement sur les choses et les heures. De l'angle des rues, de toutes les échappées, cette masse le maintient devant le Souverain Domaine dont il est comme écrasé, mais le relève et le console aussitôt par la pensée de la rédemption qu'il possède dans le sacrifice offert chaque jour au cœur du vaisseau immense, pour lui. Il a voulu que l'élan des clochers lui rappelât son espérance. Il a voulu l'étagement des protecteurs de pierre qui le présentent à la Majesté divine, les patrons des confréries et des corporations, les saints défenseurs de la Ville, de la Province, de l'Empire, de la Chrétienté, et, de chaque côté du chœur, sous deux arches fines, Pierre et Paul, protecteurs et défenseurs de notre sainte mère l'Église! Naïvement, à son image, à l'image de son idéal, il les a nichés, non pas pêle-mêle, mais selon des canons de hiérarchie, à l'instar des chœurs célestes qui lui sont familiers. Ainsi trône dans la pierre l'institution de son âme et de sa vie, qui en retour le surélève. Rien ici qui ne manifeste une valeur humaine, fleur et fruit de l'amour. Alors, vêtu de la lumière des vitraux, rythmé par le cérémonial, ce peuple est libéré et recréé par les œuvres de son génie collectif. Et la journée et la semaine perpétueront l'adaptation. Le métier lui procurera la joie d'un travail auquel on se donne et en qui on se retrouve ; l'association, celle de participer à une valeur commune et, ensemble, le soutien de sa famille, l'apprentissage de ses fils, une promesse de secours pour ses vieux jours et pour les passes dangereuses. Il est relié.

Sous un tout autre ciel, voyez notre *habitant* d'autrefois, notre classe agricole avant qu'elle n'ait été, elle aussi, assaillie par la mécanisation, les grosses compagnies et mille traîtrises du libéralisme économique. André Siegfried trouvait à ce type de paysan « une grandeur biblique ». Mais ce qui nous intéresse ici, c'est la conformité d'un élan existentiel aux cadres qui le soutiennent.

L'habitant possède sa terre. Il la connaît. Ses pères la lui ont apprise. Il sait ce qu'elle peut rendre, sur quel coteau il récoltera le plus lourd... Il aime sa terre. Il l'a vue aux premiers jours d'été, verte et tendre... Il connaît un coin d'érablière qui, l'automne, flamboie comme un jet de sang. Il garde en sa mémoire les figures que dessinent les travaux sur la couleur mouvante des saisons : quand la terre, noire, fume, ses fils au labour ; dans un éclair doré, la famille entière penchée à la récolte...

Il vit de sa terre. Depuis qu'il est petit gars, il sait d'où vient le pain. Il nourrit ses enfants du pain

de sa terre. Et longtemps encore, féconde comme sa race, la vieille terre maternelle nourrira ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants... Il sait les avoines et les orges qui se vendent bien, il sait au marché faire valoir ses légumes et son bétail. Le père lui a légué des recettes et des procédés, une manière de budget dont il apprécie l'ingéniosité. Le dimanche et les soirées d'hiver, il rumine « son affaire », il organise sa semaine et son année.

Sa terre est familiale. Il l'a reçue en se mariant. Ses beaux gars qui poussent drus comme des tiges neuves l'aident maintenant aux semailles, aux moissons, à « faire le train ». C'est lui le père maintenant! A son tour, il apprend à ses fils la coutume de la ferme, les mœurs des oiseaux migrateurs, le régime des vents et, à celui qui héritera du « bien paternel », avec un soin particulier, une attention plus soutenue, une tendresse d'homme, il apprend l'amour d'un homme marié à cent arpents de terre, l'amour paysan qui fait les indéracinables. Et si quelqu'un de ses fils monte plus haut que lui, devient le notaire, le médecin du village, le député du comté, le curé de la paroisse, ou part, un jour, convertir les païens à l'autre bout du monde, le vieil homme ressent une fierté nouvelle pour la terre qui a partagé sa paternité.

Cette vie terrienne et familiale est chrétienne. La foi robuste de l'habitant pénètre et marque toute sa vie, ses coutumes, le cycle et presque l'horaire de son année. Sa religion reflète son âme. Dieu, c'est un peu comme lui un père, le Bon Dieu, le Père qui a tout donné à ses enfants et qui veille sur eux. Le Canadien est un brin familier avec le Bon Dieu; son respect est celui d'un enfant de la maison. Il vit en sa compagnie. Il le prie souvent d'un désir, d'un merci, s'arrête pour l'angélu, s'agenouille quand monsieur le curé passe à ras son champ, portant le Bon Dieu aux malades. Selon les rites ancestraux, le père dit la prière en famille, bénit la table. Le matin du Nouvel An, il bénit sa famille agenouillée: « la mère », les tout petits dans ses jupes et les jeunes mariés qui viennent d'entrer, encore en capot, la neige sur les épaules.

Dieu est là, dans son foyer.

Il est surtout à l'église dont le clocher pointe, au bout du rang, entre deux trembles. Le centre de la vie de l'habitant est là. Il y a été baptisé, confirmé. Il y a communié, s'y est marié. Tout à côté, au cimetière, reposent les vieux; il y reposera un jour qu'il attend et pour lequel il demande miséricorde.

L'État est loin. Mais pourquoi la « corporation » du village, comme il dit, sinon pour protéger sa terre, ses fêtes liturgiques et familiales, sa vie d'habitant ?

Quelle merveille d'adaptation! Toutes les institutions qui l'enveloppent, c'est lui qui les a créées, ou il lui semble qu'il aurait pu les créer, tellement elles correspondent à son âme. Rien qui le divise, parce que dans le milieu qui s'offre à lui tout est hiérarchique et

organique, parce que les valeurs et les buts s'y intègrent de la même manière qu'en son âme chrétienne pour qui le sens de la vie est parfaitement un. Point de forces hostiles qui mureraient l'homme en lui-même. Rien qui s'oppose au développement de ses activités, qui violente leurs fins, qui dérange l'ordre de leurs tendances. Quelle réponse constructrice une telle civilisation ne provoque-t-elle pas! Quel appel au don de soi! En ce grand jeu humain, tout sollicite tout l'homme que voilà.

Mais ce sont là bonheurs exceptionnels. Et embellis par la réduction du réel innombrable et multiforme à quelques lignes pures. En fait, la nécessité perpétuelle d'adaptation est la loi commune de tout groupe humain porteur d'une culture parmi une civilisation mouvante.

Si l'on se reporte aux situations sereines où un minimum est requis d'effort collectif d'adaptation et où l'équilibre psychologique va de soi, il est clair que le Canada français expérimente à l'heure actuelle le phénomène diamétralement opposé. Il traverse une période de transformation vertigineuse du milieu, où les forces d'adaptation doivent se tendre à la limite. Jours intenses. La part de la génération présente n'aura pas été la paisible possession d'un milieu social synchronisé aux mouvements réguliers d'une âme sûre d'elle-même et du monde. Notre destin, c'est la lutte intime. Se garder sans se fermer. Non pas se précipiter, mais progresser. Se posséder, mais s'épanouir. Chanter à part soi, mais au rythme du monde.

En cinquante ans, le Canadien français est passé d'une civilisation paysanne et fermée à la trépidation de la cité moderne. Au lieu de son village, le monde. Il s'y est engouffré par l'intermédiaire de l'étranger: l'industrie américaine, l'argent anglais, la culture française. Aussi bien serait-il étonnant qu'on ne décelât point des désaccords partiels entre notre culture religieuse, politique, sociale, et les institutions qui peuplent notre milieu effervescent. Chacun voit qu'un double processus d'adaptation s'impose: 1° l'entrée dans un milieu nouveau, plus vaste, qui, de toutes façons, nous atteint et où gémit l'appel vers l'ordre et l'unité: comme le meilleur en lui correspond au meilleur en nous, prévient les désirs informulés d'une âme chrétienne, une adaptation judicieuse et profonde au monde actuel est possible; 2° surtout, la transformation du milieu dans le sens de nos aspirations, qui s'opérera en partie par l'évolution interne des institutions humaines elles-mêmes si elle s'accomplit normalement, et en partie grâce à notre propre initiative, notre vitalité créatrice.

Sans perdre de vue que, en pareille matière, toute particularisation rétrécit la voie ouverte et diminue les possibilités, nous tenterons, en deux subséquents articles, de détailler cette intuition globale et d'indiquer des formules d'adaptation.

ORGANISMES D'ACTION

Maurice-H. BEAULIEU, S. J.

LE FAIT D'AVOIR des problèmes à résoudre n'a rien d'étonnant; ce qui étonnerait, ce serait de n'avoir personne pour mettre à profit les solutions connues. Il faut donc saluer fièrement les nombreuses commissions scolaires réunies en congrès régionaux à Rimouski, à Chicoutimi, dans d'autres diocèses encore, au cours des derniers mois, et tout récemment en un congrès provincial de 450 délégués, à Québec. Ce réveil souligne un mouvement notable vers l'action.

C'est dans la proportion où les différents dépositaires de droit de l'autorité scolaire prendront dans le concret leur pleine part de responsabilités, que l'éducation de nos enfants, non seulement sera en sécurité du point de vue religieux et culturel, mais pourra progresser et servir à sa pleine mesure notre vaste patrie canadienne.

Ces dépositaires de l'autorité scolaire sont, à des degrés divers et pour des fins différentes: le Conseil de l'Instruction publique (pour nous, le Comité catholique), son Département, les commissions scolaires, les associations de parents, les associations d'éducateurs, et, dans une certaine mesure, d'autres associations.

LE COMITÉ CATHOLIQUE

De par la volonté, constante depuis 1875, des deux autorités législatives (l'Assemblée et le Conseil), dix-huit laïcs représentent aujourd'hui la famille catholique et l'État dans l'exercice des responsabilités éducationnelles.

Chacun des évêques titulaires d'un diocèse ou d'une partie de diocèse représente, dans le Comité, l'Église et éminemment aussi la famille, dont la hiérarchie a été et demeure partout le défenseur le plus assidu, le plus courageux et le plus désintéressé.

Cette représentation *ex officio* et le fait que c'est le nombre d'évêques titulaires qui règle de par la loi le nombre de laïcs membres du Conseil, ont pour effet de rendre pratiquement inutile une succession de choix politiques qui transformerait le Comité catholique de l'Instruction publique en un faux sénat, et tendrait à y constituer des *groupes d'influence* et à y faire adopter *a priori* des programmes de parti, en éducation. En effet, malgré certains faits individuels, explicables sinon toujours excusables, l'épiscopat de la province, dans l'exercice de son autorité hiérarchique, a toujours été et demeure en dehors et au-dessus de toute faction politique ou autre. C'est donc à la présence *ex officio* de l'épiscopat, que, sous notre loi de l'Instruction publique, le Comité catholique et chacun de ses membres laïcs doivent la garantie pratique de leur indépendance politique.

Avec le temps, le territoire habité de la province grandit et la population se multiplie. S'il avait fallu, à diverses époques, amender la loi pour augmenter selon de saines exigences le nombre des membres du Comité, le pouvoir politique eût pu se prévaloir de la mutation légale pour refaire *ad nutum* le choix de tous les membres laïcs. C'est donc de nouveau au fait que le nombre des évêques titulaires sert de règle au nombre de laïcs que ceux-ci doivent une plus entière indépendance dans leurs fonctions.

De par leurs fonctions ecclésiastiques, les évêques sont tenus de visiter souvent tout leur diocèse et de veiller de près à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse. A l'occasion de leurs visites de paroisses, ils prennent contact avec leurs curés, les marguilliers, les commissaires. Nul n'est donc mieux placé que l'épiscopat pour connaître les besoins généraux en éducation et il est heureux que sa représentation ainsi que celle des laïcs puissent augmenter au Comité catholique de façon que celui-ci demeure bien au courant des intérêts de l'éducation sur tout le territoire de la province.

Depuis 1875, la population a presque triplé (1,300,000 à 3,500,000), le nombre des paroisses a plus que doublé (578 à 1,365), le territoire habité a aussi triplé; le nombre des évêchés est passé de 7 à 18. Le nombre des laïcs, augmentant comme celui des évêques, complète admirablement le Comité, quand ils représentent les diverses régions de la province et surtout les divers corps de la société, agricoles autant qu'industriels, ouvriers et patronaux autant que professionnels et enseignants.

Le rôle du Comité catholique est en effet de fixer les objectifs religieux et culturels, et de prévoir la préparation concrète à la vie pour l'enfance et la jeunesse, masculine et féminine, des milieux ruraux et urbains. Il dispose de par la loi, pour l'exécution de ses désirs, du surintendant de l'Instruction publique, secondé du Département. Le Comité, normalement, laisse au surintendant et à son personnel technique le soin de trouver et de lui soumettre les moyens techniques de réalisation des objectifs, comme il leur laisse, par la loi, la responsabilité de l'exécution. Bien que les circonstances aient souvent forcé le Comité à assumer ces fonctions techniques pour lesquelles il n'est pas constitué, les rapports, depuis 1875, attestent périodiquement, et bien avant que l'opinion des intéressés ne les ait réclamés, que le Comité revendiquait pour eux des moyens financiers permettant le développement des organisations scolaires locales, de plus justes salaires, une compétence suffisante, une éducation différente pour les filles et les garçons, les ruraux et les citadins, une préparation

adaptée à la vie, au niveau moyen et supérieur du primaire, etc. Vraiment, tel que constitué par la loi, le Comité, la plus haute autorité chargée de diriger concrètement l'éducation chez nous, n'a pas failli à sa tâche d'orienter à l'action.

LE DÉPARTEMENT

La loi de l'Instruction publique n'a rien négligé pour assurer à la plus haute autorité exécutive en matière d'éducation: le Département, la situation la plus avantageuse pour son entière indépendance et efficacité d'action.

Le Département se compose du surintendant..., de deux secrétaires ou sous-chefs..., de tous autres fonctionnaires nécessaires pour le fonctionnement des lois concernant l'Instruction publique. (Art. 11.)

Le surintendant est revêtu de tous les pouvoirs, attributions et droits, et il est soumis à tous les devoirs et obligations conférés et imposés par la présente loi. Dans l'exercice de ses attributions, il doit se conformer aux instructions qui lui sont données, par le Conseil de l'Instruction publique ou les comités catholique romain et protestant selon le cas. (Art. 13.)

Pour faciliter l'unité de pensée entre le Conseil et son Département, « le surintendant, (qui) a la direction du département de l'Instruction publique, est de droit membre du Conseil de l'Instruction publique et de chacun de ses comités, mais il n'a droit de vote que dans le Comité de la croyance religieuse à laquelle il appartient » (art. 12). Dans cet esprit, le Comité catholique a toujours librement choisi, pour président, le surintendant.

Les attributions du surintendant en font de droit l'administrateur des fonds destinés à l'éducation.

Il est particulièrement du devoir du surintendant: 1° de recevoir du trésorier de la province et de distribuer, conformément aux dispositions de la loi, les subventions destinées aux écoles publiques et à toutes autres institutions d'éducation y ayant droit; 2° de préparer un état détaillé des sommes requises pour l'Instruction publique, qu'il soumet chaque année à la législature... (Art. 17.)

Avec l'autorisation du lieutenant-gouverneur en conseil, le surintendant peut... 3° établir des écoles d'adultes pour l'Instruction de la classe ouvrière; 4° faire tout ce qui, en général, a rapport à l'encouragement et à l'avancement de l'Instruction publique, des arts, des lettres et des sciences. (Art. 18.)

Telle est la théorie.

En pratique, depuis nombre d'années, chaque fois qu'on veut attribuer par voie statutaire des fonds à l'éducation en général ou pour tel genre d'éducation recommandé par le Conseil, au lieu d'ajouter un paragraphe ou une section à la Loi de l'Instruction publique, on vote à la Chambre une loi spéciale avec la clause: « Le secrétaire de la Province (ou tel autre ministre) est chargé de l'exécution de la présente loi. » On substitue ainsi peu à peu divers ministres au surintendant dans le partage des finances en éducation et à la direction de diverses sections d'enseignement, qui normalement relèveraient du Département et du Conseil. De là à l'organisation d'enseignement public en marge du Département, il n'y avait qu'un pas. En 1910, ce fut la création

de l'enseignement spécialisé, et ensuite de quelques autres enseignements à même des fonds obtenus par le procédé précité.

Ainsi, depuis 1910, « 1° établir et aider des sociétés artistiques et littéraires ou scientifiques, musées ou galeries de peinture fondés par ces sociétés, par le gouvernement ou par des institutions recevant une subvention du gouvernement; 2° établir des concours et distribuer des diplômes, médailles ou autres marques de distinction pour des travaux ou ouvrages scolaires, artistiques, littéraires ou scientifiques; 3° établir des écoles d'adultes pour l'éducation de la classe ouvrière; 4° faire tout ce qui en général a rapport à l'encouragement et à l'avancement de l'Instruction publique des arts, et des lettres et des sciences » (art. 18), qui étaient la fonction du surintendant, sont devenus celle du secrétariat et d'autres ministères.

Ainsi, même pour les affaires courantes de l'enseignement primaire, des commissaires d'écoles et des éducateurs, voire des membres du Conseil de l'Instruction publique, doivent, dans la pratique, recourir au secrétariat ou à d'autres ministères, nantis de la finance, plutôt qu'au surintendant. L'opportunité et les modalités d'exécution des directives du Comité, depuis nombre d'années, ne relèvent guère plus en pratique du Département, mais de la politique. Le surintendant en est réduit au rôle pratique de sous-ministre. Cela pourrait nous ramener à la situation d'avant 1875, alors que les députés se réservaient l'organisation des écoles et la distribution personnelle des octrois. Devant l'histoire, les personnes peuvent être excusables. Les faits demeurent inacceptables si l'on tient à sauvegarder, autrement qu'en théorie, l'indépendance de notre système d'enseignement.

LA SURINTENDANCE

Par la longueur exceptionnelle de sa nomenclature, au mot *surintendance*, le code scolaire souligne l'importance de la fonction. L'étude détaillée de la loi révèle que la surintendance n'est pas seulement la clef de voûte de notre édifice scolaire, mais encore le moteur de notre système organique d'enseignement. Une à une les sages dispositions de la loi font constater la portée pratique illimitée de la surintendance. L'action sans elle est paralysée. L'action, malgré elle, est impossible au Conseil, au Département, dans les commissions scolaires et autres associations qui, à un titre ou à un autre, s'occupent d'éducation. Ou si l'action s'amorce et se développe quand même, elle sort presque fatalement des lignes qui, d'après l'esprit et la lettre de la loi, doivent l'orienter.

Or, la surintendance, c'est le surintendant qui la transpose dans la réalité. Les auteurs de la loi l'ont voulu ainsi et le respect dont la population entoure chez nous un surintendant manifeste que le jugement populaire, basé sur une longue expérience, sanctionne à sa façon la sagesse des législateurs.

Le surintendant, de par ses fonctions mêmes, doit connaître l'histoire de nos luttes, sur le terrain scolaire, et comprendre l'esprit de notre loi de 1875. Vu les millions toujours plus nombreux mis au service de l'éducation, il doit savoir sérier selon la hiérarchie des valeurs les réalisations à accomplir et être un administrateur de grande classe. Administrer, pour lui, c'est déceler, préparer, employer les collaborateurs nombreux dont il a besoin, appuyer et orienter toutes les bonnes initiatives selon les directives du Conseil.

Le poste suppose une culture qui vaut plus par sa belle harmonie que par son étendue. Il suppose la sincérité de convictions religieuses nécessaire pour commander le respect des catholiques et des protestants, un sens national averti qui puisse satisfaire Français et Anglais du Québec.

La surintendance, au moment où toutes les forces chez nous sont tendues vers l'action et n'attendent que la direction qui les ordonnera, doit être occupée par un homme ayant acquis un sens social plus pratique que livresque. Ce doit être un réalisateur plus qu'un théoricien.

Ajoutons que sa forte personnalité doit le mettre à l'abri des influences indues et perpétuer le respect, l'admiration, la vénération des éducateurs, de notre jeunesse et de nos hommes politiques eux-mêmes envers la surintendance, pour porter au maximum sa puissance d'action.

L'État lui-même s'attire le respect quand il sait discerner un homme de cette valeur et s'assurer sa collaboration.

COMMISSIONS SCOLAIRES

Au carrefour de tant d'intérêts, un surintendant doit être appuyé et soutenu par une opinion éclairée. Il est donc étonnant que le vœu du Comité catholique demandant que le Département encourage et suscite même, comme il le faisait autrefois, des congrès régionaux et généraux de commissaires d'écoles, n'ait pas été réalisé.

Dans l'ensemble, les commissaires d'écoles se recrutent de la même façon et dans les mêmes milieux que les échevins, les maires, les députés. Une forte proportion d'entre eux, en milieu rural, est formée de coopérateurs et de membres de l'U. C. C., créateurs de mouvements et d'organisations qui témoignent de leur valeur. Ils ont décidé d'eux-mêmes et avec l'appui du clergé de se réunir en congrès, de se grouper en associations pour mieux s'acquitter de leurs devoirs.

En effet, l'existence d'un organisme scolaire provincial ne libère pas les groupes locaux de familles de toute responsabilité scolaire envers leurs enfants. La décentralisation d'exécution et l'autonomie locale, — affaire de bon sens, — ne datent pas d'hier, quoique les empiétements fédéraux nécessitent, depuis quelques années, une action politique plus vigoureuse. La loi de

1875 tient parfaitement compte de l'autonomie municipale scolaire comme de l'autonomie du Conseil et du Département.

C'est dans la mesure où le gouvernement local, généralement sain parce qu'agissant sous l'œil des administrés, sera fort, que l'organisation scolaire provinciale régulière pourra grandir ou retrouver sa saine vigueur. Les commissions scolaires seront fortes lorsqu'elles seront parfaitement éclairées sur leur rôle, sa nécessité, les moyens pratiques de l'accomplir. Loin de se laisser décrier, elles feront alors leur propre propagande, par des œuvres plus nombreuses et parfaites. Unies, elles retrouveront l'indépendance que l'isolement leur faisait perdre et elles aideront le Département à recouvrer la sienne. Tout comme ce n'est qu'appuyée par les réclamations de l'opinion populaire que, en 1875, la Législature put mettre elle-même un frein aux abus de la politique en éducation.

ASSOCIATIONS DE PARENTS

Malgré l'existence du Comité, du Département et des Commissions scolaires, les parents gardent l'obligation stricte de s'intéresser de près au fonctionnement des écoles et de tout le système d'enseignement.

La période de disputes idéologiques et d'influence politique indue au sujet des écoles (1854 à 1875) eût laissé celles-ci moins longtemps en souffrance s'il avait dès lors été possible de grouper systématiquement les parents.

Aujourd'hui, cette organisation est possible et elle s'impose. Ou bien les parents se grouperont en vue d'une action méthodique et paisible, ou bien leur désir de maintenir et de développer nos institutions scolaires s'effratera sous l'effet du « tout va bien ». Comme si la répétition de la formule suffisait elle-même à dépouiller les faits de leurs conséquences.

Si les parents ne se groupent pas, les forces adverses, merveilleusement initiées aux techniques d'action, les influenceront et les grouperont. De toutes les persécutions des premiers siècles, la plus fatale à la confession de la foi fut celle de Dioclétien, « non à cause des tourments, mais parce qu'elle succédait à quarante années de paix » ! Il peut n'être pas inutile de le rappeler.

ASSOCIATIONS D'ÉDUCATEURS

Les associations de parents, même incorporées, ne peuvent remplir actuellement d'autre rôle légal vis-à-vis des commissions, du Département et du Conseil, que celui d'aviseurs, de consultants ou de collaborateurs bénévoles. Elles visent avant tout à éclairer et former leurs propres membres, à atteindre la masse des chefs de famille, surtout les contribuables, pour qu'ils remplissent plus efficacement leurs devoirs de citoyens électeurs ou éligibles, en matière scolaire ou civile. Elles tendent à créer l'*opinion*, souveraine en démocratie.

Il en va un peu différemment pour les associations d'éducateurs. Une fois que, dans le cas de l'enseignement public, les commissaires, délégués des parents, ont engagé les professeurs, ceux-ci, outre les obligations juridiques qu'ils assument, peuvent, grâce au syndicalisme, exercer légalement des droits à l'égard des commissions scolaires et de leur association, à titre d'employés syndiqués.

Pour cette raison, dès qu'existe l'association syndicale des professeurs, l'association des commissions scolaires devient une nécessité. C'est le seul moyen de maintenir l'équilibre nécessaire au bien commun, dans une sphère d'intérêt primordial, l'enseignement. C'est encore le seul moyen de permettre aux syndicats ou à la corporation des professeurs d'atteindre leur plein développement par la création, conjointement avec les délégués des commissions, de comités mixtes, en vue de la poursuite paisible et efficace de justes objectifs.

Au delà des avantages matériels de ses membres, le vrai syndicalisme recherche encore leurs avantages religieux et culturels. Il doit viser au maintien ou à l'amélioration de la profession, c'est-à-dire de l'enseignement et même de son organisation locale. Dans ces derniers domaines de pédagogie et d'organisation scolaire, l'action syndicale des professeurs se trouve cependant subordonnée aux dispositions de la Loi de l'Instruction publique. Le Conseil peut, en effet, par simple règlement, étendre ou limiter toute juridiction locale en ces matières, comme il se réserve exclusivement la préparation des candidats à l'enseignement public, l'approbation des manuels, l'établissement des divers programmes.

Associations d'éducateurs et de parents peuvent et doivent collaborer, car elles ont des buts communs: maintenir et susciter l'intérêt éclairé de leurs membres et du public en matière d'éducation.

AUTRES ASSOCIATIONS

Les organismes précédemment étudiés ont tous des mandats immédiats en éducation. Il n'en va pas de même de toute autre association, religieuse, nationale, économique, politique, militaire, sociale, etc.

Fondées pour d'autres buts que l'éducation, ces associations, intégrées dans la collectivité, se doivent d'accorder, au milieu de leurs préoccupations particulières, une attention convenable à l'éducation, considérée sous l'angle qui les intéresse. Leur rôle envers tous les organismes précédents demeure toujours consultatif.

Ces associations ne devraient jamais conclure une étude, encore moins passer à l'action, sans avoir pris l'avis des organismes étudiés précédemment.

Lorsque, par la force des circonstances, ces associations, non proprement éducationnelles, prennent l'avant-scène et alertent l'opinion en exprimant sous une formule claire les désirs plus ou moins confus de nos parents, de nos jeunes, des différents groupes de

notre société, il faut les féliciter de leur esprit d'initiative. Mais qu'elles soient prudentes, osons-nous leur dire. Ce n'est pas en détruisant les corps mandatés ou en jetant le discrédit sur eux qu'elles feront progresser l'éducation! Notre législation, qui les a créés, est un chef-d'œuvre d'esprit logique, le fruit de longues expériences qu'il serait périlleux de recommencer. Qu'elles ne visent qu'à fournir leur concours aux organismes régulièrement mandatés en vue de déclencher ou d'accélérer au rythme nécessaire l'irremplaçable action de ces derniers dans le domaine de l'éducation.

LES JUIFS EN PALESTINE

Harry BATSHAW

La question du retour des Juifs en Palestine est à l'avant-plan de la scène internationale. Nous avons cru rendre service à nos lecteurs en demandant à un membre en vue du mouvement sioniste d'en exposer les données essentielles. (N. D. L. R.)

LE PROBLÈME de la Palestine est à l'ordre du jour. Les grands journaux ont tous leurs correspondants pour y suivre les événements. Les gouvernements britannique, américain, arabe, dans des déclarations officielles, essaient de définir leur politique dans le Proche-Orient. Les conférences internationales succèdent aux Commissions royales sans toujours plus de succès. Nous croyons que le problème de la Palestine mérite l'attention qu'on lui porte parce que dans sa solution se trouve impliqué le sort d'Israël, cette question vieille de deux millénaires et que le monde moderne ne peut plus remettre à demain. Il est à regretter malheureusement que la propagande au service des intérêts politiques et nationaux jette sur le problème palestinien une confusion déconcertante. C'est à démêler un peu cet écheveau que nous voulons nous essayer ici.

Réduire toute l'affaire de la Palestine à une querelle territoriale nous semble fausser entièrement la perspective. Par-dessus et au-dessus de la question géographique il y a un problème d'humanité. La Palestine ouverte aux Juifs signifie la fin de cette effroyable boucherie qui marque en couleur de sang l'histoire d'Israël en Europe durant les quinze dernières années. Quiconque croit encore à la valeur de la personne humaine, à l'inviolabilité de ses droits, ne peut rester indifférent à cet enjeu. Nous en avons pour garant les protestations énergiques de l'Église catholique elle-même qui ont été pour nous un grand réconfort au milieu de nos tribulations.

Les chiffres ont ici leur éloquence. Environ six millions de Juifs, sur seize millions, ont été traqués et tués avec des raffinements de cruauté qu'on peut à peine imaginer. Ces meurtres massifs n'étaient pas le fait de quelques énergumènes, mais l'exécution froide et systématique d'une politique d'extermination qui devait rayer définitivement le peuple juif de la carte européenne. Et ce que les statistiques ne disent pas,

c'est que dans les 90% de Juifs qui sont disparus en Lithuanie, en Latvie, en Pologne, dans les 80% de la Tchécoslovaquie, de l'Allemagne, se trouvait la fine fleur de notre jeunesse, les pères et les mères de demain qui devaient sauver la race d'une totale extinction. Ce que les statistiques ne disent pas non plus, c'est que dans l'horreur de la guerre sont disparues toutes les institutions qui assuraient la conservation de notre patrimoine culturel et religieux.

Dans ces conjonctures, les Juifs du monde entier se tournent maintenant vers la Palestine comme vers une terre de salut. De ce côté-là seul paraît une lueur d'espoir pour le peuple de la promesse. L'Europe a été trop minée par l'antisémitisme pour leur offrir désormais un asile assuré. Les pays neufs ne montrent aucun empressement à ouvrir leurs larges espaces aux réfugiés juifs. Reste la Palestine, la terre de nos ancêtres, où les rappellent tant de souvenirs historiques et religieux.

Et c'est précisément cette inspiration nationale et religieuse qui fait du sionisme, le mouvement du retour d'Israël en Palestine, plus qu'une entreprise philanthropique. Il ne s'agit pas seulement de sauver la vie à des réfugiés, il s'agit encore d'assurer le retour des Juifs dans la terre d'Israël, selon l'antique promesse qui leur en a été faite par Dieu lui-même. C'est pourquoi la devise des sionistes est empruntée au texte des psaumes. Toujours, d'ailleurs, dans la religion juive, on a entretenu dans les cœurs l'amour de Sion et l'espoir de la restauration. Dans ses prières quotidiennes le Juif se tourne trois fois vers la Terre Sainte. Les synagogues juives sont construites de telle façon que l'Arche qui contient le rouleau de la loi soit orientée vers Jérusalem. Dans la tombe de chaque Juif on dépose un peu de terre de Palestine pour que le défunt repose dans la paix du Seigneur. Et il n'y a pas une seule cérémonie religieuse chez les Juifs orthodoxes où soit omise la prière pour la restauration d'Israël.

Une autre caractéristique du sionisme, c'est sa nature pacifique. Ici il nous faut mettre nos lecteurs en garde contre la presse qui monte en épingle les moindres incidents de la Palestine et qui s'acharne à attribuer à tout le mouvement sioniste des actes de violence qui ne sont le fait que d'une minorité ouvertement désavouée par les chefs sionistes. Le terrorisme pratiqué par certains irresponsables ne fera pas avancer la cause juive; les sionistes le savent trop bien.

Aussi n'ont-ils jamais manqué de le réprouver et d'exclure de leurs rangs ceux qui y avaient recours. Quand lord Moyne fut tué par deux terroristes en 1944, l'Agence juive non seulement réprouva publiquement l'agression meurtrière, mais encore refusa de signer une pétition pour implorer la clémence du tribunal à l'égard des condamnés.

Dès leur premier congrès, les sionistes formulaient le projet d'un État juif en Palestine, établi dans la plus parfaite légalité et reconnu par les autres nations de l'univers. Et, depuis ce jour, fidèle à son programme,

le sionisme a acquis chaque pouce de terrain par libre négociation et à bon prix. Aujourd'hui nous ne possédons que 6% de la terre palestinienne! La déclaration Balfour et le mandat de l'Angleterre sur la Palestine approuvé par les alliés de 1922 ont été obtenus pacifiquement et sans chantage. Tout ce qui est juif aujourd'hui en Palestine n'est pas le résultat de la taxation ou de la confiscation, encore moins le profit de la conquête ou de la spoliation, mais le fruit de l'initiative créatrice. De tous les coins du monde des Juifs et des Juives sont accourus en Palestine pour y travailler et y bâtir, pour transformer en patrie ce qui depuis des siècles n'était plus que marais et déserts. Ils ont à la sueur de leur front et par la force de leur idéal inscrit dans la terre ancestrale une nouvelle et glorieuse épopée.

Les Juifs n'ont pas été seuls à profiter du labeur de ces pionniers. Loin d'avoir été éloignés de la Palestine par les Juifs, les Arabes, au contraire, ont profité de leur arrivée. Les entreprises juives apportaient du travail à bon nombre d'entre eux tandis que les agriculteurs juifs renouvelaient leurs méthodes de culture et leur apprenaient à tirer d'abondantes et riches moissons d'une terre trop souvent laissée en friche. Des experts ont prouvé qu'il y a place encore en Palestine pour des milliers d'immigrants sans déranger un seul de ses habitants actuels. On peut consulter sur ce sujet la belle étude d'un économiste américain protestant, Walter Clay Lowdermilk, *Palestine, terre des promesses*. D'après l'auteur, le pays pourrait encore nourrir quatre millions de réfugiés en plus des 1,800,000 qui l'habitent actuellement.

Une immigration plus considérable provoquerait dans tout le pays une prospérité qui attirerait encore nombre d'Arabes des pays circonvoisins et jamais, notons-le, le sionisme ne s'est opposé à cette immigration. Des frontières fermées signifient, au contraire, un ralentissement de la vie économique qui ne peut être que désastreux pour le pays. Les sionistes, donc, ne demandent pas tant qu'on leur cède de nouveaux territoires, mais bien plutôt qu'on leur permette d'exploiter à fond le territoire déjà promis. Que la Palestine s'ouvre à ceux qui y veulent apporter leur esprit de travail et d'initiative; par eux et avec eux, la Palestine atteindra la majorité d'une nation et, dans une mutuelle collaboration avec le monde arabe, prendra la place qui lui revient dans le Proche-Orient.

Les journaux ont récemment accordé beaucoup d'importance à la saisie de navires emmenant clandestinement des réfugiés juifs en Palestine. Les Juifs de la Palestine et ceux du monde entier n'admettent même pas le concept de l'illégalité d'une immigration juive en Palestine. Ils ont la conviction d'entrer là comme chez eux. Le livre blanc de Churchill, en 1922, n'a-t-il pas statué que les Juifs retournaient en Palestine de droit et non pas par tolérance? Encore moins acceptent-ils que le pouvoir mandataire leur barre la route, puisque

les termes mêmes du mandat reçu de la Ligue des Nations comportent précisément l'encouragement de l'immigration juive en Palestine. Par son opposition même, l'Angleterre met en doute la légalité de son mandat dans le pays. Aussi, forts de cette conviction, les sionistes entendent-ils continuer à ouvrir, de quelque façon que ce soit, mais pacifiquement toujours, les portes de la Palestine à leurs compatriotes en quête d'une patrie.

Contre le mouvement sioniste on agite parfois l'épouvantail du monde arabe lésé dans ses droits. D'abord, la souveraineté des Arabes en Palestine ne peut y être menacée, puisque cette souveraineté n'a jamais existé. Quant aux droits des individus ou des communautés arabes du pays, les chefs du sionisme ont maintes fois répété qu'ils étaient prêts à fournir toutes les garanties nécessaires. L'expérience séculaire d'Israël, minorité parmi les nations du monde entier, lui aura appris comment respecter ses propres minorités. De plus, les puissances arabes qui encerclent la Terre Sainte sont déjà une assurance de protection pour leurs compatriotes de Palestine. Nous pouvons ajouter que les sionistes ont souvent réclamé le concours des nations pour assurer la sécurité de tous les groupements de la Palestine; ce concours pourrait facilement couvrir les droits des non-Juifs en Palestine.

Pour ce qui est des Lieux Saints, le sionisme a souvent affirmé son intention de respecter les droits des chrétiens et des mahométans sur ces monuments de l'humanité. Les Juifs acceptent même qu'une entente internationale y assure la paix et la sécurité, comme le laissait déjà entendre la déclaration du congrès de Bâle en 1897. D'ailleurs, durant les soixante dernières années, alors que le nombre des Juifs s'est accru jusqu'à atteindre le tiers de la population palestinienne, jamais le moindre incident n'a pu laisser croire que l'accès aux Lieux Saints fût rendu plus difficile à cause de la présence des Juifs dans le pays.

En résumé, le sionisme est un mouvement national et religieux qui veut ouvrir la Palestine à des milliers de malheureux qui ont échappé de justesse à la plus sanglante des persécutions. Le sionisme veut mettre fin à l'éternelle pérégrination d'Israël et le fixer enfin dans la Terre Promise. Le sionisme veut, dans le respect des droits d'autrui, développer la terre ancestrale d'Israël pour en faire un grand et beau pays. Que dans une entreprise aussi vaste et par certains côtés aussi urgente quelques éléments radicaux s'oublient jusqu'à la violence, peut-être faudrait-il y voir l'impatience assez naturelle de gens qui souffrent et qui meurent pendant qu'ailleurs, placidement, l'on délibère.

Chronique d'aviation

L'ÉGYPTE, NOEUD AÉRIEN INTERNATIONAL

Gabriel ENKIRI

LES CONFÉRENCES se succèdent au Caire. Après celle des ingénieurs arabes, puis celle des médecins d'Orient, voici que s'ouvre aujourd'hui, dans les somptueux salons de l'Héliopolis Palace, sous le dôme magnifique qui rappelle l'Alcazar, le Congrès international de l'aviation, ou plutôt de l'O. P. A. C. I., organisation provisoire de l'aviation civile internationale.

Réunis pour la première fois à Montréal le 15 août dernier, les délégués décidaient de répartir leur besogne en sectionnant le globe en dix zones, dont chacune devait faire l'objet d'études séparées: l'Atlantique-Nord, l'Atlantique-Sud, la région Europe-Méditerranée, le Moyen-Orient, l'Asie Sud-Orientale, l'océan Indien, le Pacifique-Nord, le Pacifique-Sud, la mer des Antilles, l'Amérique du Sud.

Dans chacune de ces zones devait se tenir le plus tôt possible un congrès d'ordre strictement technique, dont la tâche devait consister à étudier les conditions locales pour déterminer les besoins de l'aviation et procéder à une rationalisation généralisée de tout ce qui touche aux aérodromes et aux installations à terre, à la législation aérienne, à l'unification des codes, aux renseignements météorologiques, etc.

Ces congrès devaient en outre examiner les questions concernant les divers aspects de l'aviation civile et constituer notamment:

- a) Une commission de contrôle du mouvement aérien;
- b) Une commission des aérodromes et des installations terrestres;

- c) Une commission des communications;
- d) Une commission des recherches et sauvetages;
- e) Une commission météorologique.

Cette procédure, approuvée en principe à Montréal, fut définitivement adoptée à l'Héliopolis Palace.

Parlant au congrès de Montréal de l'intérêt que l'Égypte attache à tout ce qui peut contribuer à réglementer l'aviation, le délégué égyptien, Mohamed Rouchdi Bey, avait insisté sur la situation géographique spéciale de l'Égypte et sur l'importance du rôle qu'elle peut jouer dans ce nouveau moyen de communication:

L'Égypte se rend compte que son territoire constitue un des points principaux de jonction mondiale pour le trafic aérien international, et, de ce fait, elle apprécie à leur juste valeur les responsabilités qu'il lui incombera d'assumer. A ce point de vue, l'Égypte n'épargnera aucun effort en son pouvoir pour aider le Conseil à réaliser son plan et à organiser l'aviation civile dans le monde sur une base juste et équitable.

En ouvrant le Congrès, S. E. Ahmed Attia Pacha, ministre de la Défense nationale, a salué chaleureusement

la présence au Caire des représentants des membres de l'O. P. A. C. I., fondée il y a deux mois à Montréal... Nous sommes fiers de penser qu'en choisissant Le Caire comme siège de cette première Conférence régionale de la Navigation aérienne, on ait voulu rendre hommage à la politique que nous avons toujours suivie et qui consiste à développer les installations et les services destinés à faciliter et à protéger les opérations de l'aviation civile.

Les dirigeants égyptiens ne pouvaient pas tenir un langage différent. Leur sol a vu se dérouler quelques-unes des plus anciennes expériences de l'aviation. En 1875, le célèbre inventeur français, Pierre-Louis Mouillard, a choisi l'Égypte pour ses fameux essais. En 1910, le meeting d'Héliopolis, organisé par le regretté Fouad I^{er}, a fourni aux premiers aviateurs, parmi lesquels Vedrines et Bonnier, un magnifique champ d'expériences; en 1933, le meeting d'Almaza, avec ses circuits et ses survols du désert, a permis aux techniciens d'obtenir plus d'une constatation utile, dont la science aéronautique a largement profité.

La guerre de 1939-1945 a fait ressortir l'importance capitale du territoire égyptien comme nœud aérien international. C'est au Caire, à Alexandrie, en Haute-Égypte, qu'atterrissaient pour se ravitailler les centaines d'avions venant d'Amérique et d'Angleterre et se dirigeant vers l'Afrique du Sud, l'U. R. S. S., les Indes ou l'Australie. C'est en Égypte qu'ont été construits et organisés, avec la rapidité qu'exigeaient les circonstances, d'immenses aérodromes britanniques ou américains. C'est sur le sol d'Égypte que les ateliers de réparation, les dépôts d'essence, ont été aménagés. Durant les deux dernières années de la guerre, l'Égypte a été la base où ont été préparés et d'où sont partis quelques-uns des coups les plus durs portés au potentiel de guerre de l'Axe.

Depuis la guerre, l'importance du rôle de l'Égypte comme base aérienne ou comme poste de relais n'a pas diminué; c'est là une des raisons qui expliquent les difficultés qu'éprouvent les Anglais à évacuer complètement un pays qui constitue l'un des principaux chaînons des routes aériennes mondiales, et qui est la seule voie directe entre l'Afrique et l'Asie, d'une part, et l'Europe, d'autre part.

C'est dire que le choix de l'Égypte pour y tenir les assises de la nouvelle Conférence de l'O. P. A. C. I. n'est pas dû au simple hasard, mais qu'il fut dicté par d'impérieuses raisons géographiques, stratégiques et commerciales.

L'Égypte est d'ailleurs, au point de vue aérien, le pays du Moyen-Orient qui a le premier compris combien il avait avantage à s'adapter au côté pratique de l'aviation civile. Ses avions, sous les couleurs de la *Misr Airwork*, relient aujourd'hui à sa capitale toutes les grandes villes de sa côte et de son *hinterland*, ainsi que celles de la Palestine, de la Syrie, du Liban, de Chypre, de l'Irak et de la Turquie. D'autres lignes sont envisagées qui, avec la collaboration de l'*Imperial Airways*, devront relier l'Égypte, d'un côté, à l'Europe et, de l'autre, à l'Extrême-Orient. A ces lignes s'ajoutent déjà celles des grandes compagnies américaines, françaises et hollandaises.

Le réseau aérien égyptien se développe donc de plus en plus, et plusieurs facteurs contribuent à ce que ce développement prenne bientôt une plus grande envergure. Le resserrement des relations entre l'Égypte et les pays arabes imposera une intensification toujours croissante du trafic aérien entre Le Caire et les autres capitales du Moyen-Orient. D'autre part, l'Égypte, devenue réellement indépendante, voudra se doter d'une aviation capable de défendre son territoire et de garantir son indépendance. Enfin, l'abondance des capitaux entraînera les financiers vers les entreprises nouvelles, et celle de la navigation aérienne peut en être la plus intéressante.

Pour toutes ces raisons, l'opinion publique égyptienne suit avec attention et sympathie les travaux de la Conférence et se félicitera de leur succès.

Répondant à Attia Pacha, le Dr Edward Warner, président de l'O. P. A. C. I., a souligné l'importance du Moyen-

Orient au point de vue de l'aéronautique commerciale, importance qui grandit de jour en jour et qui nécessite l'assimilation des méthodes du Moyen-Orient à celles des autres parties du monde. Il conclut en précisant que l'une des principales questions à résoudre était celle de la conversion du matériel et de l'organisation technique légués par la guerre et de leur adaptation aux besoins civils.

Le programme ainsi tracé laisse prévoir que les travaux seront de courte durée. Le Congrès s'est mis rapidement au travail, consacrant sa première réunion à préparer le recensement des moyens dont dispose le Moyen-Orient pour l'organisation et la réglementation de l'aviation. Les orateurs, au cours de cette première séance, ont formulé tour à tour d'intéressantes recommandations en vue d'adapter ces moyens aux exigences nouvelles de l'aéronautique, notamment dans les domaines suivants: contrôle de la circulation, installations terrestres, sécurité et météorologie. Ces recommandations seront sans doute adoptées sans difficulté, car l'ambiance qui règne à l'Héliopolis Palace est loin de ressembler à celle des Conférences internationales de Londres, de San-Francisco ou de Paris. Ici, la plupart des délégués arrivés entretenaient déjà des rapports d'estime et d'amitié. Ils se considèrent, non comme des concurrents ou des rivaux, mais comme des collaborateurs, car il se sont déjà trouvés côte à côte dans les Conférences préparatoires de Dublin, Paris, Washington et Montréal. Ils adaptent plutôt qu'ils ne créent et s'attachent surtout à examiner les modalités d'application. Leurs discussions ne sont pas empoisonnées par le facteur intérêt, susceptibilité ou soi-disant dignité nationale, car il n'est pas de domaine où la souveraineté des États puisse être moins en cause que celui de l'aviation civile, les frontières aériennes étant en effet plus factices que les autres, et les lois qui les défendent n'ayant pas la même rigidité que celles qui protègent les frontières terrestres. D'autre part, les accidents d'aviation sont encore trop nombreux pour que chacun des États intéressés ne s'efforce pas, par un contrôle et une réglementation adéquats, de les prévenir ou d'en diminuer le nombre. Dans ces conditions, le représentant de l'U. R. S. S., par exemple, sera en mesure de consentir à ses collègues une concession sur la réglementation ou sur le contrôle des aérodromes, sans que Moscou puisse se croire humiliée.

Le seul problème épineux, celui du balisage par radio, a été écarté du programme, car les représentants de l'O. P. A. C. I. doivent se retrouver à la fin du mois à Montréal, où les attendent des rapports détaillés sur l'application du balisage et sur les découvertes sensationnelles accomplies dans ce domaine grâce au radar.

Le congrès aérien du Caire s'intercale donc entre deux réunions à Montréal, comme il est probable que la Conférence du Travail, réunie récemment dans la grande ville canadienne, viendra bientôt poursuivre ses travaux dans la capitale de l'Égypte.

L'un des résultats de la dernière guerre se confirme ainsi avec éclat: Montréal et Le Caire ont pris place au premier rang des grandes villes internationales. Le Canada et l'Égypte ont acquis et acquièrent de plus en plus une importance qui peut devenir pour la paix un facteur que l'on ne saurait négliger.

Nous suivons ici avec intérêt et admiration l'immense effort déployé par les Canadiens pour assurer à leur pays, dans un ordre parfait et une sécurité morale inébranlable, une ère de progrès, de prospérité et de puissance. L'Égypte n'est encore qu'au début de la voie parcourue déjà avec tant de succès par le Canada. Puisse-t-elle s'inspirer toujours du magnifique exemple de labeur, d'honnêteté et de patriotisme que donne au monde la grande nation canadienne.

LES CANADIENS FRANÇAIS D'ESSEX ET DE KENT

F.-X. CHAUVIN

L'ORIGINE du groupement canadien-français de la péninsule d'Essex et de Kent remonte à la fondation de Détroit par Antoine de Lamothe-Cadillac en 1701. Deux cent quarante-cinq ans nous séparent donc du courageux geste de l'aventureux Gascon. L'idée de Cadillac d'établir un poste militaire et commercial à Détroit, la défense de son projet devant Louis XIV et sa cour, son voyage avec cent Français et cent Sauvages par l'Outaouais, de Montréal au Détroit, et les débuts de son commandement au fort Pontchartrain sont et resteront des faits inoubliables d'histoire. Si ces raisons de quitter Michillimackinac tiennent de la vanité et d'une ambition effrénée, il faut avouer qu'un poste au Détroit, situé au centre des Grands Lacs et dont la rivière du même nom était l'unique voie de communication avec les pays des Illinois, et de là avec la Louisiane par le Mississipi, entraînait dans les desseins de la politique coloniale française. Cadillac a pu laisser la réputation d'un hâbleur à l'allure hautaine et à l'esprit âpre et vindicatif; n'empêche que son nom est indélébilement inscrit dans notre histoire et que sa statue remplit des niches sur bien des façades d'édifices publics à Détroit, en Louisiane et ailleurs.

Trente-deux ans avant l'arrivée de Cadillac au Détroit, deux prêtres de Saint-Sulpice, MM. François Dollier de Casson et René Bréhan de Galinée, visitaient notre région. Quittant La Salle sur le lac Ontario, ils hivernent en 1669 sur la côte nord du lac Érié, et au printemps de 1670 remontent en canot la rivière du Détroit, dont Galinée, astronome et cartographe, nous a laissé une excellente carte, la première de notre territoire. La Collection historique Burton, de Détroit, en possède une copie. Leur intention était de fonder ici une mission, mais la perte de leur calice dans un accident de canot les en empêcha. Casson et Galinée furent les premiers Français à fouler notre sol.

Quant à la date de l'établissement des premiers colons sur la rive est de la rivière du Détroit, elle est assez difficile à établir. Il y a lieu de croire que ce fut dès l'aurore de la colonie. Ce n'est qu'un pur accident qui a fait décider Cadillac à s'établir du côté ouest de la rivière. Il avait le droit de concéder des terres des deux côtés, et s'il ne le fit point, ses successeurs s'en prévalurent certainement. Les colons ne furent pas lents à reconnaître les avantages que présentaient les terres du côté canadien pour l'égouttement, à cause de la douce et longue pente du terrain. Ces terres, comme le voulait la coutume sous le régime français, étaient en forme de rubans: deux arpents de largeur et à peu près un mille de longueur. Le colon faisait le défrichement ou la culture pendant le jour, mais retournait le soir en canot d'écorce à Détroit, pour y jouir de la sécurité du fort.

Vers 1745, toute la terre arable, à partir de la Petite Côte jusqu'au pied du lac Sainte-Claire, était occupée. Les colons appartenaient à l'église de Sainte-Anne, de Détroit, mais à peu près tous demeuraient du côté canadien. Ceci devait durer jusqu'à l'arrivée du P. de la Richardie, en 1748.

Le P. Armand de la Richardie, jésuite, était missionnaire des Hurons à Détroit depuis 1728. Ces Hurons venaient de Michillimackinac, de Sandusky, et ils étaient nombreux. Leur village était situé à l'est de notre grande avenue Woodward, près de l'avenue Munroe.

En 1721, le P. de Charlevoix, s. J., célèbre auteur de *Histoire et description de la Nouvelle-France*, passait au Détroit, en voyage d'étude. Jugeant que les Hurons n'y devaient pas rester sans missionnaire, il fit une recommandation à cet effet au supérieur des Jésuites à Québec. D'où la venue du P. de la Richardie. Le missionnaire s'établit aussitôt parmi ses ouailles rouges. En 1733, il avait réussi à bâtir une résidence, une chapelle et une salle commune. En 1738, la chicane s'éleva entre Hurons et Outaouais, et le Père crut bon de soustraire ses enfants sauvages aux tracasseries d'une tribu si guerrière. Il les transporta d'abord sur la Grosse Ile, à l'entrée du lac Érié, puis en 1742 sur l'île du Bois-Blanc (Bob-Lo) et de là, en 1748, à Sandwich, où il établit une mission qu'il nomma *l'Assomption de la Pointe de Montréal* de Détroit. Les Français aussi la fréquentaient. La liste de ceux qui y faisaient leurs pâques a été conservée.

Pendant quatre ans, avant le transfert de la mission huronne à Sandwich, le P. de la Richardie avait eu comme assistant le P. Pierre Potier, une des plus belles figures de l'Histoire de l'Église et de la race française dans notre région. Arrivé en 1744, il passa trente-sept années de sa vie dans la mission indienne de Détroit-Sandwich.

Le P. Potier continue l'œuvre du P. de la Richardie jusqu'à sa mort, arrivée en 1781, à la suite d'une chute où il se fractura le crâne sur les chenets du foyer. Sous son administration, la mission de l'Assomption fut érigée en paroisse relevant du diocèse de Québec, en 1767. Le P. Potier, qui avait la réputation d'un saint, fut inhumé dans son église, au milieu de ses sauvages.

Après sa mort, des prêtres séculiers desservent la paroisse jusqu'à l'arrivée de M. Jean-Baptiste Marchand, sulpicien, en 1799. Ce bon M. Marchand se dépensa pendant vingt-sept ans à l'Assomption. En 1803, il fonda les paroisses de Saint-Pierre sur la Tamise et de Saint-Jean-Baptiste d'Amherstburg desservies toutefois par le curé de l'Assomption ou par son vicaire. Saint-Pierre ne recevait la visite d'un prêtre que deux fois l'an. M. Marchand mourut le

16 avril 1825, vénéré de tous. Son vicaire, M. Joseph Crevier, lui succéda, et fut remplacé en 1831 par l'abbé Angus McDonnell, neveu de l'évêque de Kingston, qui resta jusqu'au retour des Jésuites, en 1843.

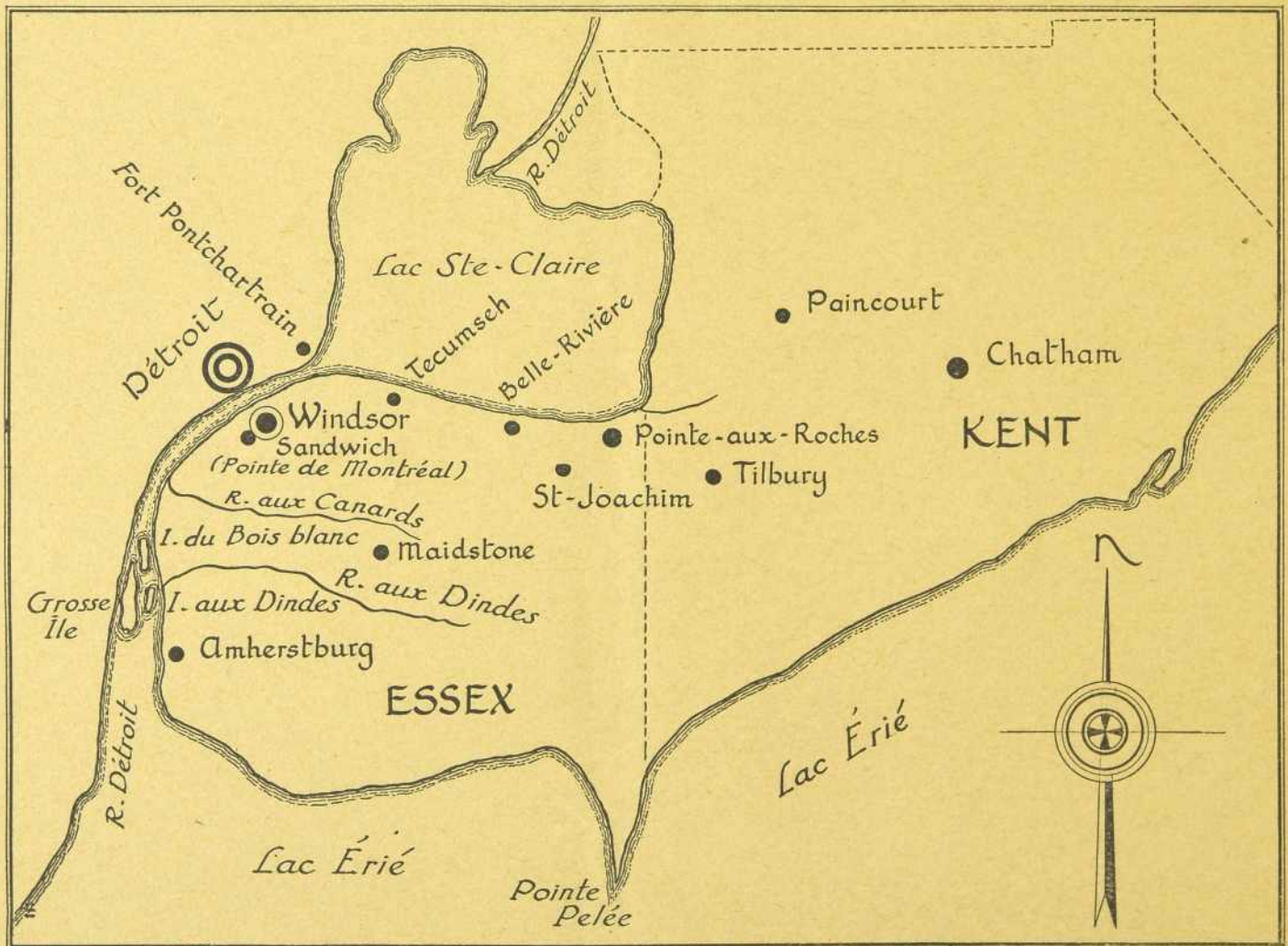
La population canadienne-française d'Essex et de Kent pouvait être alors de 2,800 à 3,000, échelonnée sur nos rives, d'Amherstburg à Chatham. Cette population, de 80% agricole, est encore à l'état pionnier ou à peu près: c'est dire pas riche. Artisane par nécessité, elle vit confortablement; gaie, sociale, hospitalière, charitable, elle conserve tous les traits de son caractère national. Elle connaît peu ce qui se passe dans le monde et ne s'en soucie guère. Privée de direction spirituelle, elle demeure quand même attachée à la religion et à ses pratiques; elle fait même des sacrifices, qu'on trouverait inouïs de nos jours, pour assister aux offices du dimanche. Elle est foncièrement bonne.

En 1843, la paroisse de l'Assomption s'étend sur 120 milles carrés, centrée à Sandwich, et compte une centaine de familles canadiennes-françaises. En aval se trouve la Petite-Côte, longeant la rivière du Détroit et traversée par deux petites rivières dont les noms, rivière aux Canards et rivière aux Dindes (ces noms survivent), attestent la langue des premiers habitants.

Au nord-est, Windsor, nouvellement érigé en village (1836), le Grand-Marais, la Pointe-à-la-Pêche, Tégumseh; plus loin, Belle-Rivière et Maidstone. « Voilà la paroisse », écrit à ses supérieurs le P. Pierre Point, S. J. — un autre qui mérite d'être inscrit au calendrier des apôtres et des bienfaiteurs — ; « et nous pouvons dire que c'est la partie la plus ancienne, la mieux cultivée, la plus sociale, et surtout la plus catholique du Haut-Canada, à tel point que Mgr Power dut opter pour son siège entre Toronto et Sandwich ».

Ce beau témoignage invite à examiner de près cette population canadienne qui, malgré son isolement, conserve les traits de mœurs, les us et coutumes des ancêtres. S'il convient de parler du *miracle canadien*, on en trouve une parcelle dans Essex et Kent.

Cette population de langue française venait, à l'origine, au temps de Cadillac et de ses successeurs immédiats, de la Normandie, de la Picardie, de la Champagne et du Poitou. A ces premiers apports vinrent s'ajouter avec les années des centaines d'émigrants du Québec, attirés par la réclame des amis, par la beauté du climat et par la disponibilité et la fertilité des terres. Sans s'écarter du vrai, l'on peut dire qu'aujourd'hui encore, après tant d'années, 75% de nos familles ont



des parents, cousins et cousines, dans ce qu'on persiste à appeler ici le Bas-Canada.

« Voilà mon troupeau », se disait le P. Point en soliloque, « et il est pur », sans mélange, du côté démographique, car les Canadiens français étaient compacts. Une ligne bien marquée séparait les groupes ethniques. Les cantons étaient ou canadiens-français et catholiques, ou anglo-canadiens et protestants. Plus tard, le P. Point écrira: « Le Canadien est encore français dans l'âme comme dans le sang, dans sa vie de famille comme dans sa vie religieuse. Plus heureux que son frère d'Europe, ses mœurs primitives n'ont pas été gâtées par l'esprit révolutionnaire du dernier siècle. Franchise, droiture, simplicité, docilité, gaieté, générosité, esprit religieux et chevaleresque: ces mots définissent bien le caractère canadien. »

Malgré toute l'importance de l'œuvre du P. Point et de ses collègues — surtout les PP. Choné, Jaffré et Nicolas Point, — le cadre de cet article ne permet pas de la détailler. Contentons-nous de dire que sans l'intervention de ces Pères, intervention opportune et providentielle, sans leur talent d'organisation, sans leur enthousiasme, il serait difficile de dire aujourd'hui ce qui serait advenu de notre groupe péninsulaire, fidèle à la foi et à la langue si l'on veut, mais trop isolé, noyé dans une mer anglaise et protestante — une mer toujours montante.

Résumons: au premier plan, le P. Point place la sauvegarde des enfants et des jeunes gens, selon les traditions de l'Institut. Par conséquent, les catéchismes, la première communion et la confirmation, avec imposante réception de l'évêque. Ensuite une régénération spirituelle pour tous. D'abord une grande retraite — on n'avait jamais entendu parler d'une retraite — une retraite en règle: sermons, exercices pieux qui amènent les fidèles aux confessions, prêches contre les mariages mixtes, établissement de confréries et de sociétés pieuses, distribution d'objets religieux: statues, livres et chapelets. Et cela dans tous les foyers de son immense paroisse. Puis c'est l'établissement de nouvelles églises: Saint-Alphonse de Windsor, Tégumseh, Belle-Rivière, Saint-François de Tilbury, Chatham. Partout un réveil sensationnel.

Ce n'est pas tout: cette campagne est poursuivie dans le domaine de l'éducation. Dans tous les coins surgissent des écoles — écoles françaises et catholiques en dépit de la loi — car les enfants pour les fréquenter ne manquent pas. Treize de ces nouveaux foyers d'*a b c* et de religion reçoivent une moyenne de quatre-vingts à cent élèves. Partout le mot d'ordre aux Canadiens est: *Sauvez l'avenir*.

Ces écoles étaient en flagrante contravention avec le système scolaire du Dr Ryerson en Ontario. L'on se demande, à cent ans de distance, quel talisman protégeait ce curé de Sandwich pour conserver aux écoles leur atmosphère religieuse et française? Le P. Point

nous répond lui-même: « C'était le régime de l'incohérence. Nous vivions d'exceptions. »

C'est bien cela. Le pays émergeait d'une crise politique qui avait secoué les autorités. Depuis trente ans, le peuple demandait des réformes: le gouvernement représentatif que la Constitution de 1791 accordait aux provinces du Bas et du Haut-Canada ne suffisait plus. Le système avait donné lieu à d'intolérables abus dans l'administration. Le peuple voulait dire son mot dans les affaires publiques et l'Assemblée législative élue voulait se faire écouter par les Conseils exécutif et législatif, pour mieux participer à l'administration. C'était la rude montée vers le gouvernement responsable.

La loi de l'Union, appliquée le 10 février 1841, contenait bien en germe le gouvernement responsable; restait à l'appliquer. Elle contenait aussi le principe de l'autonomie municipale, mais ce n'est qu'en 1849 qu'il est mis en pratique. Il en est de même de *l'égalité religieuse*; les écoles séparées ne sont reconnues qu'en 1850. Dans l'intervalle, c'est le « régime de l'incohérence ». En établissant des écoles françaises et catholiques, le P. Point pose un fait, que la loi confirmera plus tard; il exprime la volonté du peuple, et en 1850 cette volonté — des écoles confessionnelles — est inscrite dans la loi. Il faudra exprimer à la mémoire du P. Pierre Point un vœu de reconnaissance.

Ce père ne se limite pas à l'instruction primaire. Pour qu'une race atteigne la plénitude de son développement, elle doit posséder l'enseignement secondaire: couvent pour les filles, collège pour les garçons. Je ne dirai rien de ces deux fondations, par les Dames du Sacré-Cœur et les Jésuites. Qu'il me suffise de souligner que le collège de l'Assomption fut fondé par le P. Point pour le bien et les intérêts de la population canadienne-française de notre péninsule. Ses portes s'ouvriront le 10 février 1857, avec soixante externes et vingt-six pensionnaires. Il ne devait pas demeurer bien longtemps sous la direction de ses fondateurs. En septembre 1859, Mgr Pinsonneault, premier évêque de London, qui avait transporté son siège épiscopal à Sandwich, remercia les Jésuites — quitte à le regretter — et le collège passa éventuellement aux mains des Basiliens, ses occupants d'aujourd'hui.

Durant tout ce temps la population française augmentait assez rapidement, malgré des pertes sérieuses à certaines époques, par l'émigration aux États-Unis. En 1859, elle était de 9,000. Voici les chiffres des recensements:

1871.....	13,887
1881.....	17,051
1901.....	16,854
1911.....	20,791
1921.....	25,536
1931.....	29,134
1941.....	40,000 (appr.)

PERSPECTIVE D'AVENIR

Quel est l'avenir de ce groupement canadien français d'Essex et de Kent? Quel est l'avenir de ce petit peuple qui a donné à l'Église des prêtres nombreux et des missionnaires, à l'enseignement des Sœurs zélées et des instituteurs et institutrices bien entraînés, à la terre des fermiers industriels et progressifs, à la politique municipale, provinciale et fédérale des représentants distingués, mais qui, surtout, demeure rigoureusement fidèle à ses traditions — c'est-à-dire foncièrement canadien-français dans son tempérament, ses disciplines raciales et religieuses, son sens économique, ses goûts, ses rapports sociaux et sa manière de vivre en général?

D'abord, c'est un fait démographique établi dans le monde entier qu'un peuple d'agriculteurs, qui cultive lui-même sa terre et qui est groupé autour d'un centre spirituel, non seulement garde sa langue et sa foi, mais conserve sa cohésion et peut subsister indéfiniment. On peut le vérifier dans l'histoire du peuple acadien.

Pour bien voir en perspective le groupe d'Essex et de Kent, il faut se rappeler que plus de deux siècles d'histoire laissent leur empreinte sur la situation actuelle. Notre population est donc formée d'éléments de choix, — les seuls qui survivent aux épreuves et aux difficultés. La plupart de ces éléments ont conservé leur héritage, en ligne directe, sans modification sérieuse. Nos compatriotes des campagnes conservent leur caractère ethnique essentiel. Encadrés dans les paroisses, unis par leurs prêtres, préservés de toute assimilation par voie religieuse, ils ont lutté avec succès contre toute pression destinée à étouffer leur langue et leur personnalité. Le Règlement XVII a fait des trouées, il a causé des dommages; il n'a pas tué la volonté de vivre traditionnellement. Sans doute, nos enclaves sont toujours entourées par une population anglaise très nombreuse, agissante et formant un corps social qui étreint, mais cette étreinte n'a causé aucune saignée. Notre peuple garde ses terres; il les agrandit même, les enrichit, et consolide ses positions.

Le tableau diffère sensiblement dans les villes. Si la masse rurale est vigoureuse, restée pure, il n'en est pas de même à Windsor. La majeure partie de notre population urbaine est formée d'ouvriers de tous métiers attirés en ville par les hauts salaires de la grande industrie automobile et des industries connexes. A cette population s'ajoutent des éléments pourvus d'une certaine culture — pas nombreux — qui trouvent un emploi assez rémunérateur dans les bureaux et les maisons de commerce. Mentionnons aussi un certain nombre qui sont dans les affaires et qui réussissent.

On peut estimer la population d'origine française dans Windsor à 15 ou 16,000. Elle exerce une influence bienfaisante; mais les exigences de la vie économique, l'absence d'un collège classique français, et un peu la mode de « faire à Rome ce que font les Romains »

ont empêché la création d'œuvres intellectuelles telles qu'en lancerait une forte élite. Windsor possède des Canadiens français qui occupent des postes de distinction dans les carrières libérales et dans la politique — quelques-uns aussi dans le commerce et l'industrie —; mais de classe qui donne naissance à de grands mouvements patriotiques ou qui s'occupe, comme corps ou groupe, d'œuvres sociales ou économiques, il n'en existe pas.

La génération qui fréquentait les écoles sous le Règlement XVII peut bien encore parler français, mais ne le lit pas. Elle a un peu conscience de son héritage national et des legs du passé, mais sa mentalité est dépourvue de toute fierté. Elle est *dénationalisée*. C'est de ce groupe que sortent les mariages mixtes et les alliances avec les catholiques irlandais. Les enfants fréquentent les écoles anglaises. On ne comprend rien à la déformation culturelle — spirituelle même — qu'occasionne la perte de la langue maternelle, et qui compromet un avenir rempli des plus belles espérances.

Toutefois, il n'y a pas lieu de désespérer. Il faut plutôt envisager l'avenir avec confiance: notre groupement d'Essex et de Kent est et restera inassimilable. Les campagnes sont des forteresses et les 2,000 enfants des écoles bilingues de Windsor seront une force dans maints champs de l'activité humaine.

Sur quoi est fondé l'avenir d'un peuple? D'abord sur sa qualité strictement biologique. En second lieu, sur sa fécondité, qui est fondamentalement un problème moral. En troisième lieu, question de l'esprit, sur la culture intellectuelle; et enfin sur l'établissement et le maintien des moyens pratiques de favoriser le développement des vertus natives.

La vigueur physique. Nous ne pouvons dire que la génération d'aujourd'hui soit aussi vigoureuse que celle de la période pionnière de l'époque préindustrielle. Tout de même, l'on ne saurait affirmer que l'énergie corporelle de notre population a sensiblement baissé. Nos gens, sans être des géants, ne sont pas des nains ni des atrophiés. L'ère de la vie primitive est passée, tout comme celle des chantiers et des travaux qui ne pouvaient s'accomplir que par la force des bras et des muscles. Par contre, l'hygiène a fait d'immenses progrès, et ce que l'inaction enlève de vitalité physique, la science médicale et hygiénique le restaure. Dans les villes — chez nous du moins — le problème de la prolétarisation a disparu. A Windsor, tout le monde a de l'espace, du soleil et de l'air: les logements sont salubres. La santé de notre peuple — qui connaît les vitamines et l'alimentation rationnelle — est relativement bonne.

Le deuxième facteur qui détermine la survivance d'un peuple est sa fécondité. Notre race n'a pas subi de graves échecs dans la péninsule. De toutes les nationalités, la nôtre y reste la plus féconde. Les familles de six et sept enfants sont nombreuses, et celles de dix, douze et quatorze se rencontrent assez fréquemment.

Nos pères et nos mères n'ont pas abdiqué leur rôle. Donc, du côté de la prolifération, aucun danger. Les enfants ne sont ni des faibles ni des rachitiques. Les mères, mieux renseignées, ont la volonté de ne pas laisser miner la santé de leur progéniture par des maladies contrôlables. La tuberculose fait peu de ravages — quoique trop encore. Notre climat n'est pas des plus sains: nos hivers sont loin d'être secs; par contre, un soleil généreux compense.

Dans les campagnes, la qualité biologique de nos gars et de nos filles n'a pas souffert d'altération sensible. Les examens médicaux du service militaire obligatoire démontrent chez nos garçons un état qui n'est certainement pas alarmant. Nous sommes loin d'une dégénérescence générale.

Dans les villes, il se peut que la vie étouffante des ateliers ait fait des conquêtes sur la vigueur de certains employés; à tout prendre, il n'existe pas de problème. Bref, du côté de la fécondité et de la natalité, il y a peu à craindre.

Reste la question de la vigueur de l'esprit que j'aborde avec un peu d'hésitation. Quand je regarde la physiologie de notre peuple, je n'y vois rien qu'on puisse appeler faiblesse de caractère; et quand j'analyse les sacrifices consentis pour l'éducation, je ne vois guère de paresse intellectuelle. Tout de même, force est de constater que ce peuple n'a pas toujours suivi les voies de la grandeur.

Nous avons toujours eu notre place au soleil, mais nous avons rarement péché par amour-propre. Si nous avons montré de la ténacité dans l'accomplissement de nos tâches, nous n'avons pas toujours fait valoir la foi et l'énergie qui habitent dans nos âmes. Kipling avait du talent, sans être un génie. Ce qui l'a fait grand et aimé, c'est son habileté à entourer de beaux reflets l'âme de sa patrie. Nous, Canadiens français, nous avons une personnalité, mais nous n'avons pas réussi à mobiliser les forces qui sont en nous. Nous n'avons pas tenu allumé le flambeau que la Providence a placé dans nos mains.

Je voudrais suggérer un remède à ce mal. La vie que nous vivons sera canadienne-française ou elle ne sera pas. Nous cessons d'être nous-mêmes dès que nous nous écartons de la vie pour laquelle nous sommes marqués, marqués par la tradition, par le talent natif, par l'héritage collectif.

Prenons, par exemple, notre langue maternelle, la langue française. Nous ne trouvons nulle part ailleurs plus de noblesse, plus de subtilité et plus de raffinement; et cependant nous la massacrons tous les jours, à toutes les heures du jour. Ceci est vrai, non seulement de la classe pauvre, mais de la classe dite cultivée.

Je ne rêve pas, bien sûr, d'une collectivité regorgeant de vie intellectuelle; j'ai bien droit de demander qu'en certains lieux l'on s'efforce de faire des conquêtes personnelles en s'imprégnant un peu plus des classiques

français et des meilleurs écrivains contemporains. Personne ne peut absorber la forme et l'esprit français s'il ne fréquente les grands auteurs, pour découvrir la richesse de la langue, son équilibre, sa précision, sa noblesse et sa pureté. Une fois cette découverte faite, le langage sera moins vicié, le terme moins impropre, le vocabulaire moins pauvre, la phrase moins molle, et le discours moins désordonné. Alors ceux qui, moins fortunés, entreront dans l'intimité de ces maîtres, de ces lettrés, sentiront le besoin de la lecture et seront plus enclins à l'étude.

Je voudrais donc, chez nous, moins de vermine dans le langage. Pour cela il faut des bibliothèques, qui sont d'ailleurs l'extension naturelle de l'école. Il faudrait des bibliothèques paroissiales qui chauffent le goût de la lecture et qui poussent la diffusion des connaissances. Puis des bibliothèques mobiles, circulantes, car il faut porter la curiosité intellectuelle jusque dans les coins les plus reculés de nos campagnes. Je connais des esprits supérieurs qui sont complètement arrêtés par le manque de lecture. C'est malheureux!

Tâchons aussi de répandre la revue littéraire, car il faut éveiller la conscience littéraire de notre peuple, si nous voulons évoquer des idées neuves et soutenir notre esprit créateur. Notre peuple ne lit pas assez, il ne lit même plus. Je suggère donc l'organisation de programmes de lectures d'un an et plus, selon des plans bien arrêtés. Les lecteurs ne manqueront pas s'ils sont bien guidés. Ne laissons pas perdre des talents qui sont appelés à devenir des éléments de force dans notre vie collective.

Il y en aurait long à dire sur cette hygiène mentale pour notre peuple, tout notre peuple. Ce serait trop alourdir cet article. En terminant, permettez-moi de lancer à tous un avertissement: comme peuple, n'ayons pas peur d'analyser nos forces et nos faiblesses, mais ne nous laissons jamais saisir par un complexe d'infériorité. Un peuple digne n'a pas le droit de se rapetisser.

SEMAINES SOCIALES DU CANADA
XXIII^e Session — Saint-Hyacinthe
1946

La JEUNESSE

Compte rendu des Cours et Conférences

Prix: \$1.50;
\$1.65 franco.

Secrétariat des Semaines Sociales du Canada
ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE
1961, RUE RACHEL EST • MONTRÉAL

M. ÉTIENNE GILSON

Nous ne croyons pouvoir mieux faire, pour signaler l'élection de M. Gilson à l'Académie française, que de citer le Tablet, de Londres (2 novembre 1946):

L'ANNONCE de l'élection de M. Gilson à l'Académie apportera une joie et une satisfaction profondes non seulement à ses nombreux amis de France, mais aussi à un très grand nombre de personnes en Grande-Bretagne, en Irlande, au Canada et aux États-Unis. Depuis une génération, l'esprit et les écrits d'Étienne Gilson ont enrichi, en un cercle d'un rayon toujours grandissant, les étudiants de Strasbourg et de la Sorbonne, du Collège de France et de l'Institut pontifical d'Études médiévales de Toronto. Sa voix et son message ont été entendus à Rome, à Londres, à New-York, et dans les grands centres universitaires d'Angleterre, d'Écosse et des deux Amériques. Et toutes ces années de voyage ont vu une production incessante d'ouvrages de la meilleure qualité.

En appelant ce grand maître à l'Académie française, ses collègues honorent un grand savant et plus qu'un savant; un grand Français et plus qu'un Français; ils honorent, à l'applaudissement d'hommes et de femmes de plusieurs nations, la tradition universelle de la *philosophia perennis*, dont il est le représentant vivant et l'interprète excellent.

LA « GUERRE SAINTE » DU VATICAN

Cet éditorial d'America (16 novembre 1946) précise la position du Vatican devant le communisme international :

PERSONNE, parmi les gens sensés, ne peut imaginer que le Vatican veuille la guerre avec la Russie ou tout autre pays. L'Église catholique prie pour la paix, et la désire d'une façon intense. Et le Pape, chef visible de l'Église, la désire plus que tout autre.

Le Pape est convaincu que le peuple de Russie soupire après la paix, et il recevra avec bonheur toute indication, s'il s'en produit, qui montrera les intentions pacifiques du régime soviétique.

Le Pape, cependant, croit que le communisme pousse clairement à la guerre, non seulement entre peuples, mais entre groupes sociaux à l'intérieur des nations et qu'il s'efforce d'étouffer ou de détruire le seul fondement sur lequel une paix solide peut s'établir.

En un sens très différent, nous pouvons dire qu'il y a une « guerre sainte », et il est de suprême importance que sa nature et son objectif soient bien compris. C'est la guerre contre la doctrine et la propagande communistes, considérées comme ennemies de la paix.

Il est stupide de croire que la guerre ou l'argent pourront éliminer du monde le communisme. Les abus égoïstes qui se continuent dans notre société, pas plus que l'idéal américain de l'homme d'affaires, ne peuvent le détruire.

Tant que nous aurons des haines et des conflits de race, tant que notre système gouvernemental sera bloqué, tant que capital et travail seront divisés, nous ne pourrons pas faire intelligemment la guerre au communisme.

Comme le communisme, en ses racines les plus profondes, est un mal spirituel, né de désordres spirituels, les éléments les plus efficaces et les plus importants dans cette guerre doivent être la régénération spirituelle, la voix de Jésus-Christ parlant par son Église et entendue au milieu du monde indifférent d'aujourd'hui. Et cette voix doit parler le langage allant droit aux intelligences et aux cœurs de la multitude.

Telle est la vraie « guerre sainte » que le Souverain Pontife a déclarée. Et c'est une guerre à laquelle doivent participer tous ceux qui honorent Dieu et leur pays.

A V E C O U S A N S C O M M E N T A I R E S

LA GUERRE ET L'ÉDUCATION

DANS LES LABORATOIRES des États-Unis où l'on inventait et perfectionnait les engins de guerre, on découvrit bientôt la supériorité sur le pur technicien du savant formé selon des disciplines générales. C'est cette expérience, riche de conséquences pour l'avenir de l'éducation en Amérique, que commente avec force le président du *Department of Engineering Sciences and Applied Physics* de l'Université Harvard, M. Frederick V. Hunt, dans un article de *Think* d'octobre 1946, intitulé *A New Venture in Education*. La technique, dit M. Hunt, naît de la science appliquée, et il ne peut y avoir de science appliquée sérieuse si l'on ne construit pas sur la « science » tout court. Toute éducation ne prépare pas également bien à former un ingénieur. Les esprits qui s'adaptent le plus rapidement aux problèmes nouveaux que pose le progrès de la science sont ceux qui ont reçu une formation générale dans les sciences physiques et mathématiques. C'est pourquoi l'Université Harvard a établi un nouveau programme pour l'éducation des ingénieurs. La spécialisation prématurée y est évitée. « Les étudiants qui se consacrent aux études où l'insistance est mise sur les fondements de la science pourrout, au début, se trouver dans une situation désavantageuse vis-à-vis du diplômé dont la formation générale a été écourtée pour qu'il pût se mettre au courant de la plus récente pratique industrielle. Mais, si l'expérience des laboratoires de guerre peut être considérée comme un guide sûr, il est certain que le contact avec la pratique industrielle qualifiera promptement

LES DROITS FONDAMENTAUX DE L'HOMME

L'ÉPISCOPAT AMÉRICAIN a publié, le 16 novembre, une importante déclaration, qui va au point central qui divise la Russie de l'Occident.

« A moins, déclare-t-il, que ceux qui portent la responsabilité de diriger le monde ne viennent à un accord fondamental sur ce qu'est l'homme, il n'existe aucun moyen pour sortir de la confusion et du conflit qui ferme la route vers une paix réelle. Les heurts sur les questions de frontières, de sécurité nationale, de protection des minorités, de libre mouvement du commerce, de libre accès aux matières premières, de désarmement progressif, et le contrôle de la bombe atomique, pour importants qu'ils soient, prennent un second rang devant le besoin d'unité pour la protection de l'homme dans la jouissance des droits naturels que Dieu lui a donnés. »

Les évêques américains déclarent même que « la lutte des petits États pour leurs droits indiscutables, et la rivalité des grandes nations dans un concours de puissance, seraient susceptibles d'un compromis supportable, fût-il dur, si le sort de l'homme, comme homme, n'était pas en suspens. »

Ils précisent ensuite les cas les plus flagrants où ces droits sont violés. On a fait des concessions là où il ne pouvait y avoir de compromis. Le résultat, c'est qu'une quinzaine de pays, dont la Pologne, ne jouissent d'aucune liberté. « Pendant la guerre, continuent-ils, notre cri de combat était la défense des libertés naturelles contre le totalitarisme nazi et fasciste. L'après-guerre a révélé un totalitarisme soviétique non moins agressif contre ces libertés dans les pays qu'il a occupés. Il persécute le citoyen qui ose affirmer ses droits naturels. »

le jeune ingénieur jouissant d'une formation scientifique générale et le placera d'emblée à la tête dans son domaine. »

Ces constatations conduisent les Américains plus loin encore: à la nécessité d'une formation générale, non seulement scientifique, mais tout simplement humaine, c'est-à-dire aux « humanités ». Voici comment M. Hunt développe cette seconde idée: « Un second caractère du nouveau programme de génie offert par Harvard n'est pas moins important que l'attention portée à la formation scientifique générale: la part plus large faite à l'éducation générale. La récente intervention des spécialistes en énergie atomique auprès des milieux politiques de Washington devrait convaincre les éducateurs que l'ingénieur et celui qui fait de la science appliquée ont besoin d'une formation qui leur permette de faire face intelligemment aux problèmes sociologiques que pose le progrès technique... La conception qu'on s'est faite jusqu'à présent de la formation de l'ingénieur ne fournit pas en réalité de substitut adéquat à l'enrichissement vital pour l'humanité que donnent l'étude et la lecture humanistes. »

Ces réflexions d'un grand éducateur, qui reflètent les nécessités imposées aux programmes américains par le progrès de la science et de la technique elle-même, nous apportent un nouveau motif d'espoir pour l'avenir des Canadiens français dans un monde où les techniques scientifique et industrielle joueront un rôle de plus en plus grand: les Canadiens français possèdent les formules fondamentales de l'éducation humaine et humaniste qui répondent le mieux aux exigences d'une civilisation scientifique et industrielle.

Les évêques attirent aussi l'attention sur trois problèmes qui découlent du même mal: le traitement des prisonniers de guerre, les personnes déplacées et les migrations forcées.

Strictement, le droit international n'oblige pas les vainqueurs à rapatrier les prisonniers de guerre avant la conclusion de la paix. Les évêques estiment cependant, qu'à cause de la longueur des négociations et du retard des traités, l'attitude des États-Unis en faveur du rapatriement rapide est digne d'éloge; ils dénoncent l'emploi des prisonniers comme esclaves pour l'exécution de travaux forcés dans des pays étrangers, et affirment que c'est une obligation stricte des vainqueurs de traiter ces prisonniers — au nombre d'environ 7,000,000 — comme les Alliés désiraient que leurs propres soldats prisonniers fussent traités par l'ennemi.

Le problème des personnes déplacées se pose parce que ces gens ne veulent pas rentrer dans leurs pays, qui sont tombés sous le joug soviétique. Les garder dans des camps n'est pas une solution, et les rapatrier de force est inadmissible; il faudrait corriger la vraie cause. Les évêques insistent pour que les malheureux ne soient pas rapatriés de force, et ils dénoncent comme « tragique » la décision prise par un comité de l'O. N. U. de rapatrier dans leurs pays d'origine les enfants réfugiés.

Puis les évêques recommandent que les secours soient continués pour soulager autant que possible les misères causées par la guerre, et que l'on trouve un moyen de maintenir des organismes officiels à cette fin. Ils terminent en rappelant la doctrine catholique sur la solidarité et la fraternité humaines dans la Rédemption.

EN YOUGOSLAVIE

Le Droit d'Ottawa (18 novembre) cite un témoignage de première main sur la persécution religieuse en ce pays:

M. BOGDAN RADISTA, journaliste yougoslave, qui vient de démissionner comme correspondant en chef de la presse étrangère au ministère de l'Information du régime Tito, est arrivé aux États-Unis désenchanté par ses expériences d'un régime soi-disant démocratique.

« Quand j'ai quitté la Yougoslavie le printemps dernier, écrit-il, j'étais convaincu qu'une lutte intense s'engagerait bientôt entre l'Église catholique et le communisme. J'ai dit à mes amis américains à Rome, et plus tard ici, que j'étais certain que Mgr Stépinac serait le principal objet de la persécution religieuse, et que je ne serais pas surpris si Tito lui intentait un procès dans lequel il essaierait de le faire passer comme « traître au peuple », et comme un « réactionnaire » qu'il faudrait éliminer de la vie publique. »

« Après l'avènement au pouvoir du maréchal Tito, Mgr Stépinac devint de plus en plus populaire auprès des Croates, qui voyaient en lui la seule force capable de les guider et de les prémunir contre les violences du nouveau régime. C'est ainsi que le régime communiste, qui cherchait à asservir le peuple à tous les points de vue, se vit confronté par la puissance de l'Église qui refuse toujours d'abandonner ses droits dans le domaine moral et spirituel. »

LE PAPE ET LA TERRE

S'adressant aux cultivateurs italiens réunis en Congrès à Rome, le 16 novembre, Sa Sainteté le pape Pie XII leur a adressé les conseils suivants. Après les avoir mis en garde contre « le faux attrait des villes », le Pape attire l'attention sur les injustices qui peuvent être commises sur la terre et au moyen de la terre, lorsque celle-ci n'est plus entre des mains honnêtes.

CETTE TERRE, qui est souvent abandonnée par les cultivateurs attirés vers les villes, est alors asservie par le capital, qui en use, non pour l'exploiter en vue de ce qu'elle pourrait donner, mais pour satisfaire ses calculs âpres et mesquins.

Cette terre ainsi aux mains des capitalistes ne produit plus, mais elle est livrée à la spéculation, tandis que le peuple souffre de la faim et que les travailleurs agricoles sont poussés à la ruine. Cela ne dépend pas de l'institution de la propriété privée, parce que là aussi où l'État s'arroge les droits des producteurs et des travailleurs, l'intérêt dans l'industrie prédomine toujours, et le véritable cultivateur souffre encore plus. Le cultivateur représente également la plus saine institution de la propriété privée, parce que, vu son contact direct avec la nature, il répond aux intentions premières de Dieu pour l'humanité.

Résistez à la tentation d'exploiter les pauvres. Vous devez être des cultivateurs soigneux du sol que vous possédez et qui doit être utilisé et non exploité pour des fins de spéculation. Par conséquent, soyez honnêtes et ne soyez pas d'avidés profiteurs du peuple. Pour en arriver là, il faut une grande fermeté de principes, jointe à de l'énergie et à de la volonté pour résister à la tentation diabolique de gains faciles. Vous ne devez pas spéculer, d'une façon ignoble, sur les besoins, au lieu de vivre une existence honnête à la sueur de votre front.

N'envoyez pas vos enfants trop tôt aux travaux des champs, en négligeant de les envoyer à l'école et de les instruire dans la foi catholique. Cette instruction est de la plus extrême nécessité.

Au fil du mois

Moralité Il y a pire que l'immoralité publique: c'est l'indifférence des bons, de la police et des autorités devant cette épidémie. Les plaintes et rapports contre les mauvais cafés, *grills*, restaurants et boîtes de nuit qui pourrissent les jeunes, se multiplient, parviennent en haut lieu et n'obtiennent pas de suite, de poursuites ni de fermeture. C'est à se demander quel mystérieux pouvoir s'exerce derrière le trône, le banc ou la sûreté, particulièrement à Montréal. Des rapports circonstanciés, envoyés à qui de droit par de braves gens pourtant pas scrupuleux, prêts au serment, décrivent en termes assez verts les cabarets borgnes et sombres où les racoleuses vont chercher leurs victimes, provoquer les rixes et s'enivrer de bière à \$0.60 et \$1 la bouteille. Pas question ici des « barbotés » où se perd l'argent, mais des *trous*, licenciés ou non, licenciés à fond, où se perdent aussi l'honneur, la santé, la dignité humaine. Ces mauvais lieux sont connus, tolérés, protégés, en perpétuelle violation des lois de tenue et de fermeture des cafés. Faut-il admettre l'existence de souscriptions à diverses caisses pour acheter la protection, la démission, la trahison des responsables, à tous les degrés?... Pour une ville catholique, c'est beaucoup trop Chicago. Pour une ville qui manque de logements, c'est en gaspiller des centaines. Pour une ville qui engouffre la jeunesse de toute la province, c'est un massacre organisé. La croix lumineuse du mont Royal devra pourtant regarder mieux que ça.

Les journalistes C'est la saison où les études s'en donnent, études en classe ou en congrès, études pour l'avenir ou pour le présent à mieux vivre. Signalons quatre sortes de séances.

Nos journalistes ont voulu se connaître: ils sont venus causer en commun. Ils connaissent leur pouvoir, leurs responsabilités, leur rôle; ils ont souci de leur dignité; ils veulent s'ériger en association professionnelle. Rien n'est trop beau pour ces maîtres du post-scolaire, ces professeurs de milliers, de millions de lecteurs qui les croient sur parole: « J'ai lu ça dans le journal... », dont les 100,000 conversations et pensées sont orientées, matin et soir, par leur feuille préférée. Les Juifs et les communistes, qui savent le pouvoir de l'imprimé, tâchent de glisser des porte-voix, des porte-plume dans les grands journaux et agences de presse. Souhaitons que notre éducation des adultes, par les journaux, recrute d'excellents maîtres, bien formés, bien dirigés, bien protégés contre les mauvais courants, bien lancés dans les bons. Il y a telle chose que l'apostolat de la presse.

Les patrons L'Association professionnelle des Industriels a réuni quelques centaines de nos meilleurs patrons à son deuxième congrès. Puisque, selon le P. Bouvier, « patrons et ouvriers doivent être francs partenaires dans le grand jeu, sous peine de voir l'industrie, le capital et le travail mourir debout, de la brûlure invisible de la lutte des classes », mère des grèves et du chômage, il est important qu'au moins l'usine catholique ait une âme, et qu'elle prospère sous un climat de justice et de charité. L'employé ne gagne d'argent que si l'employeur en gagne. Par ailleurs, il travaille mieux dans la bonne humeur que dans la méfiance boudeuse. Chefs et subalternes, également catholiques, également guidés par la doctrine sociale de l'Église, doivent être faits pour se parler, pour s'entendre, ou bien il faut désespérer du monde.

Ce fut beau de voir tant de nos industriels discuter, non seulement leurs intérêts d'affaires, mais les problèmes sociaux connexes à leurs affaires: syndicalisme, atmosphère, bonne entente... Plusieurs chefs ouvriers étaient présents, dont l'un

figurait au programme pour exposer le point de vue ouvrier dans la convention collective. Très bien! Au moment où Québec s'industrialise à haute dose, et où ça va mal chez les matérialistes qui n'admettent pas Dieu au travail de la semaine, il est réconfortant d'espérer, de voir déjà des réalisations spiritualistes dans le travail le plus matérialisant qui soit, celui de l'usine.

L'U. C. C. L'Union catholique des cultivateurs, qui compte 36,300 membres, a fait à Québec son inventaire annuel des progrès et des difficultés. Elle grandit toujours; sa Mutuelle-Vie prend une ampleur prometteuse; son journal aussi, qui fait étudier ses membres et qui déborde en Acadie, en Ontario, dans l'Ouest. Elle « se mêle de ses affaires », donc, cette année, de l'industrie laitière, qui danse sur un volcan. Il faudra agir sur Ottawa, dont les fonctionnaires trop centralisateurs et trop peu versés dans notre agriculture « ont pris une autorité que nous ne connaissons pas avant, jusqu'à contrôler presque toutes nos actions », dit M. le président Marion.

Comme le plus beau produit de la campagne est la famille, le P. Poulin, S. J., en a traité de façon vigoureuse et pratique: la terre est la gardienne du nombre et de la moralité; il faut multiplier les fermes pour établir, pour multiplier notre meilleure force. Or, on ne s'en occupe qu'au ralenti; on ne recrute guère les surplus des vieilles paroisses; les jeunes attendent, ne voient rien venir, partent ici et là jusqu'à Vancouver, ou bien s'entassent à Montréal, déjà chômeurs. Nos 90,000 garçons ruraux de vingt à trente ans, seront perdus si l'on n'en établit que 300 par année: ils n'attendront pas trois cents ans! Que les machines facilitent le défrichement, que le colon soit vite cultivateur, et il y en aura; on refuse la misère, non la terre.

La colonisation Cette prévoyance obligatoire nous amène au congrès de Boucherville, où des bonnes volontés, sans autre mandat que leur vouloir de sauver la jeunesse du sol en multipliant le nombre des fermes par le nombre des fils, ont étudié trois jours le moyen de faire la besogne que les divers gouvernements font à la manqué depuis soixante ans. Nulle question de partisanerie, mais de plan social et national, d'utilisation d'une belle armée de jeunesse, que la France ne nous envoya pas jadis, puis qui nous échappa dans l'émigration aux États-Unis, mais qui nous reste aujourd'hui, que nous devons établir ailleurs qu'aux villes gangrenées, mangeuses d'hommes. Le Pape vient d'y insister chaleureusement: s'il voyait nos espaces vides... Avec l'immigration qui menace, il faut tirer le meilleur parti possible, dans tous nos groupes, du beau million de jeunes de quinze à trente ans, surtout des 200,000 fils de la terre et de la mer, qui seront notre force ou notre remords selon que nous leur ferons construire de la vie ou que nous les laisserons se détruire dans l'abandon. Les délégués venus de partout, de Charlottetown et d'Edmonton, sont travaillés de la même responsabilité morale et nationale; mais nos groupes n'ont pas tous l'avantage d'être maîtres chez eux, de disposer du sol, de la propagande et des budgets comme Québec. L'Acadie fera de son mieux pour garder ses beaux surplus en créant des paroisses. Le Nord-Ontario et l'Ouest font appel aux jeunes Québécois friands d'aventure et privés de sol chez nous; ces renforts soutiendront les groupes éloignés, à condition de partir en bandes et de faire bloc pour obtenir école, église et organismes nationaux.

Trois grandes pages de réclame inattendue, hyperbolique et doucement bâillonnante — *silencing*, en anglais — ont chanté dans les journaux français de Montréal les phénomènes de notre colonisation depuis dix ans. Lecteurs et congressistes n'ont pas tous été convaincus: il y a tant à faire

chez nous. On a fait quelque chose, oui, pas tout le possible, surtout pas l'impossible, qu'on doit absolument faire quand il s'agit de la vie d'un peuple, en paix aussi bien qu'en guerre. Rien de fait tant qu'il en reste 95% à faire: c'est la condition de toute victoire.

Sale propagande Si Québec néglige de se faire une propagande de bon sens, d'autres s'en chargent dans le mauvais sens, et comment! Voici que les remuants Témoins de Jéhovah publient à Toronto et distribuent dans toutes les provinces *La haine ardente du Québec pour Dieu, pour Christ, et pour la liberté est un sujet de honte pour tout le Canada. Premier tirage: 1,000,000 Anglais, 500,000 Français, 75,000 Ukrainien.* Merci mille fois! Excusez du peu! Nous sommes accusés de « lapider des disciples de Christ, d'endommager leur propriété, de haïr l'Écriture sainte, de conspirer...: Québec a une réputation désagréable pour l'isolationisme, le fascisme et l'anti-sémitisme. Elle la conserve odieusement... »

Les très mêlés Témoins, éblouis de lumière, semeurs de nihilisme et de chicane, prédisant la fin du monde à tout moment et le combat de l'Armageddon où seuls ils s'en tireront, nient l'immortalité de l'âme et damnent catholiques, protestants et Juifs, voient le diable partout, nous appliquent de travers des textes de bible qu'ils ne comprennent pas, offrent à tous une bouillabaisse d'erreurs contradictoires, injurieuses et communisantes, puis sont surpris qu'on les empêche de jeter leurs microbes de porte en porte. Ce qui dépasse tout, c'est cet empoisonnant feuillet de haine à quatre pages, qui se termine en prosopopée: « Québec, les témoins de Jéhovah racontent par tout le Canada la honte que vous avez apportée sur la nation par vos mauvaises actions! Ce feuillet publié en Anglais, en Français et en Ukrainien répand votre culpabilité dans la nation. Vous prétendez servir Dieu; vous prétendez être pour la liberté... que vous écrasez par des tactiques de la gestapo... Les yeux du Canada sont sur vous, Québec. »

Comme la vraie Sainte Écriture prescrit de voir à notre réputation, — *Curam habe de bono nomine*, — il faudra y voir.

Une réussite québécoise

LE CRÉDIT AGRICOLE

Rodolphe LAPLANTE

EN 1936, à la session d'urgence, le gouvernement Duplessis créa le Crédit agricole et lui vota \$10,000,000. La loi prévoyait des prêts à 2½% d'intérêt, remboursables en trente-neuf ans et demi. Là-dessus les demandes affluèrent.

D'où venaient-elles? De cultivateurs aux abois sous l'empire de la loi du *concordat* et obligés de rembourser intégralement leurs créanciers dans un délai maximum de cinq ans; de cultivateurs aux prises avec leurs créanciers, ou assujettis à des rémérés, ou signataires de billets échus, ou riches de fils à établir, même dans les vieilles paroisses: telles étaient les catégories de requérants, pressés d'emprunter.

FNVERGURE FINANCIÈRE

Les administrateurs de l'Office, M. Eugène Poirier, président, spécialiste des Caisses populaires, M. Éloi Saint-Germain, cultivateur de grande classe, régisseur de l'Office, et M. J. C. Horan, aussi cultivateur, comprirent vite que les dix millions ne suffiraient pas et, à la session de 1937, on porta le crédit à prêter à quinze millions de dollars, en attendant de l'élever à vingt-sept millions, puis à trente-cinq millions. En 1940, la loi fut modifiée: l'on devait prêter pour une période de vingt-cinq ans, à 3% d'intérêt à partir de mars 1941.

En 1946, la Législature revint au prêt selon annuités de 4%. Avec les crédits supplémentaires votés de 1940 à 1944, elle portait à cinquante-cinq millions le grand total des subsides votés au Crédit agricole. Cette somme mise à la disposition des cultivateurs, vers la fin de décembre de cette année, aura été entièrement prêtée!

L'Office du Crédit agricole du Québec a reçu, depuis son inauguration, 43,143 demandes, chiffres du 31 décembre 1945. De ce nombre, 22,181 emprunteurs ont

obtenu des prêts; 12,561 demandes ont été annulées; 7,700 ont été refusées et 701 étaient encore à l'étude.

L'Office avait consenti à cette date des prêts pour \$39,827,790, selon annuités de 4%, à 17,493 requérants, et 4,674 emprunteurs avaient obtenu un prêt selon annuités de 5.714%, soit pour une période de vingt-cinq ans, à 3% d'intérêt, pour un montant de \$10,155,225.

NOMBRE DE PRÊTS

Année	Annuités de 4%	Annuités de 5.714%
1937	5,598	—
1938	5,393	—
1940	2,218	—
1941	568	1,840
1942	—	530
1943	—	533
1944	—	934
1945	—	837

Tous ces prêts, y compris 14 en seconde hypothèque, formaient alors un grand total de \$49,997,615, sur lequel l'Office paya les hypothèques en cours, les taxes municipales échues et les créances chirographaires.

Sommes payées d'avance par les emprunteurs en plus de leurs versements réguliers

1937	Aucune	1942	\$ 908,311.17
1938	\$ 73,945.79	1943	1,463,917.02
1939	123,564.84	1944	1,708,383.38
1940	250,957.90	1945	1,823,033.96
1941	440,118.89	1946 (au 31 août)	1,226,495.31

Au 18 octobre 1946, 2,605 prêts selon annuités de 4% et 433 selon annuités de 5.714% avaient été entièrement remboursés.

Les emprunteurs de l'Office devaient remettre, depuis le début de l'Office, une somme de \$5,345,383.09 en amortissement. Ils ont payé ce montant avec, en plus, \$8,204,938.27. Une somme totale de \$13,550,321.36 allait donc, au 31 août 1946, en diminution d'emprunts.

Pour nous en tenir aux chiffres de décembre 1945, écrivons que depuis 1937, 2,288 emprunteurs ont payé leur prêt par anticipation. L'Office ne détenait aucune terre. Seulement deux terres étaient vendues en 1945, et l'Office n'avait subi aucune perte. *Depuis le début, les pertes subies se totalisent à \$511.88.*

AU MANITOBA ET EN ONTARIO

Nous savons qu'il y eut un crédit agricole au Manitoba, mais qu'il est en liquidation depuis 1931. Nous avons essayé sans succès d'obtenir le chiffre des pertes. Le gouvernement fermier de l'Ontario instaura aussi un crédit agricole provincial. Ce dernier organisme avait, au 31 décembre 1945, 11,619 prêts en cours, pour un montant de \$23,436,000, y compris le capital et l'intérêt échu dans certains cas.

En vertu du *Farm Loan Adjustment* (loi établie en 1943 pour s'occuper des emprunteurs en défaut), 402 demandes de cultivateurs en défaut furent soumises au gouvernement ontarien. Les tribunaux se sont prononcés sur 323 cas: 288 requérants ont obtenu des réductions de dettes et 35 une consolidation de leurs dettes. Les autres demandes ont été ou retirées ou rejetées, ou elles doivent être entendues par la Cour.

Les réductions de dettes suivantes furent consenties:

Sur le capital.....	\$109,686.00
Sur l'intérêt.....	133,000.00
Sur les taxes.....	2,126.00
<hr/>	
Soit une réduction globale de.....	\$244,812.00

Le total des réductions accordées en vertu de la loi fédérale du concordat, au 31 décembre 1945, fut de \$1,183,757.

Nous sommes bien loin du chiffre des pertes subies par l'Office du crédit agricole du Québec.

ADMINISTRATION. — QUÉBEC ET OTTAWA

Au cours de l'année 1945, les frais d'administration de l'Office se sont élevés à \$189,770.98, soit 0.425 de 1% du montant des prêts en cours, tandis que les frais d'administration de la Commission du Prêt agricole canadien (rapport au 31 mars 1945) ont été de \$277,791.27 pour l'exercice financier écoulé, soit 1.1% de la valeur de l'actif administré.

On sait qu'en 1931 la province de Québec, dans le but d'abaisser le taux de l'intérêt exigé par le Prêt agricole canadien, avait décidé d'en payer elle-même une part. C'est ainsi que la province, en 1942, a dû fournir une somme de \$188,790.63; de \$189,573.83 en 1943; de \$181,422.01 en 1944; de \$170,212.43 en 1945 et enfin de \$158,307.77 en 1946.

Toute comparaison est odieuse, mais afin d'établir auprès de ceux qui l'ignorent pourquoi l'on a créé un prêt agricole provincial, il faut rappeler qu'il y eut toujours, entre ce dernier et l'organisme fédéral, différence essentielle de conception du rôle à jouer par le prêteur. Dans un cas, on s'en tenait strictement à la

garantie offerte, au pouvoir de remboursement bien établi, indépendamment de la valeur morale du requérant. A l'Office du crédit agricole, on tenait évidemment compte du gage offert en nantissement du prêt requis, mais les cas de familles nombreuses avaient préséance, et les dirigeants de l'Office se sont toujours rappelés que l'agriculture demeure chez nous, dans un grand nombre de cas, un mode de vie et non une exploitation financière, et qu'un cultivateur père de famille fera des efforts inouïs pour ne pas être dépossédé de son bien. L'Office du crédit agricole a été établi selon le critère du service à rendre. La Commission du prêt agricole canadien a été évidemment très utile et a rendu d'immenses services, mais cette commission opérait en tenant compte du strict prix de revient. La Commission accuse même un bénéfice de \$265,188.23 pour l'exercice terminé au 31 mars 1945, et un bénéfice de \$281,785 pour l'exercice précédent. Rien d'étonnant, si l'on considère à quelles conditions l'État fédéral peut aujourd'hui emprunter.

La province de Québec, d'autre part, a prêté, par son organisme, à 2½% et à 3% d'intérêt, ce qui était évidemment un taux inférieur à ses emprunts courants. Il ne pouvait donc en résulter nul profit d'administration.

CARACTÈRE DES PRÊTS CONSENTIS

Sur les 22,181 prêts consentis, 1,831 furent mis à la disposition des cultivateurs sous l'empire de la loi du concordat, ce qui représentait une somme de \$4,948,602. On prêta aux fils de cultivateurs \$6,533,000, et 2,729 établissements s'ensuivirent. Voilà pour les prêts à 4%; il faut ajouter 2,145 prêts de même nature, mais selon annuités à 5.714%.

Pour un montant de \$15,124,050, l'Office, selon l'un ou l'autre mode, a donc permis l'établissement de 4,874 cultivateurs. On comprendra que les prêts les plus urgents furent tout d'abord ceux destinés aux cultivateurs sous l'empire de la loi du concordat; et tous ceux, au nombre de 15,471, qui empruntèrent, le firent pour consolider leurs dettes. Ceux qui empruntèrent de l'Office et payèrent ainsi leurs créanciers comptant, bénéficièrent d'une réduction globale de \$4,004,438.

Les bâtisses de ces emprunteurs sont assurées, tant dans les compagnies commerciales que dans les mutuelles. L'Office détient \$35,242,000 de polices dans les mutuelles et \$12,698,000 dans les compagnies.

En 1945, 65% des prêts accordés le furent pour des établissements de fils, proportion qui s'accroît vraisemblablement en 1946.

Le but premier de la loi était de stabiliser le cultivateur au sol, en sauvant du désastre financier ceux qui, en raison du bas prix des produits agricoles et de lourdes charges financières, étaient acculés à l'abandon de leurs terres. Il faut donc y voir beaucoup plus que la conversion d'une créance à 5% ou 6% d'intérêt en une autre à 2½% ou 3%.

L'Office a toujours donné préséance aux familles nombreuses et, pour les fils à établir, à ceux qui ne pouvaient pas être établis par le père. Si l'on note le cas typique de la paroisse de Saint-Marcel de Richelieu, où, dans un seul rang, on voit onze fermes dont les maisons fermées sont rouvertes, et si l'on ajoute que ce cas s'est répété en maints points de la province, on assiste à une consolidation des paroisses, on corrige, dans une certaine mesure, la tendance aux trop grands domaines, qui peuvent comporter des avantages pour les exploitants individuellement, mais plutôt des inconvénients pour les paroisses, pour notre groupe ethnique, etc. Jusque-là, bien entendu, la superficie en culture n'augmente pas du fait de l'obtention d'un prêt, mais si en chaque paroisse (et il y en a au moins 1,500 dans la province) deux maisons et souvent davantage sont rouvertes, il s'ensuit autant de familles de plus qui participent à la vie paroissiale, à la vie économique du territoire et au bien de la région.

Économie de stabilisation au sol, avons-nous écrit. Économie d'établissement de fils, devons-nous ajouter, d'allègement des charges fixes des cultivateurs, par l'abaissement du taux d'intérêt. Facteur de sécurité pour le cultivateur qui n'a plus à s'occuper de l'hypothèque grevant sa terre: l'amortissement y pourvoit. Cependant, le cultivateur peut remettre le capital en tout temps.

REMBOURSEMENTS ANTICIPÉS

Les cultivateurs ont répondu eux-mêmes à l'objection de ceux qui déclaraient que des prêts à vingt-cinq ans constituaient une trop longue période, et des prêts à trente-neuf ans et demi bien davantage: ils ont tenu à raccourcir cette période quand c'était possible.

Nos cultivateurs, comme ceux de partout en Amérique, ont vu leurs revenus accrus, et c'est évidemment l'une des raisons de leur ponctualité à payer, mais ce n'est pas la seule.

N'oublions pas qu'en 1937 l'Office réglait d'abord les cas d'emprunteurs aux abois.

En 1938, 1939 et même 1940, le prix des produits agricoles était bas, et cependant les emprunteurs de l'Office ont payé régulièrement leurs dus. A compter de 1941, ils ont remboursé d'avance, à une allure accentuée, et 1946 établira un chiffre record: d'où il est facile et véridique d'affirmer que nos cultivateurs se sont décerné un brevet d'honnêteté qui se compare avec avantage à tout ce qui s'est vu ailleurs. Nous n'avons pas connu ces grèves sur le tas, où les cultivateurs-emprunteurs, dont les échéances tombaient le même jour, décidaient de ne pas rembourser l'État prêteur; au contraire, même aux années de mévente des produits, les emprunteurs ont prouvé qu'ils méritaient la confiance mise en eux par les dirigeants. Le résultat obtenu dément certaines prévisions pessimistes, même dans les hautes sphères de banque, affirmant que Québec tentait

une aventure dangereuse, et que les pertes (on énonçait des chiffres) seraient fabuleuses.

Le Crédit agricole ne prétendait pas tout régler; il y avait, il y a encore un problème de crédit pour nos gens, partout où la Caisse populaire n'est pas encore entrée dans le crédit à long terme. L'État provincial a fait confiance aux cultivateurs, et ceux-ci ont hautement répondu à cette confiance et prouvé leur honnêteté foncière, leur souci de laisser à leurs enfants un bien grevé le moins possible, leur désir de rendre promptement les sommes empruntées.

L'ÉTABLISSEMENT DES FILS DE CULTIVATEURS

Quand on parle de la désaffection de la terre, il ne faut pas perdre de vue le nombre des fils à établir au pays de Québec et le crédit qui manque à certains pères pour établir plusieurs fils. Il se pose donc que l'aire agricole doit s'agrandir si l'on veut canaliser les sources bouillonnantes de vie de la jeunesse. On voit bien cet attachement à la terre et les avantages qu'offre le Crédit agricole quand, par exemple, une terre doit être vendue par suite de la mort d'un fils unique, ou du chef sans descendant. Des dizaines d'acquéreurs s'offrent pour continuer l'exploitation de la ferme hypothéquée à l'Office du crédit agricole.

Le quotient démographique agricole du Québec a sans cesse diminué depuis la Confédération. L'Office du Crédit agricole prétend, pour sa part, s'être employé à répondre à l'idéal de ses promoteurs. Et au moment où on doute des qualités de nos gens, où on médite d'eux, il est bon de souligner ce qu'un organisme d'État, administré avec humanité, intelligence et largeur de vues, a donné en résultats pratiques sans éprouver les pertes subies ailleurs. Après avoir stabilisé les cultivateurs sur leur terre, l'Office accentue son programme d'établissement des fils. En résumé, à ceux qui contestent l'à-propos de certaines législations québécoises quand il y en a d'identiques ressortissant au fédéral, rappelons ce que coûte l'administration annuelle de l'Office du crédit agricole. Tenons compte de la différence des taux d'intérêt exigés par l'un et l'autre organisme, de la contribution de Québec pour réduire le taux payé par ses emprunteurs à la Commission du prêt agricole canadien. On se rendra compte que, même si la province a dû perdre un certain montant pour avoir emprunté plus cher qu'elle ne prêtait, il en est résulté un immense bienfait pour l'agriculture.

L'Office a consenti des prêts pour \$55,000,000, quand la Commission du prêt agricole canadien, selon son rapport au 31 mars 1945, n'a en cours, dans Québec, que \$14,174,654 de prêts.

CONCLUSION

Voilà ce qu'a pu faire notre province en prenant en main son problème dans un domaine spécifique. Cela pour répondre à ceux qui croient ou affirment que

la législation fédérale doit toujours prendre le pas sur la législation sociale de la province et qui allègent que le coût de tels services sociaux est trop onéreux pour une Législature.

Cet exposé prouve à l'évidence que notre province est allée plus loin dans le domaine du prêt agricole que n'importe quelle autre province canadienne, car, en somme, l'Office a prêté, dans le Québec, autant que l'organisme fédéral dans tout le pays, soit \$52,148,698.

Personne ne doute aujourd'hui que le Crédit agricole n'ait répondu à un besoin. Tout le monde sait qu'il a été, et dans son administration et dans l'octroi de ses prêts, généreux et prudent; que ses administrateurs de

tout temps ne se sont pas laissés aller, en regard de l'octroi du prêt ou du recouvrement, à des considérations partisans, et qu'ils ont toujours préconisé et appliqué le principe cher aux Caisses populaires du « prêt à la personne », du prêt d'honneur, du prêt où joue l'élément confiance, sans se départir pour autant des lois immuables du crédit.

L'ultime conclusion à tirer, c'est que, même si l'Office n'eût tenu compte que du facteur garantie et du facteur remboursement, il eût pu subir des pertes énormes. Nous voulons mettre en relief le sens de l'honneur, l'esprit d'honnêteté, la haute conscience de nos cultivateurs. Cet article veut leur être un hommage.

FEUILLETON DES SPECTACLES

Roger DUHAMEL

DE TOUTES LES ENTREPRISES de rapprochement intellectuel, il n'en est pas peut-être qui soit plus fructueuse que les festivals de cinéma. Il est alors loisible aux critiques et aux producteurs, aux metteurs en scène et aux directeurs, voire même à certains acteurs d'élite, de se rendre compte de ce qui se fait dans d'autres pays et de faire le point. Il se crée ainsi une saine émulation entre des studios où l'on travaille d'une façon entièrement différente, où les conceptions demeurent irréductibles les unes aux autres. Il y a là un bénéfice certain à confronter des expériences diverses — on sait de reste l'impression profonde qu'ont provoquée à Paris les recherches d'Orson Welles dans *Citizen Kane* — et l'on empêche le cinéma de tomber dans l'ornière des poncifs et des redites. S'il est admis qu'il constitue une forme d'expression propre, un langage artistique autonome, il lui est indispensable de se renouveler sans cesse, sans emprunter à d'autres arts des moyens qui ne sont pas les siens.

On s'inquiète actuellement — et à juste titre, semble-t-il — des emprunts fréquents du cinéma à la littérature. Serait-ce qu'il devient de plus en plus difficile de trouver des écrivains capables d'écrire directement pour l'écran? Il y a là un manque d'originalité et une tendance inquiétante à la facilité: un chef-d'œuvre littéraire n'est pas un chef-d'œuvre cinématographique (et l'inverse est souvent vrai). L'adaptation de *l'Idiot* de Dostoïevski a profondément déçu les admirateurs du romancier russe; voici que l'on a mis en chantier *la Chartreuse de Parme* et *le Grand Meaulnes*. *La Symphonie pastorale* de Gide connaît une certaine vogue auprès du public cultivé, c'est entendu, mais on s'accorde à constater que l'œuvre elle-même y est pour peu de chose, que ce succès relève plus expressément des dons cinématographiques de Jean Delannoy, de Pierre Bost et de Jean Aurenche et du talent d'interprète presque génial de Michèle Morgan, convenablement secondée, dans le rôle ingrat et complexe du pasteur protestant, par un acteur expérimenté comme Pierre Blanchar.

Après le théâtre, c'est donc la littérature qui est devenue la matière première par excellence du cinéma. Avant la guerre, on se contentait de filmer des pièces à succès; Pagnol a bâti sa réputation sur ce procédé somme toute fort simple. Aujourd'hui, l'on en est rendu à la période de l'adaptation des romans et des nouvelles qui ont déjà conquis les faveurs du public; la caméra fouaille, souvent maladroitement, dans les pages des chefs-d'œuvre (ou ce que l'on estime tel),

pour en extraire des images saisissantes. Le résultat le plus fréquent, c'est qu'on obtient des illustrations plaisantes à regarder qui nous permettent d'évoquer tel livre que nous avons aimé, mais qui n'ajoutent rien au cinéma lui-même, qui ne lui permettent pas de s'élever à la hauteur d'un art affranchi de toute servitude.

Le Festival international de Cannes a permis, pour la première fois depuis les fameuses Biennales de Venise où des préoccupations politiques venaient compliquer la tâche de décerner la coupe Mussolini, de se rendre compte de l'état actuel du cinéma dans les différents pays qui y consacrent beaucoup de leur argent et de leurs talents. Quant à nous, il n'y a à vrai dire que la production américaine et française que nous puissions nous flatter de connaître; parfois, il nous arrive de voir projeter un film étranger, le plus souvent britannique, mais ce n'est pas suffisant pour fonder une appréciation équitable.

Deux conclusions à tirer du Festival et qui intéressent particulièrement les cinéphiles de notre province: l'indigence du cinéma d'Hollywood et les réussites remarquables du cinéma français, en dépit de ce que nous pourrions penser, alors que les films importés des studios parisiens et projetés ici nous laissent volontiers une morne impression de médiocrité. Si les magnats américains entendent reprendre le terrain perdu, ils auront fort à faire. Par manque d'originalité ou par un souci trop évident du succès populaire, immédiat et rémunérateur, ils se sont laissés sérieusement distancer sur la piste internationale. De leurs envois à Cannes, on retient surtout *The Lost Weekend*, de Billy Wilder, qui a valu à Ray Milland le Grand Prix international de l'interprétation masculine, tout comme Michèle Morgan s'est assurée le prix correspondant de l'interprétation féminine pour sa composition de Gertrude dans *la Symphonie pastorale*. On se souvient que Milland a traduit à l'écran, avec un étonnant relief et une acuité psychologique admirable, le drame surnois de l'ivrogne tenaillé par son vice. L'Anglais Hitchcock a animé le mélodrame de *Notorious* du jeu intelligent et sûr de Cary Grant et d'Ingrid Bergman. C'est encore cette belle actrice un peu froide qui, cette fois, s'associe avec Charles Boyer dans *Gaslight*, où une atmosphère lourde d'angoisse nous séduit plus qu'une anecdote vulgaire et sans résonance. Ces trois films américains, malgré leurs limites, représentaient convenablement les États-Unis à Cannes, mais on en avait ajouté trois autres, et quels films: *Gilda*, une confiserie sud-américaine qui permet à Rita Hayworth

de secouer sa tumultueuse et luxuriante chevelure fauve; *Anna and the King of Siam*, fantaisie orientale sans aucune conséquence; et *Rhapsody in Blue*, une biographie agréable et inoffensive de Georges Gershwin. Somme toute, un bagage assez mince.

Quant aux envois français, il est impossible de se former une opinion... de première vue, puisque ces films n'ont pas encore été projetés sur nos écrans. Force nous est de nous fier plus ou moins aux commentateurs des publications françaises. *La Symphonie pastorale*, film protestant d'atmosphère gidiennne, — « Je ne suis qu'un petit garçon qui s'amuse, doublé d'un pasteur protestant qui l'ennuie », a écrit Gide dans son *Journal*, — a retenu l'attention des spécialistes. Un peu plus ancien, *Bataille du rail* a déjà connu la consécration populaire. Parmi les films plus récents et présentés à Cannes, il y a *Patrie*, où Louis Daquin s'est inspiré de l'œuvre de Victorien Sardou, *le Père Tranquille*, film de résistance, sujet souvent galvaudé mais ici renouvelé par la personnalité du réalisateur René Clément et l'interprétation de Noël-Noël, *Un revenant*, une œuvre de Christian-Jaque et Henri Jeanson, mettant en vedette Louis Jouvet et Gaby Morlay, et enfin une saisissante composition de Jean Cocteau, *la Belle et la Bête*, qu'on nous dit d'un mérite certain, où la fantaisie du poète s'est donné libre cours.

De Jean Cocteau également, un cinéma montréalais a donné ces temps-ci une œuvre très attachante, *l'Éternel*

Retour, dirigé par Jean Delannoy, qui compte aujourd'hui, avec les René Clair et les Jean Renoir, les Marc Allegret et les Marcel Carné, les Bresson, les Couzot, les Becker et les Rouquier, parmi les maîtres du cinéma français. Cocteau a eu l'idée ingénieuse de rajeunir la belle légende de *Tristan et Iseult* que nous avons appris à aimer dans l'élégante adaptation de Joseph Bédier. Tous les éléments essentiels du drame sont scrupuleusement conservés; jusqu'au nom de l'oncle, Marc. Tout cela se passe dans une île de pêcheurs et dans un château isolé. Tristan est un jeune homme vigoureux et sportif, Iseult la blonde est une jeune femme d'un charme un peu hiératique et qui affectionne trop assidûment les poses empruntées à la statuaire, Marc est un sympathique châtelain de province. Outre la splendeur du texte de Cocteau et le découpage extrêmement habile et neuf, en certains endroits, on retient les noms de deux nouvelles vedettes, Madeleine Sologne, une personnalité cinématographique très accusée chez qui la justesse et la réserve se substituent au feu intérieur, et Jean Marais, gaillard sain et bien découpé, dont on avait déjà souligné l'excellent travail dans *Amour sans espoir*, film présenté environ le même temps.

Conclusion? Le cinéma américain, malgré ses ressources considérables, tourne en rond, incapable de retrouver l'esprit inventif et la ferveur de ses origines, tandis que le cinéma français, plus démuné, trouve dans les moyens pauvres un stimulant qui se traduit par des œuvres solides, à l'aube d'une renaissance que nous appelons de tous nos vœux.

HORIZON INTERNATIONAL

LE PAPE REBÂTIT LE MONDE

Joseph-H. LEDIT, S. J.

DURANT L'ANNÉE qui va finir, on pouvait distinguer trois buts principaux dans les nombreux discours du Souverain Pontife: 1° rendre l'Église présente dans la vie publique; 2° alléger les conséquences de la guerre; 3° développer la vie intérieure de l'Église et son rayonnement à l'extérieur. Parfois, ces trois buts revinrent dans le même discours; tel fut le cas lors de l'allocution au Consistoire et du discours du 1^{er} juin.

1. *La présence chrétienne dans la vie publique.* — Dans tous les pays où l'Union soviétique ne domine pas, le régime démocratique existe ou a été rétabli. La chose publique est devenue la préoccupation de tout le monde; les catholiques ne peuvent se dérober à leurs devoirs de citoyens. Dans la plupart des pays d'Europe, il y a une vive poussée de communisme. Devant cette menace à la civilisation chrétienne, le Pape demande aux catholiques d'entrer dans l'arène et de défendre les droits de la liberté. D'ordinaire, il ne dénonce pas les partis adverses, sauf, tout au plus, sous les qualificatifs généraux de « matérialiste », d'« athée », d'« opposés à la religion ». Il demande à ses enfants de prendre leurs responsabilités.

Dès le début de l'année, il écrivit au cardinal Faulhaber pour l'encourager à rétablir la presse catholique et les écoles catholiques. Quant aux syndicats catholiques, on pourra tolérer pour quelque temps encore, à cause des ci constances extraordinaires, le syndicat unique. Cela n'est pas sans entraîner un risque grave pour la foi des ouvriers.

Un sympathique pèlerinage conduisit au Vatican, à la fin de janvier ou au début de février, les ouvriers et patrons de l'usine hydro-électrique de Rome, alors qu'ils étaient à la veille de négocier un contrat collectif. Le Pape leur parla de la paix sociale et de la présence de l'Église dans le monde

du travail: « Le collectivisme (il évita, semble-t-il, de nommer le communisme), s'il était imposé, ne ferait que changer la position du problème; il liquiderait la lutte entre le travail et le capital privé pour mettre à sa place la lutte entre le travail et le capitalisme d'État. La distinction entre patrons et ouvriers suppose une unité supérieure de tous ceux qui collaborent à la production. Cette unité devrait être à la base de l'ordre social à venir. »

Ainsi, ouvriers et patrons catholiques doivent apporter la présence de leur foi dans la plus grave controverse de l'après-guerre: celle qui met aux prises d'une part le collectivisme et la lutte des classes, et d'autre part la charité chrétienne qui comporte la coopération des classes. Nous retrouvons cette note dans la *Lettre sur la nationalisation de l'industrie* adressée à la Semaine sociale de Strasbourg. Le Pape donne à la production industrielle une doctrine et des hommes pour appliquer cette doctrine.

Le syndicat catholique n'a pas encore été rétabli en Italie. Dans le syndicat unique, les catholiques ont organisé leurs ACLI. Ces associations de travailleurs catholiques italiens eurent leur congrès en septembre. Nous traduisons de *l'Osservatore Romano* le texte complet du discours que leur adressa le Pape (omettant seulement les paroles de bienvenue et la bénédiction finale):

Soyez fidèles à Dieu. Dans ces temps sombres de décadence spirituelle et morale, vous devez en tout premier lieu vous prosterner chaque jour dans l'humilité et la prière devant votre Créateur et Seigneur tout-puissant, et remplir consciencieusement votre devoir religieux. Ayez le courage, non seulement de refuser votre adhésion et votre collaboration à ceux qui méprisent les lois de Dieu, les bons principes et la dignité humaine. Vous verrez comment la fidélité envers Dieu vous fera francs dans le progrès, sans peur

devant le danger, immobiles sous la menace, courageux dans la souffrance, invincibles dans la lutte pour défendre la justice, intrépides à ne pas vous laisser prendre, dans la vie publique et privée, aux appâts, aux astuces, aux courants qu'un catholique de foi solide ne peut accepter. Vous pouvez et devez être le levain qui pénètre les masses laborieuses pour les transformer par la pensée et la vertu chrétiennes.

Soyez fidèles à l'Église. Elle ne trompe pas et ne déçoit pas l'attente du peuple. N'est-ce pas vrai pour la terrible période à peine close de la dernière guerre mondiale, et pour cette période tourmentée de l'après-guerre? Combien de faussetés n'a-t-on pas répandues, et ne répand-on pas encore, contre l'Église et le Pape, surtout parmi les ouvriers? Maintenant que l'on publie de plus en plus ce qui s'est passé depuis sept ans, ces révélations n'ont-elles pas été le démenti le plus formel aux calomnies monstrueuses contre la Papauté? N'ont-elles pas démontré que ce Siège apostolique a toujours maintenu une ligne de conduite constante, cohérente, rectiligne? Cette conduite du Saint-Siège a comme caractéristiques six buts, six objets auxquels elle a tendu de toutes ses forces: empêcher la guerre; abrégier la guerre; éloigner la guerre des nations qui, comme l'Italie, en étaient au commencement restées indemnes; sauver les personnes des massacres et des souffrances; les villes de la destruction; remédier aux conséquences désastreuses de l'affreux conflit par la contribution la plus élevée des secours de charité, par-dessus toutes les haines et les divisions; promouvoir et élever les conditions matérielles et spirituelles du peuple ouvrier.

Non, l'Église ne trompe pas l'attente du peuple. Elle a proclamé et répandu son message social, non pour en retirer des avantages éphémères, mais pour remplir le commandement du Christ, en regardant, loin en avant, à l'intérêt de tous les peuples. Le passé a justifié le programme social de l'Église, et l'avenir donnera un nouveau témoignage à la vérité et à l'équité sur lequel il repose solidement.

Soyez fidèles à la patrie. En cette heure critique, l'Italie est comme un bateau secoué par la tempête. Affaiblie dans son économie, blessée dans sa chair vivante, elle est encore fière des trésors inappréciables qu'elle n'a pas encore perdus et qu'elle défend avec une indomptable énergie. Dans un tel moment, une chose est nécessaire: que chacun fasse son devoir, et que tous, en s'entraïdant, fassent cause commune. Unissez-vous, chers fils et filles, contre tout ce qui est vilain égoïsme, bouleversement de l'ordre public, violence et révolte, propagande de haine. Votre patrie a besoin de la collaboration de quiconque est bon, honnête, de bonne volonté, capable, quel que soit l'horizon politique d'où ils viennent. Elle a besoin d'un travail infatigable né de l'abnégation, la patience, la ténacité et la constance. Voilà ce que l'Italie attend de vous, et que vous devez être fiers, comme citoyens probes et catholiques exemplaires, de donner à votre pays.

Il y eut des élections constituantes en Italie au mois de juin. Dès le commencement du carême, le Pape commença à y préparer les fidèles. Il ne dit pas pour quel parti il fallait voter; l'Église ne fait pas de politique électorale. Il réunit au Vatican, suivant la coutume annuelle, les curés de Rome et les prédicateurs et leur demanda d'éclairer le peuple sur les points suivants:

1° L'Église a le droit et le devoir d'enseigner la religion chrétienne. L'objet de son enseignement est tout ce qui a trait à la foi et aux mœurs.

2° L'exercice du droit de vote est un acte de grave responsabilité, surtout s'il s'agit d'élire ceux qui donneront une Constitution à la nation, et feront ses lois, surtout les lois qui ont trait, par exemple, «à la sanctification des jours d'obligation, le mariage, la vie de famille, l'école, les lois qui imprimeront sa marche à la vie sociale suivant la justice et l'équité».

3° L'article 32 du Concordat exige que l'Église ne fasse pas de politique. L'Église veillera à ce qu'il soit observé. Cela ne veut pas dire que l'Église renonce à instruire les fidèles sur les questions de foi et de mœurs. Elle ne peut permettre que l'État juge de façon unilatérale les prêtres qu'il soupçonnera ou accusera d'avoir fait de la politique électorale.

4° Le prêtre n'est pas un fonctionnaire public auquel l'État a le droit de dicter sa conduite, même en matière de

politique. Il a des devoirs qui ne relèvent pas de l'État, mais de l'Église.

L'Église catholique ne permettra jamais qu'on l'enferme dans les quatre murs du temple. Séparer la religion de la vie, l'Église du monde, est contraire à la conception chrétienne, à la conception catholique.

Ces phrases lapidaires se graveront dans les consciences. Le vieux libéralisme donnait tous les pouvoirs à l'État, reléguait les catholiques à la sacristie, se vantait d'incarner le progrès. Rarement on aura vu une faillite aussi écrasante. L'État tout-puissant a sombré dans le totalitarisme. Les véritables adversaires du totalitarisme ont été les chrétiens que les camps de concentration ne domptèrent pas. Au cours de la guerre, les plus anticléricaux firent appel à l'Église pour remuer les masses de ses fidèles. Il est impossible, désormais, d'enfermer les prêtres «dans les quatre coins du sanctuaire», les fidèles dans les salles paroissiales ou les soubassements d'église. Partout, sur les tribunes électorales, dans les assemblées législatives, dans les conseils des ministres, on trouvera des catholiques qui se réclameront de leur liberté pour faire valoir les droits de la conscience humaine. C'est un raz de marée qu'il est impossible d'enrayer. Les grands magazines américains ont été stupéfaits de la vitalité manifestée par les catholiques du parti démocrate populaire en Italie, du M. R. P. français, des divers groupements démocratiques d'Allemagne. Ils eurent la joie de constater qu'ils constituaient la barrière la plus brillante à la sombre poussée communiste.

Certains anticléricaux italiens s'offensèrent de la parole du Pape. Les journalistes moscovites parlèrent d'influence indue. Tout cela était vieux jeu. Le Pape développa sa doctrine de façon encore plus retentissante dans son discours du premier juin. L'Église ne prend pas la direction de mouvements politiques. Elle affirme paisiblement que des citoyens catholiques ne peuvent, en conscience, voter pour des hommes qui détruisent les organisations chrétiennes. Aux catholiques qui se consacrent à l'action sociale, à l'action politique, d'être le levain qui soulèvera la pâte païenne.

Cette préoccupation de former des catholiques actifs partout où ils se trouvent réapparaît dans presque tous les discours du Pape au cours de cette année. Aux jeunes d'Action catholique, le 24 avril, il donna un programme complet. D'abord, soulager la détresse matérielle par la charité. C'est un des plus gros problèmes qui existent en Italie, dans le monde. Ensuite, il leur demanda d'éclairer leurs compatriotes sur leurs devoirs civiques; — on était en pleine période électorale! Enfin, il leur recommanda de lutter pour la restauration d'une vie chrétienne. Il eut une phrase qui réveillera bien des consciences: «Jamais, après qu'un peuple a apostasié, on ne vit de retour complet; il se forme d'excellentes élites; la masse reste déchristianisée.» Il réprouva la corruption qui s'installe au foyer, l'envahissement du divorce, l'école athée, la littérature pornographique, les mauvais spectacles. Le Pape est le premier ouvrier qui rebâtit un monde qui s'écroule. Il est partout, encourage tous ceux qui mettent la main à l'œuvre, gourmande les indolents, flétrit les démolisseurs. Sa présence se fait sentir dans tous les domaines de la vie publique.

Aux journalistes qui accourent de divers pays, il rappelle l'obligation de dire la vérité, de défendre la liberté, de lutter contre la haine et la discorde, de se faire les ouvriers de la charité; — à des journalistes noirs venus des États-Unis, il fit une homélie sur la fraternité humaine. Aux jeunes filles qui remplirent la basilique de Saint-Pierre, un beau jour de mai, il recommanda d'être pieuses, d'être pures, et de vivre une vie pleinement chrétienne. A tous il prêcha le dévouement, le bon exemple, le désintéressement, l'action apostolique. A plusieurs reprises, il parla à des groupes de catéchistes. Il se

servit de Radio-Vatican pour envoyer un message au Congrès de la Doctrine chrétienne de Barcelone (avril), au Congrès de la Doctrine chrétienne de Boston (octobre). Si les catholiques doivent vivre en conformité avec leur foi, il faut qu'ils la connaissent. Le Pape pousse tant qu'il peut à l'enseignement du catéchisme. C'est le grand remède aux maux dont souffre le monde, déclara-t-il aux congressistes de Barcelone. Le père au foyer, le maître ou la maîtresse à l'école, le prêtre du haut de la chaire et tout partout doivent pétrir les âmes de la doctrine chrétienne. Il félicita les Espagnols pour leur législation scolaire.

2. *La lutte contre la misère.* — Une des plus horribles caractéristiques de notre monde trop paganisé, c'est la facilité avec laquelle on prend son parti de la misère d'autrui. On la tient à distance, et on tâche d'empêcher son désespoir de troubler notre placidité. Plus que tout autre, le Pape tâche de nous faire toucher du doigt, voir de nos yeux, ce qui se passe dans les pays dévastés. Il est en contact direct avec la famine. Ses prêtres et ses évêques partagent la lente agonie des multitudes. Il a des paroles évangéliques pour nous la décrire.

Le 6 janvier, jour où l'on distribue leurs étrennes (*la befana* !) aux enfants de Rome, le Pape adressa au monde son encyclique *Quemadmodum* sur l'aide à apporter aux enfants qui mouraient de faim. Il demanda aux évêques de faire prêcher dans toutes les églises sur la misère des pays dévastés, de faire prier, de faire des quêtes, d'intéresser surtout les enfants des pays plus fortunés à la compassion et à la charité. Nous avons décrit dans RELATIONS (mai 1946) le prodigieux effort de charité qui remua jusqu'aux entrailles la population catholique des États-Unis. Au Canada, les « quêtes pour le Pape », les « quêtes pour les enfants d'Europe » eurent une popularité inouïe. On vécut alors d'inoubliables moments d'enthousiasme chrétien.

Moins d'un mois après l'encyclique, 50,000 enfants envahirent la basilique du Prince des Apôtres, au Vatican. C'était leur réponse reconnaissante au Souverain Pontife qui descendit parmi eux, et leur fit la plus touchante homélie sur la nécessité de grandir en bons chrétiens. Après son discours aux enfants, le Pape ajouta quelques mots en anglais pour remercier les dirigeants des organisations de secours qui se trouvaient là.

Tout ce qu'on avait fait, c'était une goutte d'eau jetée dans le gouffre. La « faim apocalyptique » prenait de telles proportions que le Pape y revint dans un grand discours, au début d'avril. Il insista, cette fois, sur la nécessité de s'organiser. De fait, le manque d'organisation est la vraie raison pour laquelle de nombreuses personnes, *prêtes à aider, ne collaborent pas*. Combien de fois, déjà, nous avons dû refuser des dons parce qu'il n'y avait pas l'organisation nécessaire pour les transmettre à ceux qui en avaient besoin.

Le Pape lui-même a mis sur pied une œuvre gigantesque, mais qui ne suffit pas elle-même à la tâche. Il recommande les mesures qui, sans causer trop d'inconvénients, sont susceptibles de produire de bons résultats:

Du fond de Notre cœur déchiré par une extrême angoisse, Nous lançons un urgent appel à la conscience du monde, au sens de responsabilité des dirigeants de la vie économique et politique, à l'esprit de sympathie et de charité mutuelle des peuples, à tous ceux qui ont des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, à tous ceux qui sont capables de surmonter les préjugés, imposer le silence à la rancœur née de la guerre, et de disposer leur âme et leur cœur dans la bonté à écouter la voix de la fraternité humaine.

C'est ainsi que commençait le discours radiophonique du 4 avril. Trop peu de postes émetteurs, hélas, retransmirent le message du Pape.

Devant ce danger commun, il n'y a plus de place pour la vengeance ou les représailles, pour les ambitions de puissance et d'empire, plus de désir d'isolement, ou de privilèges pour les vainqueurs.

Cela, l'Amérique du Nord le comprend très bien.

Dans la grandiose offensive contre la faim, les *Etats-Unis* se sont généreusement mis en tête. Ils ont mis au service de cette cause sacrée leur gigantesque puissance de production; ils ont redoublé leurs efforts pour augmenter les excédents de vivres destinés à l'exportation. Le *Canada*, nous le savons, dirige sa générosité traditionnelle vers le même objectif. De son côté, la *Grande-Bretagne*, avec sa prévoyance opportune, a convoqué dans sa capitale une conférence internationale pour discuter les problèmes de l'alimentation et, en même temps, elle a maintenu les restrictions militaires dans le rationnement de nombreux aliments.

Le Pape sait combien le rationnement est impopulaire. Néanmoins, ne voilà-t-il pas qu'il se met à en demander l'extension à de nombreux pays qui ne souffrirent pas de la guerre:

Un léger rationnement, à peine sensible, établi dans les pays plus abondamment pourvus épargnerait certainement assez de vivres pour que l'on puisse donner aux peuples durement éprouvés par la guerre un grand soulagement à leurs nécessités les plus urgentes. Pour cette raison, nous jetons nos regards avec confiance vers les républiques d'Amérique latine. Dans le passé, les nobles cœurs de leurs citoyens, nos fils et filles bien-aimés, ont répondu avec générosité à toute invitation à la charité, à toutes les nobles causes de la race humaine.

Il a des accents de prophète:

Durant les années de la guerre, la Mort passa sur les champs de bataille, entra dans les profondeurs de chaque pays, fit de nombreuses victimes parmi les combattants et la population civile.

Le temps est venu d'arrêter sa marche, alors que nous la voyons se préparer à faire un massacre incomparablement plus grand que celui qui fut accompli par le feu des armes. Nous ne pouvons permettre que soit écrite sur la tombe de millions d'enfants innocents les paroles de l'accusation tragique: « Les petits enfants demandèrent du pain, et il n'y eut personne pour le leur donner. » (*Lam.*, IV, 4.)

Ecoutez, peuples et individus qui disposez, d'une façon ou d'une autre, des moyens de venir en aide à vos frères, écoutez, l'appel du Prophète: « Partage ton pain avec celui qui a faim. » (*Isaïe*, LVIII, 7.)

Contemplez cette vision terrible. Ce ne sont pas seulement les affamés de la terre qui tendent vers vous leurs mains suppliantes. Le Christ en personne vous demande le pain dont ses pauvres ont besoin. Chaque bouchée que vous leur donnez, c'est à Lui que vous la donnez; chaque miette que vous refusez, c'est à Lui que vous la refusez.

Un jour viendra où ce que beaucoup ne voient pas encore sera manifesté aux yeux de tous, quand le Juge Suprême apparaîtra dans la majesté de sa justice pour prononcer devant toute l'humanité son irrévocable sentence.

Infortunés pour toujours seront ceux auxquels sera adressée la terrible condamnation: « Allez-vous-en de moi, maudits, parce que j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger. » (*Matth.*, xxv, 41-42.)

Eternellement heureux seront ceux qui entendront les divines paroles de tendresse infinie: « Venez, les bénis de mon Père, car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger... Toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » (*Matth.*, xxv, 34, 35, 40.)

Pas plus tard qu'hier, un dirigeant de l'UNRRA, de retour d'Europe, disait à ses amis que l'hiver qui s'annonce sera encore plus désespéré que le dernier.

Le problème des sans-patrie préoccupe vivement le Souverain Pontife. En a-t-on dit assez de mal, de l'Espagne de Franco? Pourtant, dans la semaine qui suivit l'encyclique *Quemadmodum*, le gouvernement espagnol fit savoir au Souverain Pontife que l'Espagne était prête à recevoir 50,000 enfants

d'Europe centrale, dont 2,000 petits Juifs. Ceux-ci seront hébergés dans les provinces de Valence et de Barcelone; justement, dans cette dernière ville, la synagogue venait d'être rouverte. Il n'est pas peu impressionnant de voir le général Franco devenir, à notre époque troublée, un champion de la tolérance religieuse.

A plusieurs reprises, au cours de l'année, le Pape a exprimé le désir de voir l'Amérique accepter un certain nombre de sans-patrie comme immigrants. Ne faisons pas la conspiration du silence autour de ce vœu clairement exprimé du Souverain Pontife.

Le 15 mars, il reçut en audience un groupe de hauts fonctionnaires du Gouvernement américain. Après avoir rappelé comment, dans le passé, les États-Unis furent un asile, un refuge, et combien l'Amérique doit de sa prospérité à ces immigrants et à leurs descendants, il continua:

Il ne faut pas s'étonner si, à la suite de diverses circonstances, certaines restrictions ont été faites à l'immigration. En cette matière, en effet, il ne faut pas songer seulement au bien de l'immigrant, mais au bien commun de toute la nation. Néanmoins, ce n'est pas demander beaucoup que l'on n'oublie pas, dans le système de restrictions, l'exercice de la charité chrétienne et ce sens de solidarité humaine qui existe entre tous les hommes, créatures de Dieu, Père unique et éternel. L'immigration peut aider à résoudre un des plus douloureux problèmes d'Europe, aggravé par la migration forcée de populations innocentes et affaiblies.

Qu'on ne dise pas que le Pape ne connaît pas les difficultés dans lesquelles nos pays se débattent. Il sait mieux que personne combien une immigration tant soit peu considérable peut causer d'inconvénients et de gêne. Néanmoins, vicaire de Celui qui est la source et la cause de la solidarité humaine, il revient encore à la charge, et plus directement, dans son grand discours du 1^{er} juin. Après avoir parlé des prisonniers de guerre,

Quant aux exilés, dit-il, obligés à vivre loin de leur patrie, parfois dans des territoires qui ont une population supérieure à celle que leur agriculture et leur industrie pouvaient supporter en temps normal, il faudrait étudier leur établissement définitif en terres d'outre-mer. Nous avons pleine confiance que les nations et continents capables de les recevoir ne manqueront pas de leur ouvrir leurs portes et de faire ainsi une œuvre de charité éminemment chrétienne.

Quand, au mois d'août, le Pape reçut le rédacteur du *Canadian Register*, le Montréalais M. Murray Ballantyne, il lui repara de cette possibilité. M. Ballantyne lui répondit que les difficultés matérielles de transport et de logement n'étaient pas insurmontables, que les ressources du Canada pouvaient certainement faire vivre une population beaucoup plus considérable, mais que les difficultés politiques rendaient ce projet impossible. Les protestants de langue anglaise veulent un type d'immigrants; les catholiques de langue française un autre type d'immigrants; dans l'intervalle, on ne fait rien. Il aurait pu encore ajouter que les Juifs sont les plus habiles à passer à travers les mailles des restrictions officielles.

De fait, ce problème des sans-patrie est des plus terribles. C'est par millions qu'il faut compter les personnes dont les patries ont été anéanties au profit de l'U. R. S. S. et qui ne veulent pas y retourner. Les vétérans polonais du général Anders, qui ont pris part à toutes les batailles, sont peut-être les plus décidés à ne pas retourner dans une Pologne qu'ils ne reconnaissent plus et qui maintenant semble vouloir monnayer même son patrimoine artistique. Dans une récente supplique qu'ils adressèrent au Gouvernement, les Ukrainiens parlèrent de 300,000 compatriotes qui se trouvent aujourd'hui en Europe centrale et ne veulent pas retourner sous la domination soviétique. Beaucoup de ces sans-patrie ont des parents

au Canada; ceux-ci leur ont envoyé des *affidavits* par lesquels ils s'engageaient à payer le voyage de ces immigrants et à subvenir à leurs besoins. D'autres, — polonais, lithuaniens, baltes, hongrois, yougoslaves — sont prêts à faire de même. Il faut espérer que cette action, si pleinement conforme à un désir très clair du Souverain Pontife, ne sera pas entravée.

LIVRES RÉCENTS

HISTOIRE

Benjamin G. SACK: *History of the Jews in Canada*, vol. I. — Canadian Jewish Congress, 1945, 285 pp., 23 cm.

VOILÀ UN OUVRAGE que nous attendions depuis longtemps, une histoire générale des Juifs au Canada. Nous en étions réduits jusqu'ici à glaner dans des articles de revues et de journaux, d'ailleurs inaccessibles au grand public parce qu'écrits en yiddish. Félicitons l'A. d'avoir entrepris cette synthèse, d'avoir considérablement étendu le champ de ses recherches et d'y avoir fait la place congrue aux documents français.

M. Sack s'est efforcé de donner à son livre un ton objectif, laissant les faits parler par eux-mêmes. La tactique était sage puisqu'il y avait plusieurs questions épineuses à traiter: l'émancipation civile des Juifs au Canada, l'immigration juive et ses réactions, l'arrivée de la Réforme juive, les questions scolaires, etc. Jamais le flegme de l'A. ne se dément, si l'on excepte une petite pointe d'humeur contre certains « Évangélistes » indiscrets qui s'acharnèrent sur les immigrants juifs de 1897 (p. 239).

L'histoire des Juifs au Canada avant 1900 se passe pour la majeure partie dans le Québec. Dans cette partie, M. Sack montre une singulière compréhension du point de vue canadien-français.

Chicanons quelques détails. Les efforts de l'A. ralliant légendes et conjectures pour faire une place aux Juifs dans notre régime français font un peu sourire. Son jugement sur la tenure seigneuriale (p. 119) nous semble trop entier: il faudrait sur le sujet bien distinguer le régime français du régime britannique. Dans l'affaire d'Ezekiel Hart, on a l'impression qu'il y avait d'un côté le héros et une minorité anglo-protestante, de l'autre les Canadiens français. Il eût été souhaitable de distinguer chez ces derniers une minorité parlementaire, adversaire irréductible de Hart, et la majorité des électeurs trifluviens qui était bien canadienne-française et s'obstinait à réélire le candidat juif dont elle appréciait les grandes qualités de cœur et d'esprit.

En somme, un livre intéressant qui nous fait souhaiter le second volume où l'A. nous présentera les Juifs du Canada au xx^e siècle.

Stéphane VALIQUETTE.

Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau: *Deuxième Semaine d'histoire, à l'Université de Montréal, 23-27 avril 1945.* — Société Historique de Montréal, 1945, 460 pp., 24 cm.

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTRÉAL a cru qu'il ne fallait pas laisser passer inaperçu le centenaire de l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau. Elle en a fait l'occasion de sa deuxième *Semaine d'Histoire*.

Conférences du soir, Garneau et son œuvre, L'histoire avant Garneau, Contributions éventuelles à l'histoire du Canada, tels sont les titres de chapitre que nous livre la table des matières. Le texte de ces conférences ou études, rédigé avec amour et avec un rare souci d'objectivité, constitue un volume d'une très belle présentation et qui compte plus de 430 pages. Il serait trop long d'apprécier ou même de signaler ici en détail les vingt-quatre contributions à cette *Semaine d'Histoire*, dont Garneau reste le centre, mais qui nous font connaître aussi les chroniqueurs ou les historiens qui l'ont précédé. Disons d'un mot que l'ensemble forme comme une petite encyclopédie sur le sujet. Le volume se termine par un index des noms de personnes qui en rend la consultation facile et rapide.

L'éditeur, M. Jean-Jacques Lefebvre, écrit avec raison dans la préface: « Ceux qui ont suivi les études et les travaux présentés au cours de cette mémorable semaine, ou qui sont familiers avec la production historique canadienne d'il y a vingt ou trente ans, reconnaîtront loyalement, en parcourant ce volume, l'indiscutable progrès qui s'est fait en notre province dans la présentation technique de l'histoire. »

Aussi, sans aller jusqu'à donner comme absolument certain et irréformable tout ce que contient le *Centenaire*, nous n'hésitons pas à dire qu'il a sa place marquée dans les bibliothèques de toutes nos institutions. Il serait une excellente récompense de fin d'année pour les élèves de nos collèges ou de nos couvents qui manifestent du goût et des aptitudes pour l'histoire.

Léon POULIOT.

L'Immaculée-Conception.

LITTÉRATURE

Gérard DE CATALOGNE: *Les Compagnons du Spirituel.* — Montréal, L'Arbre, 1945, 254 pp., 20 cm.

« *LES COMPAGNONS DU SPIRITUEL* sont les compagnons de ma jeunesse; je les ai connus à Paris entre 1920 et 1934. » (P. 9.) C'est ainsi que l'A. définit l'objet de son ouvrage. Son but explicite est d'ébaucher « la peinture intellectuelle d'une époque qui est en train de mourir » (p. 251). Trois panneaux constitués chacun d'un triptyque se déroulent successivement sous nos yeux: « Trois hommes devant Dieu », « Les disciples de Nathanaël » et « Tempéraments en liberté ».

Dès le premier contact, il apparaît clairement que l'A. n'a pas eu l'ambition de nous présenter les personnalités les plus typiques du milieu intellectuel de la France contemporaine. Il a voulu simplement esquisser la physionomie de certains littérateurs qu'il a plus particulièrement connus. De ce point de vue, il faut avouer qu'il a bien réussi à dégager de chaque portrait les lignes et les couleurs fondamentales. L'étrange complexité de ce milieu surgit, caractérisé par deux traits saillants: scepticisme absolu à l'égard de tout dogme traditionnel, sincérité qui recherche dans l'angoisse « le Certain qui délivrera du Néant » (p. 225). Fidèle à son but, l'A. s'abstient généralement de tout jugement personnel.

La valeur essentielle de cet ouvrage réside avant tout dans le témoignage vivant qu'il apporte sur une culture qui, par certains aspects, produit l'impression de la décadence. Mais, comme la lecture de ce livre suppose la fréquentation assidue de nombreuses œuvres littéraires, dont plusieurs sont assez discutables, il ne semble pas de nature à intéresser l'ensemble du public canadien.

Jean-L. D'ARAGON.

Sudbury.

Marie-Louise DUFRENOY: *L'Orient romanesque en France (1704-1789).* — Montréal, Éditions Beauchemin, 1946. 380 pp., 27 cm.

LE GOÛT de l'Orient tient au merveilleux de sa vie éclatante et bigarrée. C'est vers cette féerie que la France du XVIII^e siècle s'est portée, en quête de formes et d'idées nouvelles. À l'aide de textes suggestifs, Marie-Louise Dufrenoy nous raconte cette aventure de la littérature d'imagination en France, de 1704 à 1789, en se limitant à la forme narrative: romans, contes et nouvelles. Par l'Orient romanesque, il faut entendre le Proche-Orient, l'Algérie, la Perse, l'Inde, la Chine, le Japon, le Siam.

Cette « étude historique et critique », sévère comme un travail d'érudition, est en même temps vivante comme un livre d'actualité. C'est que le drame de la France y est présent à chaque page. Nous assistons à la révolution des esprits qui précéda celle des faits. Le développement et la vogue de la Galanterie et de la Satire sont les signes de cette réaction. Galland éternisera les *Mille et une Nuits*; mais son œuvre est du domaine de la féerie et le genre sera déprécié à force de pastiches. Tandis que Crébillon, Montesquieu, Voltaire, Fénelon et tous leurs imitateurs propagent au moyen d'ouvrages d'imagination d'inspiration orientale les « idées politiques, économiques, sociales et philosophiques » du temps.

Malgré l'enthousiasme qui se dégage de l'ensemble pour cette influence orientale, nous félicitons l'A. pour avoir su doser ses jugements sur les hommes et sur leurs œuvres. Grâce à la méthode rigoureuse, à la précision et à l'ampleur de la documentation (une bibliographie des œuvres et des auteurs très complète termine l'ouvrage), ce volume dévoilera un aspect peu connu de notre littérature et contribuera à une compréhension plus précise des aspirations du XVIII^e siècle.

Jules LEFORT.

Collège Garnier, Québec.

Serge ROY: *Impasse.* — Montréal, Éditions Pascal, 1946; vol. I, 246 pp.; vol. II, 190 pp.; 19 cm.

LOUIS LAURIN, savant myope à grosses lunettes, fait des recherches dans son laboratoire à la Pointe-au-Pic. La formation scientifique a fait de cette âme naturellement médiocre une espèce de maniaque. Thérèse Fenaul, sensitive à vie sentimentale intense, par désir de se caser, épouse Louis Laurin. Après deux ans de vie conjugale au régime de la séparation de lit, elle en a assez. On voit dès le début du roman se dessiner le troisième angle du « triangle » où vient se placer Robert Bourgeois, aviateur, retour du front, marié outre-mer avec la fille insignifiante d'une Mrs Hopkins autoritaire, fouine détestable. Robert Bourgeois avait abandonné sa femme en Angleterre. Il rencontre Thérèse Laurin. Le vide sentimental dans ces deux cœurs les colle l'un à l'autre. Thérèse et Robert essayent de réorganiser ensemble une vie conjugale en marge de la morale, en tâchant de sauvegarder les convenances extérieures. À travers différentes péripéties, les deux amoureux s'enferment de plus en plus dans des complications sans issue. L'action du drame et les analyses psychologiques de l'auteur sont relancées par des téléphones, des cartes, des photos, des rencontres compromettantes. Au bout de deux volumes, l'auteur tue Robert Bourgeois dans un accident d'aviation.

L'auteur prouve une fois de plus que ce genre de vie conduit fatalement à une impasse. Le roman serait autrement plus fort, les analyses psychologiques plus profondes, la morale plus sûre si l'impasse qui bloque ces deux vies était créée non par la complication des événements extérieurs, mais par les exigences de la conscience de ces deux catholiques qui essayent de se frayer vers le bonheur un chemin contraire à leurs principes moraux.

Philippe BÉLANGER.

Marius BARBEAU: *Ceinture fléchée.* — Montréal, Paysana, 1945, 112 pp., 24 cm.

LE SAVANT FOLKLORISTE étudie l'origine canadienne, indienne ou plus ancienne de la jolie ceinture, sa fabrication d'hier à l'Assomption et sa renaissance aux Arts domestiques. De bons clichés font voir le travail — et réparent les fautes d'impression.

A. D.

BROCHURES ET PLAQUETTES

N. C. W. C. FAMILY LIFE BUREAU: *Population facts and factors*, Washington, 45 pp., 19 cm. — *Pastors look at the Family*, 57 pp., 19 cm. — *Parent Education through Home and School*, 69 pp., 19 cm. — *Towards a Better Family Life*, 102 pp., 19 cm.

Ernest J. BOHN: *Please Shelter! for my Family.* — N. C. W. C. Family Life Bureau, Washington, 15 pp., 19 cm.

Michael F. WALSH: *America's Challenge — The Broken Home.* — N. C. W. C. Family Life Bureau, Washington, 11 pp., 19 cm.

Nous ne saurions trop vivement recommander aux travailleurs sociaux préoccupés des problèmes familiaux cette série de brochures débordantes de données précises et d'aperçus originaux.

Henry SOMERVILLE: *Employers and Workers.* — Toronto, Canadian Register, 1945, 11 pp., 18 cm. — *A course of Social Science*, first year, 1945, 76 pp., 18 cm.

Remarquables études qui condensent l'essentiel de la doctrine sociale de l'Église.

Relations

6ème année

École Sociale Populaire, Montréal

1946

TABLES DE L'ANNÉE 1946

(Numéros 61-72)

I.—AUTEURS

Auteurs d'articles et de chroniques

- BATSHAW, H. — Les Juifs en Palestine: 361.
BAUSSART, E. — Les Syndicats chrétiens en Belgique: 179.
BEAULIEU, M. H. — Cent ans de recrutement: 1846-1946: 139.
— Organismes d'action: 358.
BELL, A. F. G. — L'Espagne et les nations: 169.
BERNIER, R. — D'où vient la démocratie?: 3.
— L'Eglise, mère des nations: 40.
— Mission temporelle de l'Eglise: 106.
— Russie *vs* O. N. U.: 247.
— Problèmes d'adaptation au Canada français: 356.
BÉRUBÉ, L. — L'École des Pêcheries de Sainte-Anne: 171, 297.
BETTEZ, H. — Les révélations du rapport Abadie: 230.
— Page d'histoire: 275.
BOISSONNAULT, C.-M. — Démographie du Québec: 15.
BOUCHARD, C. — Les Lacordaire: 52.
BOUVIER, E. — Innovation inquiétante à l'Assurance-Chômage: 228.
— Qu'advient-il de l'or?: 307.
CAMPEAU, C.-E. — La circulation urbaine: 244.
— La circulation à Montréal: 268.
CHAUVIN, F.-X. — Les Canadiens français d'Essex et de Kent: 365.
CLÉMENT, B. — L'Hôtel-Dieu de Montréal: 51.
— La bibliothèque du Gesù: 117.
CLOUTIER, G. — L'Union des Bûcherons: 25.
DALLAIRE, J.-P. — La Chine d'après-guerre: 217.
D'APOLLONIA, L. — La terre! rien que la terre!: 151.
— La première sainte américaine: 214.
DARSIGNY, E. — Cours d'hiver pour jeunes cultivateurs: 145.
DE LÉRY, C. — Où trouver notre constitution?: 68.
— Notre constitution en marche: 103.
— Le Conseil de l'Instruction publique: 118.
— Québec et les tribunaux de divorce: 166.
DE MISHAEGEN, A. — Un chant d'enfants pendant la guerre: 86.
DÉSILETS, A. — N'oublions pas nos vétérans: 207.
DU COMMUN, J. — Collaboration ouvrière-patronale: 327.
DUGRÉ, AL. — De la place pour dix millions: 21.
— Bilinguisme pour d'autres: 84.
— Foyers nécessaires: 107.
— Patriotisme social: 163.
— Désertions ou victoires: 196.
— La spoliation du Bas de Québec: 232.
— 1636-1936-1946 à l'unisson: 263.
— L'embellissement: 310.
— La prose d'une conquête: 324.
DUHAMEL, R. — Feuilleté des Spectacles: 280, 311, 348, 376.
DU ROURE, M. — « Jéricho »: 249.
ENKIRI, G. — Les deux aspects de la question palestinienne: 23.
— La nouvelle phase de la question égyptienne: 45.
— Les Arabes et le communisme: 173.
— Les négociations anglo-égyptiennes: 276.
— L'Égypte, nœud aérien international: 363.
FRECKER, G. A. — Notes sur l'éducation à Terre-Neuve: 57.
FRECKER, H. M. — Où va Terre-Neuve?: 70.
GENEST, L. — Comment se bâtissent des vies...: 149.
GIRARD, R. — Chronique des concerts: 20, 51.
— Carême d'hier et d'aujourd'hui: 91.
— Vaincre le monstre rongeur: 148.
— Rétrospective musicale: 251.
GRISÉ-ALLARD, J. — Les deuils de la Vierge: 137.
LABONTÉ, G. — « Nursing Sister » outre-mer: 19.
— Un an déjà: 206.
LAPLANTE, A. — L'Œuvre du Service familial: 83.
LAPLANTE, R. et G. — Externes ou pensionnaires?: 236.
LAPLANTE, R. — Le crédit agricole: 373.
LAVOISIER, G. — Rémunération de la main-d'œuvre: 13.
— L'entreprise de demain: 302.
LEBEL, M. — « General Education in a Free Society »: 77.
LEDIT, J.-H. — Chroniqueur habituel de l'Horizon international.
— L'Eglise catholique ukrainienne: 10.
— L'année du Souverain Pontife: 26.
— L'union des Ruthènes: 110.
— Pie XII à la Messe ruthène de New-York: 135.
— La charité mondiale des catholiques américains: 154.
— En attendant l'Utopie: 212.
— Une mesure commune: 266.
— Les leçons d'une grève: 312.
— Le pape rebâtit le monde: 377.
LEDoux, B. — Le Canada et les cartels internationaux: 99, 131.
— « L'année de la Grande Peur »: 199.
— A la recherche d'une fédération mondiale: 295.
MANKIEWICZ, R.-H. — L'organisation de la paix: 334.
MELANÇON, J. — Toronto *vs* Montréal: 7, 42.
MESSIAEN, P. — Lettre de Paris: 205.
MOREAU, G. — Le Guidisme: 211.
PENVERNE, J. — L'enquête sur le vice commercialisé: 277.
PESANT, D. — Changhai-San-Francisco-Montréal: 121.
POMEROY, E.-M. — Roberts, poète de l'unité: 243.
RICHER, J. — Montréal, symbole de contradiction: 235.
RISI, J. — Produits forestiers anciens et nouveaux: 54.
— Les produits forestiers secondaires: 74.
ROBITAILLE, E. — Montréal rompra-t-il ses chaînes?: 260.
— A quand le service promis?: 341.
ROY, L. — Les Chambres de Commerce de jeunes: 279.
RYCKMANS, X. — Un mouvement familial en Belgique: 332.
SCHUMPETER, J. — L'entreprise privée devant les tendances socialistes modernes: 38.
THÉORÉ, D. — Une grande pitié: 347.
TREMBLAY, J. — « Absence » à l'Europe de M. J.-P. Sartre: 115.
— Relents... sous la roseraie: 182.
— Avanes de la liberté: 300.

II.—MATIÈRES

Éditoriaux (Edit.), Au fil du mois et Commentaires (Comm.), Articles, Chroniques, Horizon international (Hor.), Correspondance (Corr.), Signes des Temps et Citations (Cit.), Livres récents (Bibl.), En trois mots.

- ABADIE. — V. Rapport Abadie.
ACADIE. — S'agrandir par l'intérieur (Comm.): 210.
— Centenaire (Comm.): 274.
ACTION CATHOLIQUE. — L'— en France (Comm.): 48.
ÂGE ATOMIQUE. — « L'année de la Grande Peur », B. LEDoux: 199.
AGRICULTURE. — Cours d'hiver pour jeunes cultivateurs, E. DARSIGNY: 145.
— Le crédit agricole, R. LAPLANTE: 373.
— Cours d'été (Comm.): 146.
— Fermes abandonnées (Comm.): 147.
— Nos vaches ne sont pas seules responsables... (Corr.): 184.
— V. Colonisation.
ALCOOLISME. — Les Lacordaire, C. BOUCHARD: 52.
— L'annonce et la boisson (Comm.): 305.
ALLEMAGNE. — La vie catholique renaît en — (Comm.): 49.
— Evêques et autorités alliées (Hor.): 314.
ALLOCATIONS FAMILIALES. — Le taux décroissant (Comm.): 145.
AMBASSADE AU VATICAN. — Le Canada et le Saint-Siège (Hor.): 88.
— Deux griefs (Edit.): 161.
AMNISTIE. — Taxes, gaspillage et — (Comm.): 240.
— L'— (Comm.): 274.
ANGLETERRE. — Inconséquence mystérieuse (Comm.): 16.
— Il y a une limite aux dons (Comm.): 113.
— Mihailovich et les Anglais (Comm.): 176.
ARABES. — Les — et le communisme, G. ENKIRI: 173.
ARGENTINE. — La mise au ban de l'— (Comm.): 112.
ASSURANCE-CHÔMAGE. — Innovation inquiétante à l'—, E. BOUVIER: 228.
ATOMIQUE (L'âge). — « L'année de la Grande Peur », B. LEDoux: 199.
AUTONOMIE. — L'— des provinces (Edit.): 130.
— V. Centralisation.
AVIATION. — L'Égypte, nœud aérien international, G. ENKIRI: 363.
BELGIQUE. — Les Syndicats chrétiens en —, E. BAUS-SART: 179.
BIBLIOTHÈQUES. — « La formule des progrès futurs » (Comm.): 16.
— La bibliothèque du Gesù: B. CLÉMENT: 117.

BIENS DE GUERRE. — (Comm.) : 18.
— (Comm.) : 242.
BILINGUISME. — pour d'autres, AL. DUGRÉ : 84.
— officiel (Comm.) : 242.
BILL 15. — Le nouveau — (Édit.) : 2.
BONNE ENTENTE. — Pour la vraie — (Comm.) : 144.
— Égalité des races (Comm.) : 147.
— Les Anglo-Canadiens et nous (Comm.) : 356.
— V. *Canada*.
BRESIL. — Chronique du — : 180.
BÛCHERONS. — L'Union des —, G. CLOUTIER : 25.
— Joli changement (Comm.) : 82.
— De camp en camp (Corr.) : 185.
CABRINI. — La première sainte américaine, L. D'APOLLONIA : 214.
— Records (Corr.) : 540.
CAMP DE CONCENTRATION. — Lettre d'outre-mer : 175.
CANADA. — « Quelle est la langue du — ? » (Comm.) : 80.
— Le — et le Saint-Siège (Hor.) : 88.
— Le — et les cartels internationaux, B. LEDOUX : 99, 151.
— Deux griefs (Édit.) : 161.
— L'esprit canadien est en progrès (Édit.) : 162.
— Générosité à sens unique (Corr.) : 341.
— Problèmes d'adaptation au Canada français, R. BERNIER : 356.
— V. *Bonne entente, minorités*.
CANCER. — Vaincre le monstre rongeur!, R. GIRARD : 148.
CARDINAUX. — L'Eglise, mère des nations, R. BERNIER : 40.
— Nos dignitaires (Comm.) : 82.
CARÈME. — — d'hier et d'aujourd'hui, R. GIRARD : 91.
CARRIÈRES. — — (Comm.) : 178.
CARTELS. — Le Canada et les — internationaux, B. LEDOUX : 99, 151.
CATHOLIC WORKERS COLLEGE. — Vingt-cinq ans de dévouement (Comm.) : 178.
CENTRALISATION. — Le nouveau bill 15 (Édit.) : 2.
— Égalité fédérale (Comm.) : 176.
— La conférence fédérale-provinciale (Édit.) : 193.
— Innovation inquiétante à l'Assurance-Chômage, E. BOUVIER : 228.
— Centralisateurs impénitents (Édit.) : 257.
— A la croisée des chemins (Corr.) : 340.
CHAMBRES DE COMMERCE DES JEUNES. — Les —, L. ROY : 279.
CHAPUIS, SIR THOMAS. — Defunctus adhuc loquitur (Comm.) : 242.
CHARITÉ. — La charité mondiale des catholiques américains, J.-H. LEDIT : 154.
CHINE. — Héroïsme quotidien (Corr.) : 47.
— Vitalité catholique en — (Comm.) : 176.
— Une hiérarchie catholique en — (Comm.) : 210.
— La — d'après-guerre, J.-P. DALLAIRE : 217.
— Apostolat d'un contemplatif (Comm.) : 241.
CHISHOLM. — Heureux départ (Comm.) : 242.
CHRÉTIEN. — Notre pourcentage — (Comm.) : 112.
CINÉMA. — V. *Section IV*.
CIRCULATION URBAINE. — V. *Montréal*.
COLLÈGE MARIE-DE-FRANCE. — Le — (Corr.) : 317. — V. *Rapport Abadie*.
COLONISATION. — Piètre effort (Comm.) : 19.
— De la place pour dix millions, AL. DUGRÉ : 21.
— Tirades et action (Comm.) : 146.
— On nous écrit (Comm.) : 178.
— Désertions ou victoires, AL. DUGRÉ : 196.
— La spoliation du Bas de Québec, AL. DUGRÉ : 232.
— 1636-1936-1946 à l'unisson, AL. DUGRÉ : 265.
— Médecin défricheur (Corr.) : 271.
— On découvre l'Amérique (Comm.) : 306.
— La prose d'une conquête, AL. DUGRÉ : 324.
— Développement du Nord (Comm.) : 339.
— Pour plus de terre et de terriens (Édit.) : 353.
— La — (Comm.) : 372.
COMMUNISME. — Les yeux sur la rondelle (Édit.) : 97.
— La terre! rien que la terre!, L. D'APOLLONIA : 151.
— Les Arabes et le —, G. ENKIRI : 175.
— Une mesure commune, J.-H. LEDIT : 266.
— Logement et anarchie : 321.
— Pour combattre le — (Comm.) : 337.
— V. *Espionnage, U. R. S. S.*
CONCERTS. — Chronique des —, R. GIRARD : 20, 51.
— Rétrospective musicale, R. GIRARD : 251.
C. T. C. C. — La — a vingt-cinq ans (Édit.) : 290.
CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE. — La — (Édit.) : 193.
CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Pour un grande politique au service de la jeunesse (Édit.) : 35.
— Le —, L. C. DE LÉRY : 118.
CONSTITUTION. — Où va notre —, L. C. DE LÉRY : 68.
— Notre — en marche, L. C. DE LÉRY : 103.
— Les bons comptes (Comm.) : 272.
CONTINENCE. — Le moyen vraiment efficace (Comm.) : 81.
CONVERSIONS. — — (Comm.) : 114.
— La maison du Père (Comm.) : 144.

COOPÉRATION. — Du constructif (Comm.) : 82.
CRIMINALITÉ JUVÉNILO. — Réformes à tenter (Comm.) : 147.
— Lorette et Sweetsburg (Comm.) : 210.
CROATIE. — L'archevêque de Zagreb (Édit.) : 323.
DÉMOCRATIE. — D'où vient la —, R. BERNIER : 3.
— Mission temporelle de l'Eglise, R. BERNIER : 106.
— U. R. S. S. (Hor.) : 123.
— Les avanes de la liberté, J. TREMBLAY : 500.
— Coup de clairon pour la liberté (Comm.) : 356.
DÉMOGRAPHIE. — du Québec, C.-M. BOISSONNAULT : 15.
— L'avenir est aux jeunes (Comm.) : 336.
DEUILS. — Les — de la Vierge, J. GRISÉ-ALLARD : 137.
DICTATURE. — Le nouveau bill 15 (Édit.) : 2.
DIVORCE. — Québec et les tribunaux de —, L. C. DE LÉRY : 166.
DRAPEAU. — Un — pour le Canada (Comm.) : 17.
— L'esprit canadien est en progrès (Édit.) : 162.
ÉCOLE DES PÊCHERIES DE SAINTE-ANNE. — L'—, L. BÉRUBÉ : 171, 297.
ÉCOLES NORMALES. — Prévoir et agir (Édit.) : 1.
— Cent ans de recrutement : 1846-1946, M.H. BEAULIEU : 139.
— Le recrutement du personnel de l'enseignement primaire (Corr.) : 152.
ÉDITEURS. — Relents... sous la roseraie, J. TREMBLAY : 182.
ÉDUCATION. — Prévoir et agir (Édit.) : 1.
— Pour une grande politique au service de la jeunesse.
I. — A l'âge préscolaire.
II. — A l'âge scolaire.
III. — Réintégration.
IV. — Coordination et développement.
V. — Fera-t-il sa part ?
VI. — Prendrons-nous notre part ? (Édit.) : 33.
— Notes sur l'— à Terre-Neuve, G. A. FRECKER : 87.
— Enfance pauvre ou abandonnée (Édit.) : 66.
— « General Education in a Free Society », M. LABEL : 77.
— Le Conseil de l'Instruction publique, L. DE LÉRY : 118.
— Cent ans de recrutement : 1846-1946, M. H.-BEAULIEU : 139.
— Le recrutement du personnel de l'enseignement primaire (Corr.) : 152.
— Ecoles d'Ottawa (Comm.) : 177.
— Ecoles ontariennes (Comm.) : 177.
— Externes ou pensionnaires ? R. et G. LAPLANTE : 236.
— Notre enseignement primaire (Comm.) : 240.
— L'—, un placement (Comm.) : 304.
— Deux expériences, une leçon (Édit.) : 322.
— Organismes d'action, M. H.-BEAULIEU : 358.
— La guerre et l'— (Comm.) : 370.
— V. *Jeunesse*.
ÉGLISE. — L'—, mère des nations, R. BERNIER : 40.
— Tradition missionnaire (Comm.) : 50.
ÉGYPTE. — La nouvelle phase de la question égyptienne, G. ENKIRI : 45.
— Les négociations anglo-égyptiennes, G. ENKIRI : 276.
— L'—, noué aérien international, G. ENKIRI : 363.
ÉLECTRICITÉ. — Toronto et Montréal (Corr.) : 92.
EMBELLISSMENT. — Toilette (Comm.) : 210.
— Beauté à conserver, à préparer aussi (Comm.) : 306.
— L'—, AL. DUGRÉ : 363.
ÉMIGRATION. — Faudra-t-il encore émigrer (Comm.) : 146.
— On saigne encore (Comm.) : 209.
ENFANCE. — — pauvre et abandonnée (Édit.) : 66.
— Comment se bâtissent des vies... L. GENEST : 149.
— V. *Éducation*.
ENTREPRISE PRIVÉE. — L'— devant les tendances socialistes modernes, J. SCHUMPTER : 38.
— L'entreprise de demain, G. LAVOISIER : 302.
— Collaboration ouvrière-patronale, J. DU COMMUN : 327.
EN TROIS MOTS. — 32, 64, 96, 128, 160, 192, 224, 256, 288, 352, 386.
ESPAGNE. — France et Franco (Comm.) : 112.
— En — (Comm.) : 114.
— (Hor.) : 125.
— L'— et les nations, A. F. G. BELL : 169.
— Rapport du sous-comité du Conseil de Sécurité des Nations-Unies (Hor.) : 221.
ESPIONNAGE. — Notre affaire d'— (Édit.) : 65.
— Les yeux sur la rondelle (Édit.) : 97.
— Jugement mérité (Comm.) : 209.
— L'enquête royale sur l'— (Édit.) : 225.
ÉTABLISSEMENT DES JEUNES. — Faudra-t-il encore émigrer ? (Comm.) : 146.
— On saigne encore (Comm.) : 209.
— Pour une grande politique au service de la jeunesse (Édit.) : 35.
— Le ministère de la Jeunesse (Édit.) : 290.
— L'éducation, un placement (Comm.) : 304.
— L'avenir est aux jeunes (Comm.) : 336.
— V. *Colonisation*.
ÉTATS-UNIS. — La charité mondiale des catholiques américains, J.-H. LEDIT : 154.
EUROPE CENTRALE. — Elections et élections (Comm.) : 48.
EXTERNES. — — ou pensionnaires ? R. et G. LAPLANTE : 236.

FAMILLE. — La — achevée (Comm.) : 305.
— Un mouvement familial en Belgique, X. RYCKMANS : 332.
— Grandes familles à l'honneur (Comm.) : 337.
— V. *Éducation, habitation*.
FÉDÉRATION MONDIALE. — A la recherche d'une —, B. LEDOUX : 295.
FONCTIONNARISME. — Représentation des Canadiens français (Comm.) : 240.
— Progression étourdissante (Comm.) : 273.
— Enquêtes et fonctionnaires (Comm.) : 304.
FORÊT. — Produits forestiers anciens et nouveaux, J. RISI : 54.
— Les produits forestiers secondaires, J. RISI : 74.
— V. *Colonisation*.
FOYERS. — — nécessaires, AL. DUGRÉ : 107.
FRANCE. — Politiques ou politiciens ? (Comm.) : 50.
— La démission du général (Comm.) : 81.
— — et Franco (Comm.) : 112.
— Lettre de Paris, P. MESSIAEN : 205.
— Les élections du 2 juin (Hor.) : 220.
— Les révélations du rapport Abadie, H. BETTEZ : 230.
— Page d'histoire, H. BETTEZ : 275.
— V. *Rapport Abadie*.
FRANCO-AMÉRICAINS. — Contacts nécessaires (Comm.) : 340.
GESU. — La bibliothèque du —, B. CLÉMENT : 117.
GILSON. — M. Étienne Gilson (Comm.) : 370.
GRÈVE. — Valleyfield (Édit.) : 258.
— Les leçons d'une —, J.-H. LEDIT : 312.
GUERRE. — « Nursing Sister » outre-mer, G. LABONTÉ : 19.
— Un chant d'enfants pendant la —, A. DE MISHÆGEN : 86.
— Un an déjà, G. LABONTÉ : 206.
— N'oublions pas nos vétérans, A. DÉSEILS : 207.
GUIDISME. — Le —, G. MOREAU : 211.
HABITATION. — Vivre chez soi (Comm.) : 82.
— Montréal, symbole de contradiction, J. RICHER : 235.
— Le logement qui étouffe (Comm.) : 304.
— Le logement qui libère (Édit.) : 305.
— Logement et anarchie (Édit.) : 321.
— Une grande pitié, D. THÉORÉ : 347.
HARVARD. — « General Education in a Free Society », M. LABEL : 77.
HÔTEL-DIEU. — L'— de Montréal, B. CLÉMENT : 51.
IMMIGRATION. — — ? (Comm.) : 339.
IRAQ. — Situation des chrétiens (Hor.) : 285.
ITALIE. — Les élections du 2 juin (Hor.) : 220.
— Lettre d'— (Corr.) : 252.
JANSENS. — Le T. R. P. —, s. J. (Édit.) : 289.
JEUNESSE. — V. *Établissement des jeunes*.
JOUR DU CANADA. — L'esprit canadien est en progrès (Édit.) : 162.
JOURNALISME. — Pie XII et le — (Comm.) : 208.
— Les journalistes (Comm.) : 372.
JUIF. — V. *Palestine*.
JUSTICE. — La — l'emporte sur la vengeance (Comm.) : 113.
LANGUE FRANÇAISE. — Un hommage à nos universités (Comm.) : 16.
— Manuels techniques français : 47, 93, 185, 239.
— V. *Publicité*.
LECTURE. — Relents... sous la roseraie, J. TREMBLAY : 182.
LIBERTÉ. — La liberté de la science en U. R. S. S. (Comm.) : 144.
— Avanes de la —, J. TREMBLAY : 300.
LIGUE DE VIGILANCE SOCIALE. — L'enquête sur le vice commercialisé, J. PENVERNE : 277.
— Désistement (Comm.) : 358.
LOGEMENT. — V. *Habitation*.
LOISIRS. — De tous métiers (Comm.) : 18.
— V. *Terrains de jeux*.
LORETTE. — — et Sweetsburg (Comm.) : 210.
MANUELS TECHNIQUES. — — français (Corr.) : 47, 93, 185, 239.
MASSÉ. — Centenaire — (Comm.) : 178.
MÉDECINE D'ÉTAT. — La médecine en liberté (Édit.) : 98.
MEMRAMCOOK. — Cours d'été à — (Comm.) : 18.
MÉTIERS. — De tous — (Comm.) : 18.
MEXIQUE. — Réforme de la Constitution (Hor.) : 58.
— Nouveau président (Hor.) : 346.
MIHAÏLOVICH. — — et les Anglais (Comm.) : 176.
MINORITÉS. — Cours d'été à Memramcook (Comm.) : 18.
— « Distinguer pour unir » (Comm.) : 49.
— Le Français en Saskatchewan (Comm.) : 113.
— Liaison française (Comm.) : 274.
— Le Collège de Sudbury veut s'agrandir (Comm.) : 338.
— Contacts nécessaires (Comm.) : 340.
— Les Canadiens français d'Essex et de Kent, F.-X. CHAUVIN : 365.
MISSIONS. — Changhai-San-Francisco-Montréal : 121.
— V. *Chine*.
MODES. — Nouvelles — (Comm.) : 338.

MONTREAL. — Toronto *es* —, J. MELANÇON: 7, 42.
 —, symbole de contradiction, J. RICHER: 235.
 — La circulation à —, Ch.-E. CAMPEAU: 244, 268.
 — V. *Ligue de Vigilance*.

MONTREAL TRAMWAYS. — Montréal rompra-t-il ses chaînes? E. ROBITAILLE: 260.
 — A quand le service promis? E. ROBITAILLE: 341.

MORALITÉ. — Les affolés (Comm.): 18.
 — Trop d'excitants (Comm.): 83.
 — La Croisade de pureté (Edit.): 195.
 — L'idée de la — au parlement (Comm.): 208.
 — Déclin moral (Comm.): 272.
 — Le grand choix (Edit.): 289.
 — (Comm.): 372.
 — V. *Ligue de Vigilance*.

MUSIQUE. — V. *Concerts*.

NUREMBERG. — ou la guerre jugée (Edit.): 353.

ONTARIO. — L'— et nous (Comm.): 50.
 — Les Canadiens français d'Essex et de Kent, F.-X. CHAUVIN: 365.

O. N. U. — Responsabilités chrétiennes (Edit.): 66.
 — Russie *es* —, R. BERNIER: 247.
 — A la recherche d'une fédération mondiale, B. LE DOUX: 295.
 — L'organisation de la paix, R.-H. MANKIEWICZ: 335.
 — Les droits fondamentaux de l'homme (Comm.): 370.

OR. — Qu'advient-il de l'—?, E. BOUVIER: 307.

ORPHELINATS. — Témoignage sur nos — (Comm.): 241.

OTTAWA. — La redistribution des sièges électoraux (Edit.): 98.
 — V. *Centralisation*.

OUVRIERS. — La solution de la question ouvrière (Comm.): 112.
 — Collaboration ouvrière-patronale, J. DU COMMUN: 327.
 — V. *Salaires, syndicalisme*.

PAIX. — V. O. N. U.

PALESTINE. — Les deux aspects de la question palestinienne, G. ENKIRI: 23.
 — Le sionisme veut restaurer l'antique terre d'Israël (Hor.): 281.
 — Les Juifs en Palestine, H. BATSHAW: 361.

PAPPE. — D'où vient la démocratie? R. BERNIER: 3.
 — Quand la radio censure le — (Comm.): 17.
 — L'année du Souverain Pontife, J.-H. LEDIT: 26.
 — Mission temporelle de l'Eglise, R. BERNIER: 106.
 — Pie XII à la messe ruthène de New-York, J.-H. LEDIT: 155.
 — V. *Saint-Siège*.

PATRIOTISME. — — social, Al. DUGRÉ: 163.
 — V. *Canada*.

PATRONS. — Les — (Comm.): 372.

PAYS OCCUPÉS. — Documents des évêques d'Allemagne et de Pologne (Hor.): 188.

PÊCHERIES. — L'École des — de Sainte-Anne, L. BÉRUBÉ: 171, 297.

PÈLERINAGES. — — (Comm.): 274.

PENSIONNAIRES. — Externes ou —?, R. et G. LA-PLANTE: 256.

PHILOSOPHIE. — « Absence » à l'Europe de M. J.-P. Sartre, J. TREMBLAY: 115.
 — Avanie de la liberté, J. TREMBLAY: 300.

PIE XII. — V. *Pape, Saint-Siège*.

POLITIQUE D'ACTION. — — (Comm.): 304.

POLOGNE. — Un ambassadeur indésirable (Edit.): 354.

PROPAGANDE. — Une babel de mots (Comm.): 49.

PROTECTION DE LA JEUNE FILLE. — Foyers nécessaires, Al. DUGRÉ: 107.

PUBLICITÉ. — — québécoise (Edit.): 130.
 — Propagande française (Comm.): 306.

QUÉBEC. — Démographie du —, C.-M. BOISSONNAULT: 15.
 — et les tribunaux de divorce, L. C. DE LÉRY: 166.
 — V. *Canada*.

RADIO. — Quand la — censure le Pape (Comm.): 17.
 — métèque (Comm.): 114.
 — La — privée (Edit.): 129.
 — Québec (Edit.): 161.
 — (Comm.): 306.
 — V. *Éducation, Publicité, Langue*.

RADIO-SAINT-BONIFACE. — — (Comm.): 210.

RAPPORT ABADIE. — A nos amis de France (Edit.): 194.
 — Les révélations du —, H. BETTEZ: 230.
 — A propos du — (Corr.): 271.
 — Page d'histoire, H. BETTEZ: 275.
 — Le Collège Marie-de-France (Corr.): 317.

ROBERTS. — —, poète de l'unité, E. M. POMEROY: 245.

ROSE, FRED. — Jugement mérité (Comm.): 209.
 — V. *Espionnage*.

RUSSIE. — V. U. R. S. S., *Communisme*.

RUTHÈNES. — L'union des —, J.-H. LEDIT: 110.
 — Pie XII à la messe ruthène de New-York, J.-H. LEDIT: 155.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON. — Rémunération de la main-d'œuvre, J. LAVOISIER: 15.
 — L'entreprise de demain, G. LAVOISIER: 302.

SAINT-SIÈGE. — Les nouveaux cardinaux (Hor.): 61.
 — Le Canada et le — (Hor.): 88.
 — Ambassadeur au Vatican (Comm.): 178.
 — Pie XII et le journalisme (Comm.): 208.
 — Discours de la Saint-Eugène 1946 (Hor.): 219.
 — Etat et nationalité (Comm.): 336.
 — Le Pape rebâtit le monde: 377.
 — La « guerre sainte » du Vatican (Comm.): 370.
 — Le Pape et la terre (Comm.): 371.
 — V. *Ambassade au Vatican, Pape*.

SALAIRES OUVRIERS. — Toronto *es* Montréal, J. MELANÇON: 7, 42.
 — Rémunération de la main-d'œuvre, G. LAVOISIER: 13.
 — L'entreprise de demain, G. LAVOISIER: 302.

SARTRE. — « Absence » à l'Europe de M. J.-P. —, J. TREMBLAY: 115.

SASKATCHEWAN. — Le français en — (Comm.): 115.

SCIENCE. — La liberté de la — en U. R. S. S. (Comm.): 144.

SECOURS AUX ENFANTS. — — (Comm.): 48.
 — Deux griefs (Edit.): 161.

SEMAINE SOCIALE (LA). — (Comm.): 338.

SERVICE FAMILIAL. — L'Œuvre du —, A. LA-PLANTE: 83.

SHIELDS. — Semeur de bile (Comm.): 114.

SIONISME. — V. *Palestine*.

SOCIALISME. — L'entreprise privée devant les tendances socialistes modernes, J. SCHUMPETER: 38.
 — V. *Entreprise privée*.

SOCIÉTÉ D'ADOPTION. — Comment se bâtissent des vies..., L. GENEST: 149.

SPECTACLES. — Feuilleton des —, R. DUHAMEL: 311, 348.

STEPINAC (Louis). — L'archevêque de Zagreb (Edit.): 323.

SUDBURY. — Le collège de — veut s'agrandir (Comm.): 338.

SUISSE. — Collaboration ouvrière-patronale, J. DU COMMUN: 327.
 — Etat et nationalité (Comm.): 336.

SYNDICALISME. — Les syndicats chrétiens en Belgique, E. BAUSSART: 179.
 — L'essor du — chrétien (Comm.): 272.
 — Pour les chefs ouvriers (Comm.): 274.
 — La C. T. C. C. a vingt-cinq ans (Edit.): 290.
 — Collaboration ouvrière-patronale, J. DU COMMUN: 327.
 — V. *Bûcherons*.

SYRIE. — Situation des chrétiens (Hor.): 283.

TAUDIS. — Montréal, symbole de contradiction, J. RICHER: 255.
 — V. *Habitation*.

TAXES. — —, gaspillage et amnistie (Comm.): 240.
 — Le néant qui ment (Comm.): 242.
 — — fédérales, — provinciales (Comm.): 272.

TÉMOINS DE JÉHOVAH. — Sale propagande (Comm.): 372.

TERRAINS DE JEUX. — L'Église et les jeux (Comm.): 82.
 — Un bilan imposant (Edit.): 322.

TERRE-NEUVE. — Notes sur l'éducation à —, G. A. FRECKER: 57.
 — Où va —, H. M. FRECKER: 70.

THÉÂTRE. — V. *Section IV*.

TORONTO. — — *es* Montréal, J. MELANÇON: 7, 42.
 — Aux mânes d'Hitler (Comm.): 18.
 — Toronto *es* Montréal, Electricité (Corr.): 92.

TOTALITARISME. — — sans l'étiquette (Comm.): 275.

TOURISME. — Toilette (Comm.): 210.
 — V. *Embellissement*.

TRAMWAYS. — V. *Montreal Tramways*.

TUBERCULOSE. — La — à Montréal (Edit.): 259.
 — Une grande pitié, D. THÉORÈT: 347.

U. C. C. — L'— (Comm.): 372.

UKRAINE. — L'Église catholique ukrainienne, J.-H. LEDIT: 10.
 — V. *Ruthènes*.

UNGAVA. — Les richesses du Québec (Comm.): 178.

UNIVERSITÉS ÉTATSUNIENNES. — — laïcisées (Comm.): 48.
 — Entraide universitaire (Comm.): 48.

URBANISME. — — et famille (Corr.): 93.
 — V. *Circulation urbaine*.

U. R. S. S. — L'Église catholique ukrainienne, J.-H. LEDIT: 10.
 — La psychologie soviétique (Comm.): 80.
 — Un appel déchirant de la zone d'occupation soviétique (Comm.): 80.
 — (Hor.): 123.
 — La liberté de la science en — (Comm.): 144.
 — Le nouveau plan quinquennal (Hor.): 186.
 — En attendant l'Utopie, J.-H. LEDIT: 212.
 — Nouvelle épuration (Hor.): 344.
 — Un ambassadeur indésirable (Edit.): 354.
 — V. *Communisme, Espionnage, Ruthènes, Pologne*.

VACHES. — Nos — ne sont pas seules responsables... (Corr.): 184.

VALLEYFIELD. — — (Edit.): 258.
 — Les leçons d'une grève, J.-H. LEDIT: 312.

VATICAN. — « L'Osservatore Romano » (Hor.): 316.
 — V. *Pape, Saint-Siège*.

VÉTÉRANS. — L'établissement des — (Comm.): 145.
 — N'oublions pas nos —, A. DESILLES: 207.

VICE COMMERCIALISÉ. — L'enquête sur le —, J. PENVERNE: 277.
 — V. *Ligue de Vigilance sociale, moralité*.

VIE CATHOLIQUE. — La — renaît en Allemagne (Comm.): 49.
 — Notre pourcentage chrétien (Comm.): 112.

YOGOSLAVIE. — Mihailovich de — (Comm.): 144.
 — En — (Comm.): 371.

III.—BIBLIOGRAPHIE

AUTEURS

ANONYME. *Les Œuvres Nouvelles*, V: 62.
 — *La Vie paroissiale et l'Action catholique*: 95.
 — *La Canada et les cartels internationaux*: 99, 131.
 — *Lectures et Bibliothèques*: 127.
 — *Vacances* 46: 159.
 — *General Education in a Free Society*: 77.
 — *Family Life Bureau. Family Life*: 126, 381.
 — *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau*: 379.

EN COLLABORATION. *La Route enchantée*: 51.

ABADIE, J. *En mission aux Etats-Unis et au Canada*: 194, 250, 275.

ARÈS, R. *Notre question nationale*, II: 61.

BARBEAU, M. *L'homme aux trois femmes*: 254.
 — *Ceinture fléchée*: 381.

BÉLANGER, L.-E. *Les Ukrainiens catholiques du rite grec-ruthène au Canada*: 94.

BENOIST, E. *Rimouski et les pays d'en bas*: 232.

BENOÎT, P. *Martine Juillet*: 255.

BERNAGE, B. *Brigitte sous le ciel gris*: 223.
 — *Brigitte aux champs*: 223.

BERNARD, saint. *La Considération*: 158.
 — *Textes choisis*: 189.

BÉRUBÉ, J.-F., S. S. S., L. P. H. *La piété eucharistique*: 284.

BLUM, L. *A l'échelle humaine*: 350.

BOURGAIN, L. *Histoire des sciences et de leurs applications*: 254.

BRENNAN, R. E. *History of Psychology from the Standpoint of a Thomist*: 30.

BREYNAT, Mgr, O. M. I. *Cinquante ans au pays des neiges, t. I. Chez les Mangeurs de Caribou*: 286.

BROWN, S.-J. *A Survey of Catholic Literature*: 285.

CRON-DUPONT, J. *L'homme aux trois femmes*: 254.

CARTY, R. *Radio Replies*: 29.

CHAPAIS, T. *Cours d'Histoire du Canada*: 350.

CHARDON, Père. *Croix de Jésus*: 29.

CHARMOT, F., S. J. *Présence mariale*: 253.

CHARRON, Y. *Encyclopédie sur le Corps mystique du Christ*: 29.

COMEAU, N.-A. *La vie et le sport sur la côte nord du bas Saint-Laurent et du golfe*: 287.

DE CATALOGNE, G. *Les Compagnons du Spirituel*: 381.

DE CAUSSADE, Père. *L'Abandon à la divine Providence*: 29.

DE HEREDIA, C.-H. *Escogidas historietas y Leyendas para grandes y chicos*: 95.

DE LA BÉDOYÈRE, M. *No Dreamers Weak*: 253.

DE LA ROCHE, J. *La Fédération française*: 222.

DE LUBAC, H., S. J. *Le drame de l'humanisme athée*: 62.

DE MONTIGNY, L. *Au pays de Québec*: 30.

DENGEL, A., M. D. *Mission for Samaritans*: 286.

DESBUCQUOIT, A. *Avec Dieu toujours, aux champs comme à la ville*: 349.

DRAGON, A., S. J. *En mission parmi les Rouges*: 191.

DURENOY, M.-L. *L'Orient romanesque en France (1704-1789)*: 381.

DUNN, D. *Dark was the Wilderness*: 255.

ERNOUT, A. *Poésie latine*: 31.

FARNUM, M. *The Wool Merchant of Segovia*: 253.

FORREST, Chats with Prospective Converts: 29.

FRENETTE, chan. F.-X.-E. *Notices biographiques et notes historiques sur le diocèse de Chicoutimi*: 190.

GAGNON, A. *Matane*: 21.

GAGNON, E., P. S. S. *La Censure des livres*: 285.

GARNEAU, F.-X. *Histoire du Canada*: 253.

GAUDRAULT, T. R. P., P.-M., O. P. *Neutralité, non-confessionnalité et l'École Sociale Populaire*: 158.

GIGNOUX, C.-J. *Monsieur Colbert*: 350.

GINGRAS, J.-B. *Initiation à la science politique*: 94.

GOTTMAN, J. *La Fédération française*: 222.

GRANDBOIS, A. *Avant le chaos*: 255.

GROUSSET, R. *Bilan de l'Histoire*: 222.

GUINDON, H.-M., S. M. M. *Virgo predicanda*: 157.

HALECKI, O. *Histoire de Pologne*: 65.
 HARPE, Ch.-E. *Les Croix de chair*: 318.
 KELLY, G., S. J. *Jeunesse moderne et Chasteté*: 157.
 KRZESINSKI, A. J. *National Cultures, Nazism and the Church*: 30.
 LABERGE, D. *Anarchie dans l'Art*: 285.
 LABRECQUE, chan. C. *Consultations théologiques*: 284.
 LAMARCHE, P. M.-A. *Projections*: 31.
 LECLER, J. *L'Eglise et la souveraineté de l'Etat*: 318.
 LÉONOV, L. *Le Chemin de l'Océan*: 212.
 LESAGE, O., O. M. I. *Capitale d'une solitude*: 351.
 LETOURNEAU, F. *Le Comté de Nicolet*: 349.
 LUDWIG, E. *La Conquête morale de l'Allemagne*: 255.
 McDERMOTT, T. A. *Survey of Catholic Literature*: 285.
 MARCOTTE, J.-M. *Mektoub! (C'était écrit!)*: 351.
 MARIA, R. *The Divine Pursuit*: 349.
 MARIN, A. *L'honorable P.-B. Mignault*: 190.

MARION, S. *Les Lettres canadiennes d'autrefois*, tome IV: 286.
 MAURIAC, F. *Sainte Marguerite de Cortone*: 284.
 MAYNARD, T. *Too Small a World*: 29.
 O'GRADY, P. W. *Dark was the Wilderness*: 255.
 PALLASCIO-MORIN, E. *Je vous ai tant aimée*: 254.
 PAUL-EMILE, Sœur. *Mère Elisabeth Bruyère et son Œuvre*, I: 380.
 PNDAR, K. *Le Dilemme France-Etats-Unis*: 320.
 PINTAL, M.-N. *Mission de femme*: 320.
 PLOUFFE, Dr A. *Hygiène contre Vénus*: 127.
 POTVIN, D. *Le Saint-Laurent et ses îles*: 287.
 QUINTANA, F. J. *Para ser Santos y Apostoles*: 95.
 ROMÉYER, B., S. J. *La Philosophie religieuse de Maurice Blondel*: 158.
 ROUGIER, L. *Créance morale de la France*: 29.
 - *Les Accords Pétain-Churchill*: 30.

ROY, J. *Impasse*: 380.
 RUMBLE. *Radio Replies*: 29.
 RUMILLY, R. *Histoire de la Province de Québec*, XIV, XV, XVI: 94.
 SACK, B. G. *History of the Jews in Canada*, I: 380.
 SAINTONGE, F., S. J. *Témoins de la Lumière*: 189.
 SAINT-PIERRE, A. *Témoignage sur nos orphelins*: 286.
 SARTRE, J.-P. *L'Être et le Néant*: 115.
 SERTILLANGES, A.-D., O. P. *L'Idée de Création et ses retentissements en philosophie*: 189.
 SIMARD, G. *Pour l'éducation dans un Canada souverain*: 62.
 TIMASHEFF, N. S. *The Great Retreat. The Growth and Decline of Communism in Russia*: 349.
 TRUDEL, M. *L'influence de Voltaire au Canada*: 190.
 WATT, Rev. L. *Usury in Catholic Theology*: 126.

LIVRES RECENSÉS

Abandon à la divine Providence (L'). PÈRE DE CAUSSADE: 29.
Accords Pétain-Churchill (Les). L. ROUGIER: 30.
Anarchie dans l'Art. D. LABERGE: 285.
Au pays de Québec. L. DE MONTIGNY: 30.
Avec Dieu toujours, aux champs comme à la ville. A. DES-BUCQUOIT: 349.
Avant le chaos. A. GRANDBOIS: 255.
Bilan de l'Histoire. R. GROUSSET: 222.
Brigitte sous le ciel gris. B. BERNAGE: 223.
Brigitte aux champs. B. BERNAGE: 223.
Canada et les cartels internationaux (Le): 99, 151.
Capitale d'une solitude. G. LESAGE, O. M. I.: 351.
Ceinture fléchée. M. BARBEAU: 381.
Censure des livres (La). E. GAGNON, P. S. S.: 285.
Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau: 380.
Chats with Prospective Concerts. FORREST: 29.
Chemin de l'Océan (Le). L. LÉONOV: 212.
Christ notre Roi (Le). G. THUOT: 94.
Cinquante ans au pays des neiges, t. I. Chez les Mangeurs de Caribou. Mgr G. BREYNAT, O. M. I.: 286.
Compagnons du Spirituel (Les). G. DE CATALOGNE: 381.
Comté de Nicolet (Le). F. LÉTOURNEAU: 349.
Conquête morale de l'Allemagne (La). E. LUDWIG: 255.
Considération (La). SAINT BERNARD: 158.
Consultations théologiques. Chan. C. LABRECQUE: 284.
Cours d'Histoire du Canada. Sir T. CHAPUIS: 350.
Créance morale de la France. L. ROUGIER: 29.
Croix de chair (Les). Ch.-E. HARPE: 318.
Croix de Jésus. PÈRE CHARDON: 29.
Dark was the Wilderness. P. W. O'GRADY & D. DUNN: 255.
Dilemme France-Etats-Unis (Le). K. PNDAR: 320.
Divine Pursuit (The). R. MARIA: 349.
Drame de l'humanisme athée (Le). H. DE LUBAC, S. J.: 62.
Échelle humaine (A l'). L. BLUM: 350.
Eglise et la souveraineté de l'Etat (L'). J. LECLER, S. J.: 318.
Encyclique sur le Corps mystique du Christ. Y. CHARON: 29.

En mission aux États-Unis et au Canada. J. ABADIE: 194, 230, 275.
En mission parmi les Rouges. A. DRAGON, S. J.: 191.
Escogidas historietas y Leyendas para grandes y chicos. C. H. DE HEREDIA: 95.
Être et le Néant (L'). J.-P. SARTRE: 115.
Family Today (The). FAMILY LIFE BUREAU: 126.
Fédération française (La). JEAN DE LA ROCHE et JEAN GOTTMAN: 222.
Forêt (La). E. MINVILLE: 21.
General Education in a Free Society: 77.
Great Retreat (The). *The Growth and Decline of Communism in Russia*. N. S. TIMASHEFF: 349.
Histoire de la Province de Québec, XIV, XV, XVI. R. RUMILLY: 94.
Histoire de Pologne. O. HALECKI: 65.
Histoire des sciences et de leurs applications. L. BOURGOIN: 254.
Histoire du Canada VI, VII, VIII, IX. F.-X. GARNEAU: 255.
History of the Jews in Canada, t. I. B. G. SACK: 380.
History of Psychology from the Standpoint of a Thomist. R. E. BRENNAN: 30.
Homme aux trois femmes (L'). M. BARBEAU et J. CARON-DUPONT: 254.
Honorable P.-B. Mignault (L'). A. MARIN: 190.
Hygiène contre Vénus. Dr A. PLOUFFE: 127.
Idée de Création et ses retentissements en philosophie (L'). A.-D. SERTILLANGES, O. P.: 189.
Impasse. S. ROY: 381.
Influence de Voltaire au Canada (L'). M. TRUDEL: 190.
Initiation à la science politique. J.-B. GINGRAS: 94.
Jeunesse moderne et Chasteté. G. KELLY, S. J.: 157.
Je vous ai tant aimée. E. PALLASCIO-MORIN: 254.
Lectures et Bibliothèques. ANONYME: 127.
Lettres canadiennes d'autrefois, (Les). t. IV, S. MARION: 286.
Marguerite de Cortone (Sainte). F. MAURIAC: 284.
Martine Juillet. P. BENOÎT: 255.
Matane. A. GAGNON: 21.
Mektoub! (C'était écrit!). J.-M. MARCOTTE: 351.
Mission de femme. M.-N. PINTAL: 320.

Mission for Samaritans. A. DENGEL, M. D.: 286.
Monseigneur Colbert. C.-J. GIGNOUX: 350.
National Cultures, Nazism and the Church. A. J. KRZESINSKI: 30.
Neutralité, non-confessionnalité et l'École Sociale Populaire. T. R. P. P.-M. GAUDRAULT, O. P.: 158.
No Dreamers Weak. M. DE LA BÉDOYÈRE: 253.
Notices biographiques et notes historiques sur le diocèse de Chicoutimi. Chan. F.-X.-E. FRENETTE: 190.
Notre question nationale, II. R. ARÈS, S. J.: 61.
Œuvres nouvelles, (Les). V. 62.
Orient romanesque en France (1704-1789) (L'). M.-L. DUFRENOY: 381.
Para ser Santos y Apostoles. F. J. QUINTANA: 95.
Philosophie religieuse de Maurice Blondel (La). B. ROMÉYER, S. J.: 158.
Piété eucharistique (La). J.-F. BÉRUBÉE, S. S. S., L. PH.: 294.
Poésie latine. A. ERNOUT: 31.
Pour l'éducation dans un Canada souverain. G. SIMARD, O. M. I.: 62.
Présence mariale. F. CHARMOT: 253.
Projections. P. M.-A. LAMARCHE: 31.
Proudhon et le christianisme. H. DE LUBAC: 126.
Radio Replies. RUMBLE and CARTY: 29.
Rimouski et les pays d'en bas. E. BENOÎT: 232.
Route enchantée (La). EN COLLABORATION: 31.
Saint-Laurent et ses îles (Le). D. POTVIN: 287.
Survey of Catholic Literature (A). S.-J. BROWN, S. J., and T. McDERMOTT: 285.
Témoignage sur nos orphelins. A. SAINT-PIERRE: 286.
Témoins de la Lumière. F. SAINTONGE, S. J.: 189.
Textes choisis. SAINT BERNARD: 189.
Too Small a World. T. MAYNARD: 29.
Ukrainiens catholiques du rit grec-ruthène au Canada (Les). L.-E. BÉLANGER: 94.
Usury in Catholic Theology. Rev. L. WATT: 126.
Vacances 46. ANONYME: 159.
Vie et le sport sur la côte nord du bas Saint-Laurent et du golfe (La). N.-A. COMEAU: 287.
Vie paroissiale et l'Action catholique (La). ANONYME: 95.
Virgo praedicanda. H.-M. GUINDON, S. M. M.: 157.
Wool Merchant of Segovia (The). M. FARNUM: 253.

IV.—THÉÂTRE ET CINÉMA

Aperçus généraux

Cinéma français et cinéma américain: 280, 376.

Le théâtre à Montréal: 311.

L'histoire à l'écran: 348.

Pièces et films recensés

Amour sans espoir: 376.
Belle et la Bête (La): 376.
Caesar and Cleopatra: 311.
Do You Love Me: 280.
Duchesse de Langeais (La): 311.
Éternel retour (L'): 376.
Falbalas: 311.

Fille du puisatier (La): 280.
Fridolinons: 348.
Gilda: 280.
Green Years (The): 311.
Henry V: 348.
« Jéricho »: 249.
Misérables: 280.
Night and Day: 348.

Pain dur (Le): 281.
Play's the Thing (The): 311.
Private Lives: 281.
Saratoga Trunk: 280.
Stolen Life (A): 348.
Tristan and Yseult: 376.
Two Sisters from Boston: 280..

CONSERVEZ "On serait savant sans l'oubli" CARTABLE
Relations *Relations* constitue une documentation précieuse à laquelle vous aimerez vous référer. Chaque année *Relations* vous apporte 380,000 mots en 760 colonnes, plus d'idées et de suggestions constructives que 15 volumes de 300 pages... et tout cela pour \$2.50!

Rien de plus facile que de relier vous-même vos exemplaires chaque mois en vous le procurant. Cette reliure amovible peut contenir douze numéros de *Relations*. Dos et plats recouverts de similicuir rouge. Le titre et les filets or donnent l'aspect d'un volume soigné de bibliothèque.

Prix:
 \$1.25
 par la poste
 \$1.35

DES IDÉES, DES FAITS, DES DOCUMENTS.



Ce chèque de rente, vous le recevrez chaque année, tant que vous vivrez. La rente viagère n'est ni plus ni moins que la prévoyance monnayée. Cette conversion de l'avenir en argent vous est indispensable : personne ne passe de bail avec la fortune.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal - Tél.: HA. 3291

TÉL. FALKIRK 1116
ÉCHANGE PRIVÉ

Charbonneau

Limitée

Fabricants de

BISCUITS

CONFISERIES

et

PÂTES ALIMENTAIRES

1800, RUE NICOLET
MONTRÉAL

En trois mots

¶ Un témoin des élections françaises est persuadé que les catholiques y sont trop réservés, qu'ils devraient engager des Américains pour organiser leur cuisine électorale.

¶ Le Nouveau-Brunswick, avisé par un M. Irvine, fort en huile et en politique, a concédé à la *Standard Oil* américaine 160 milles carrés de bon territoire, bloquant ainsi la création de dix belles paroisses. Le vieux domaine des Breakey, 100 milles carrés, fait pareil dans notre Beauce à nous.

¶ Le rapport Cornish, sur l'éducation bilingue en Ontario, prétend que 60% des Sœurs qui profitent des cours institués par Toronto vont ensuite enseigner dans Québec. C'est parfaitement inexact; on a vu jaune: à peine 2 ou 3% viennent ici, et encore... pour nous enseigner l'anglais.

¶ Un professeur de Sciences sociales prétend que le *crime* coûte 15 milliards aux États-Unis, soit \$115 par tête, par année, pour 300,000 gendarmes, une pléthore de juges, d'hommes de loi, de secrétaires, de gardes, etc., chambre et pension gratuite pour des foules de prisonniers et perte de millions de journées de travail productif. Une éducation religieuse coûterait moins cher, sans parler du gain moral.

¶ Grâce à un Service de notre Office national du Film, les étrangers d'Europe et d'Amérique du Sud ont l'occasion de voir de plus en plus de films sur le Canada. Responsabilité de l'O. N. F. de représenter fidèlement notre pays.

¶ « Les deux grands péchés de l'Espagne sont sa suppression de la franc-maçonnerie et sa lutte contre le communisme », dit Franco. Voilà qui explique certaines interventions qui ne lâchent pas.

¶ On exhume un règlement, remisé aux oubliettes depuis longtemps, pour arrêter à minuit danses et représentations dans les cabarets et grills de Montréal. C'est un heureux premier pas...

¶ Quarante chauffeurs de taxi font un mauvais parti à deux policiers qui s'acquittaient simplement de leur devoir. C'est un bon point pour l'escouade de moralité.

¶ Mettre de la religion dans la politique humaine, y mettre la politique divine du *Pater*: « Que votre règne arrive », serait-ce améliorer ou détériorer la politique ?

¶ Le Dr Jean C. H. Wu, premier représentant de la Chine auprès du Vatican à porter le titre de ministre, est un juriste catholique de grande réputation. Il a écrit une étude sur sainte Thérèse de Lisieux et travaille à une traduction du Nouveau Testament en chinois.

¶ Telle lampe fluorescente de bureau se vend à Montréal \$29, à New-York \$19.25. Le consommateur se demande à quoi tient cet écart. La fabrication est identique et les frais de production sont généralement moins élevés au Canada qu'aux États-Unis.

¶ Trois autres congrégations viennent de choisir des Américains pour leurs supérieurs généraux: les Frères de Saint-Alexis (F. Anthony Wessel, de Dayton), les Sœurs Féliciennes (Mère Simplicita Nehring, de Buffalo) et les Sœurs des Pauvres de Saint-François (Mère Tarsicia Fries, de Buffalo).

¶ Une enquête encore incomplète révèle que 1,162 vétérans américains se préparent à la prêtrise ou à la vie religieuse.

LA TEMPÉRANCE

est

La Saubegarde

par excellence

de votre portefeuille, de votre santé et de votre bonheur
familial, de même qu'une police d'assurance dans

La Saubegarde

est synonyme de sécurité économique
pour vous et pour les vôtres.

Compagnie d'assurance sur la vie **La Saubegarde**
SIÈGE SOCIAL: MONTRÉAL



MAGASIN A
RAYONS :
865 est, rue
Sainte-Catherine

Dupuis Frères
LIMITÉE

MONTRÉAL

Comptoir postal :
780, rue Brewster

Succ. magasin pour hommes :
Hôtel Windsor

*Achète
BIEN
qui achète
chez*

*La question nationale au Canada français
est d'abord une question économique !*

Lisez donc

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

La seule revue du genre publiée
en langue française en Amérique

Elle vous tiendra au courant des principes et des faits écono-
miques indispensables à la compréhension de nos problèmes.

SOMMAIRE DU NUMÉRO D'OCTOBRE

- *Des articles* sur l'industrie de l'Allemagne de demain, sur l'aluminium au Saguenay, sur les relations ouvrières et l'industrie, sur les pêcheries maritimes du Québec, sur le problème des loisirs ouvriers, sur les diverses modalités d'assurance, sur l'économie et les problèmes raciaux des Rhodésies, par MM. Charles Corcelle, Benoît Brouillette, Lucien Genêt et Charles Laberge, Hormisdas Langlais, Jacques Hébert, Thuribe Belzile, Charles-D. Hérisson.
- *Des commentaires* sur les finances fédérales de 1946, sur l'économie canadienne et les finances publiques, sur les nouvelles propositions du Fédéral aux provinces, sur la réforme de l'impôt sur le revenu et la question des allocations familiales, par François-Albert Angers.
- *Des comptes rendus* de livres récents sur des sujets économiques et sociaux.

Revue trimestrielle publiée par

L'École des Hautes Études Commerciales
535, AVENUE VIGER MONTRÉAL

Abonnement : \$3

En vente aussi chez Déom, chez Pony et à la librairie du Devoir : \$1.00 l'exemplaire

*Avec
les hommages
de la maison*

MONGEAU & ROBERT

Cie Ltée

CHARBON

HUILE À CHAUFFAGE

1600 est, rue Marie-Anne - Montréal

LES
RELIURES

Relations



Expédiez-nous en bon état votre année complète de *Relations*. Notre reliure similicuir rouge avec titres or coûte \$1.75 (plus les frais postaux \$0.25).

COLLECTIONS COMPLÈTES DE
Relations • Elles sont rares

\$3.50 pour l'année 1943

\$3.50 pour l'année 1944

\$3.50 pour l'année 1945

\$3.50 pour l'année 1946

1941 et 1942 sont épuisées

AJOUTER \$1.75 PAR VOLUME, SI ON DÉSIRE LA COLLECTION RELIÉE

Le **Sun Trust** limitée

FONDÉE EN 1912

Conseil d'administration :

JOSEPH SIMARD, O. B. E., Président

ALBERT HUDON, D. Sc. C. HON. J.-A. BRILLANT, C. B. E., C. L.
Vice-présidents

Hon. ÉDOUARD ASSELIN, C. R., C. L.

Hon. ARMAND DAIGLE, Sénateur

Hon. CHARLES DELAGRAVE, N. P., C. L.

J.-ÉMILE FORTIER, M. D.

Hon. WILFRID GAGNON, C. B. E.

Col. Hon. RAOUL GROTHÉ, C. L.

J.-ÉDOUARD LABELLE, C. R., O. B. E.

Hon. LUCIEN MORAUD, C. R., sénateur

EUGÈNE POIRIER, N. P., LL. D.

Direction :

J.-HÉBERT CHRÉTIEN, B. A., LL. L.

Directeur général

Jacques SAINT-AUBIN
Chef des services

Henri DE CAZES
Gérant à Québec

Jacques GEOFFRION
Secrétaire

Siège social:

10 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL - 1

Succursale:

132, rue St-Pierre
QUÉBEC

LE LIVRE

est le *cadeau*

des gens *de goût*

LIVRES D'ÉTRENNES

Éditions de luxe.

Belles reliures.

Dictionnaires.

Histoire, Biographie.

Géographie, Voyages.

Beaux-Arts, Musique.

Auteurs classiques et modernes.

Romans nouveaux.

Littérature religieuse.

Auteurs canadiens.

Choix incomparable de livres
et albums pour la jeunesse

Librairie

GRANGER FRÈRES limitée

54 OUEST, RUE NOTRE-DAME
MONTREAL

Tél. : LANCASTER 2171

JOIGNEZ L'UTILE À L'AGRÉABLE

*Renouvelez à l'occasion des fêtes
— un coin de votre foyer chez —*

LES GRANDS MARCHANDS DE MEUBLES DE L'EST



CADEAUX DES FÊTES

Voyez nos multiples suggestions en petits meubles, lampes, cendriers, cadres, tabourets, etc., etc.



J.-H. DESCHÊNES
vice-président



RENÉ DUPONT
président



AMEUBLEMENTS DE BUREAU

Accessoires électriques.
Radios, réfrigérateurs, laveuses.



JACQUES DUPONT
secrétaire

*Les Directeurs Propriétaires offrent
à tous les lecteurs
leurs meilleurs souhaits de*

*Santé, Bonheur et Prospérité
pour tous les jours de l'année nouvelle*

Ils expriment leur reconnaissance à tous leurs clients et amis et ils leur demandent de continuer leur confiance envers une maison CANADIENNE-FRANÇAISE qui s'efforce d'offrir les ameublements de la meilleure qualité aux prix les plus raisonnables possible.



Tél. AM. 2111



4020 est, rue Sainte-Catherine
(près du boulevard PIE-IX)



Les Fabricants

FASHION-CRAFT LIMITÉE

Conseil d'administration :

J.-Louis LÉVESQUE *Président*

Gérard FAVREAU *Vice-président exécutif
et directeur général*

Lionel LACROIX } *Directeurs généraux*
W. S. McCUTCHEON } *adjoints*

Emé. LACROIX

J.-A. BOIVIN, N. P.

*Les vêtements
Fashion-Craft
sont
l'apanage
d'une mise élégante.*

Représentés au Canada par au delà de
500 magasins d'Halifax à Vancouver.

\$1,200,000

LES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH DE L'HÔTEL-DIEU DE SOREL

OBLIGATIONS 2½, 3 et 3¼% PREMIÈRE HYPOTHÈQUE

Datées du 1^{er} décembre 1946

Échéances : de décembre 1947 à décembre 1962

Capital et intérêts semestriels (1^{er} juin et 1^{er} décembre) payables en monnaie légale du Canada à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Titres de \$500 et \$1,000. Admis à l'enregistrement quant au capital seulement. Obligations rachetables au gré de la Communauté, sur préavis de 30 jours, à 100.00 et les intérêts courus.

FIDUCIAIRE : Le Sun Trust Limitée, Montréal

CONSEILLERS JURIDIQUES : Maîtres Sylvestre, Pelletier & Lacroix, Montréal

PRIX SUR DEMANDE

Credit Interprovincial, Limitée

10 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal - 1 - Tél.: LA. 9241

"Relations" vous plaît, passez-le à vos amis